

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière

Philippine Women Centre of B.C.

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteures et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Novembre 2000

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau. Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations oeuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : la nouvelle frontière [fichier ordinateur]

Publ. aussi en anglais sous le titre : *Canada: The New Frontier for Filipino Mail-Order Brides*

Comprend des références bibliographiques.

Publié aussi en version imprimée.

Mode d'accès : Site WWW de Condition féminine Canada.

ISBN 0-662-65334-3 [version imprimée]

No de cat. SW21-62/2000 [version imprimée]

1. Mariage par correspondance - Canada.
2. Violence envers les immigrantes - Canada.
3. Violence envers les femmes.
4. Violence envers les Canadiennes d'origine philippine.
 - I. Philippine Women Centre of British Columbia.
 - II. Canada. Condition féminine Canada.

HQ1236.5C32 2000 305.48'89921'0971 C00-980444-7

Gestion du projet : Nora Hammell, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Mary Trafford, Condition féminine Canada

Révision et mise en page : PMF Services de rédaction inc. / PMF Editorial Services Inc.

Traduction : Pierre Chagnon

Coordination de la traduction : Monique Lefebvre, Condition féminine Canada

Contrôle de la qualité de la traduction : Christiane Ryan

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche

Condition féminine Canada

123, rue Slater, 10e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1H9

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

*AUX COURAGEUSES ET FORTES PHILIPPINES MARIÉES PAR
CORRESPONDANCE QUI NOUS ONT FAIT PART DE LEURS
EXPÉRIENCES ET DE LEURS LUTTES*

RÉSUMÉ

Cette recherche communautaire innovatrice vise à permettre aux Philippines mariées par correspondance avec des résidents du Canada de s'exprimer et de relater leurs expériences et leurs luttes. Quarante Philippines mariées par correspondance dans cinq provinces canadiennes ont participé à l'étude. Le groupe de femmes qui viennent de pays en développement et dont le nombre ne cesse de croître demeure extrêmement marginalisé et vulnérable. Traitées comme des marchandises et achetées par leur mari canadien, elles sont prisonnières de conceptions traditionnelles et patriarcales de la famille, dépendantes sur le plan économique et victimes de diverses formes de violence. La recherche montre qu'une conception sociale de l'identité des Philippines en tant que femmes mariées par correspondance avec des résidents du Canada prend lentement forme. Mais la volonté de ces femmes de s'affirmer et de se libérer sous-tend les recommandations de l'étude qui visent l'élaboration de politiques et l'adoption de mesures pour amener des changements de nature à doter cette communauté d'une plus grande autonomie.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	iii
PRÉFACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
AVANT-PROPOS	vi
SOMMAIRE.....	vii
CONTEXTE ET OBJECTIFS	1
La recherche communautaire au PWC.....	2
1. INTRODUCTION.....	4
2. MÉTHODOLOGIE DU PROJET	6
Équipe de recherche.....	6
Collecte des données	6
Participant·es visé·es et méthodes d’approche	7
Traitement et analyse des données	8
3. ANALYSE DOCUMENTAIRE	9
4. CONTEXTE MONDIAL ET HISTORIQUE DE L’ARRIVÉE AU CANADA DE PHILIPPINES MARIÉES PAR CORRESPONDANCE	11
La migration, volet de la mondialisation	11
Causes profondes de la migration à partir des Philippines	11
Tendance actuelle : Féminisation de la migration et trafic des femmes venant des Philippines.....	13
L’expérience canadienne : Politique en matière d’immigration et croissance de la communauté philippine au Canada	15
5. NOS VOIX, NOS EXPÉRIENCES, NOS LUTTES : L’HISTOIRE DE SIX PHILIPPINES MARIÉES PAR CORRESPONDANCE	20
Maria.....	20
Nika	27
Alice.....	29
Perlita.....	33
Lanie	35
Teresita	39
6. PROFIL DES PARTICIPANTES.....	42
Âge.....	42

Statut actuel du point de vue de l'immigration	42
Lieu de résidence.....	42
Nombre d'enfants.....	42
Emploi.....	42
Nombre d'années au Canada.....	43
Façons d'entrer au Canada.....	43
Famille à l'étranger	43
État matrimonial.....	43
Durée du mariage	43
Résidence aux Philippines	43
Scolarité	44
Lieu de résidence avant le Canada	44
Différence d'âge.....	44
7. CONSTATATIONS.....	45
Situation des femmes aux Philippines.....	45
La transaction.....	48
Situation des femmes philippines au Canada.....	51
8. VERS L'ÉGALITÉ, LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DES FEMMES PHILIPPINES	69
Analyse de la politique, recommandations et mesures visant à amener des changements.....	69
Immigration.....	69
Violence à l'endroit des femmes et trafic des femmes.....	72
Situation économique	74
Droits de la personne	75
Système judiciaire	76
Mesures visant à amener des changements.....	77
QUI PEUT DIRE OÙ VONT LES FEMMES?.....	80
ANNEXE : QUESTIONS D'ORIENTATION	82
BIBLIOGRAPHIE	83
NOTES	90

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CFC	Condition féminine Canada
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CPC	Centre for Philippine Concerns
FMI	Fonds monétaire international
GAATW	Global Alliance Against Traffic in Women
LEP	Labour Export Policy
OIT	Organisation internationale du travail
PAFR	Programme concernant les aides familiaux résidants
PAS	Programme d'ajustement structurel
PEME	Programme concernant les employés de maison étrangers
PWC	Philippine Women Center
RAP	Recherche-action participative
VFCA	Victoria Filipino-Canadian Association

PRÉFACE

Une bonne politique gouvernementale s'appuie sur une bonne recherche en matière de politiques. C'est pourquoi, en 1996, Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques. Ce dernier appuie la recherche indépendante en matière de politiques portant sur des enjeux liés aux politiques gouvernementales qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif est de promouvoir le débat public sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes afin de permettre à des personnes, à des groupes, à des décisionnaires et à des analystes de politiques de participer plus efficacement au processus d'élaboration des politiques.

La recherche peut être axée sur des enjeux nouveaux et à long terme en matière de politiques, ou sur des questions stratégiques urgentes et à court terme, pour lesquels une analyse des répercussions sur chacun des sexes est nécessaire. Le financement est attribué au moyen d'un appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, dont les membres ne font pas partie de la fonction publique, joue un rôle de premier plan dans la détermination des priorités des recherches en matière de politiques, choisit les propositions qui seront financées et évalue les rapports finals.

Le présent document de recherche a été soumis et préparé à la suite d'un appel de propositions urgent lancé en septembre 1998 et ayant pour thème « Le trafic des femmes : la dimension canadienne ». Cet appel visait la réalisation d'une recherche pouvant fournir des renseignements concrets sur l'étendue et la nature du trafic des femmes au Canada afin de mettre au point des politiques et des programmes qui reconnaissent et protègent les droits fondamentaux des femmes victimes de trafic.

Quatre projets de recherche sur ce sujet ont été financés par Condition féminine Canada. Ils abordent les sujets de l'achat d'épouses philippines par correspondance, des travailleuses du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique, du cadre juridique des mariages par correspondance et des aides domestiques immigrantes, ainsi que le profil exhaustif du trafic des femmes à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada. Vous trouverez à la fin du présent rapport la liste complète des travaux de recherche financés aux termes de cet appel de propositions.

Nous tenons à remercier les chercheuses et les chercheurs de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

REMERCIEMENTS

Recherche :

Luningning Alcuitas-Imperial
Arlene Ami
Cecilia Diocson
Lynn Farrales
May Farrales
Jane Ordinario
Cora Purificacion
Margaritha Santiago
Cherlene Sayo
Joy C. Sioson
Monica Urrutia
Joanne Vasquez

Rédaction :

Luningning Alcuitas-Imperial
May Farrales
Charlene Sayo
Joy C. Sioson
Joanne Vasquez

Traduction et transcription :

Raoul Alfonso
Ana Cagas
Liza Dinglasan
Juanita Domingo
Dinah Estigoy
Elsa Ordinario
Monica Urrutia

Conception et mise en page :

May Farrales

Graphisme :

Ethel Farrales
Sean Parlan
Carlo Sayo

AVANT-PROPOS

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière est certes un travail innovateur pour le Philippine Women Centre of B.C. (PWC) en ce début de millénaire. Le collectif qu'est le PWC a consacré de longues heures et de nombreuses séances de remue-méninges à l'élaboration du concept de la recherche. Nous avons d'emblée constaté à quel point ce sujet était délicat et avons pris la mesure de l'énorme défi qui nous attendait. Il s'agissait entre autres de convaincre les femmes de partager ouvertement leurs témoignages et leurs expériences avec nous. Cette constatation a insufflé aux femmes du centre une détermination encore plus grande à relever ces défis.

Cette recherche arrive à point nommé. Le mariage par correspondance est devenu un volet important du trafic des femmes à l'échelle internationale, dans le contexte d'une mondialisation de plus en plus poussée. Naguère, les Philippines habitant au Canada étaient plus souvent qu'autrement des travailleuses domestiques; elles sont de plus en plus des femmes mariées par correspondance. Cette dynamique sociale stigmatise les femmes et fait d'elles, à toutes fins utiles, des esclaves des temps modernes.

Les travaux de recherche ont été longs et ardu. Nous avons passé de nombreuses nuits blanches sur la route et franchi des milliers de kilomètres, nous avons mangé sur le pouce, nous avons craint de nous heurter à l'hostilité des maris et nous nous sommes inquiétées de la sécurité de ces femmes par suite de cette interaction. Cette inquiétude est plus prononcée dans le cas des femmes en milieu rural qui, en raison de leur isolement, sont sans défense contre les mauvais traitements de leur mari. Par contre, les femmes mariées par correspondance acquièrent un solide sentiment de pouvoir en relatant leurs histoires et leurs expériences. La prise de conscience du fait que d'autres femmes philippines s'inquiètent de leur sort atténue temporairement leur sentiment d'isolement.

Cette recherche revêt également beaucoup d'importance pour nos bénévoles, pour les immigrantes et pour les Philippino-Canadiennes de deuxième génération qui s'efforcent de comprendre ce phénomène et de le rattacher à la pauvreté qui sévit dans leur pays d'origine, les Philippines.

L'équipe de recherche et les bénévoles ont mis à contribution leur temps et leurs compétences afin de participer pleinement à la lutte contre l'oppression et l'exploitation.

Enfin, le PWC est fier d'avoir réalisé une recherche d'une telle ampleur. Nous avons encore une fois parcouru un chemin semé d'embûches dans notre quête de l'égalité, d'une paix juste et durable et d'un développement véritable!

Cécilia Diocson
Comité de recherche et d'éducation
Philippine Women Centre of B.C.

SOMMAIRE

Contexte et objectifs de l'étude

Cette recherche communautaire part de la prémisse selon laquelle il est impossible de comprendre la dimension canadienne du trafic des femmes sans examiner la situation, les besoins et les perspectives des Philippines mariées par correspondance. L'étude situe ces femmes dans le contexte historique et mondial de l'immigration des Philippines au Canada. Durant une vingtaine d'années, l'identité des femmes philippines au Canada a été assimilée à celle des travailleuses domestiques. Maintenant, une nouvelle identité se fait jour, celle de femmes mariées par correspondance.

Quarante Philippines mariées par correspondance dans cinq provinces du Canada ont participé à cette étude, qui reposait à la fois sur des méthodes de recherche-action participative et sur des techniques d'interview. En permettant aux femmes de partager leurs expériences, nous avons pu dégager un tableau plus net de leur situation socio-économique globale au Canada. À partir d'une analyse de la situation, l'étude formule des recommandations et propose des mesures de changement concernant l'élaboration de politiques visant à améliorer leur situation.

Cette étude innove en ce qu'elle est la première à porter sur le phénomène du mariage par correspondance au Canada. Il s'agit également de la première recherche communautaire sur la situation des Philippines mariées par correspondance. On ne disposait auparavant d'aucune donnée sur leur présence.

Constatations

L'étude confirme la tendance à la croissance du nombre de Philippines mariées par correspondance au Canada. On dispose de très peu de données sur la présence de ces Philippines avant les années 1980. Toutefois, tout au long des années 1990, les entrevues et les témoignages des femmes philippines révèlent une tendance marquée à l'augmentation de leur nombre.

L'analyse des témoignages de ces femmes met en évidence leur marginalisation et leur vulnérabilité extrêmes. Leur désir d'échapper à la pauvreté aux Philippines les incite à accepter un mariage par correspondance. En tant que femmes venant d'un pays en développement, qui ont été traitées comme des marchandises et achetées par leur mari canadien, elles sont déjà en situation de marginalité à leur arrivée au Canada, où leur vulnérabilité et leur sous-développement ne font que s'accentuer. Beaucoup sont confinées à des rôles traditionnels et patriarcaux au sein de la famille. Bon nombre de ces femmes, très instruites et très compétentes, sont reléguées à des emplois mal payés dans le secteur des services, si tant est qu'elles ont un emploi. Bon nombre sont également victimes de violence — économique, psychologique et physique. Toutefois, rares sont celles qui ont accès à des services sociaux, sous quelque forme que ce soit.

Recommandations

Compte tenu de ces constatations, nous formulons des recommandations pour l'élaboration de politiques touchant l'immigration, la violence à l'endroit des femmes et le trafic des femmes, leur situation économique, les droits de la personne et le système judiciaire. Nous proposons également des mesures à prendre pour renforcer l'autonomie de cette communauté et en améliorer le développement.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière s'inscrit dans la foulée du projet intitulé Echoes: Cries for Freedom, Justice and Equality: Filipino Women Speak (GAATW et PWC 1999). Ce projet était une première étape dans l'étude et la documentation de la situation des Philippines vivant dans des conditions de violence et d'exploitation dans une petite ville de la Colombie-Britannique. Leur vie de travailleuses domestiques et de femmes mariées par correspondance a été abordée dans une optique communautaire. Deux grandes constatations sont ressorties du projet : un nombre phénoménal de travailleuses domestiques philippines ont épousé leur employeur masculin, et les hommes de cette localité étaient à la recherche d'épouses philippines. Ainsi, le projet a ravivé les préoccupations au sujet des répercussions des programmes d'immigration du gouvernement canadien (le Programme concernant les employés de maison étrangers, ou PEME, et le Programme concernant les aides familiaux résidants, ou PAFR), au cours des 20 dernières années, sur le recrutement de travailleuses domestiques en provenance de pays en développement.

Les conséquences de ces programmes comprennent la déqualification des Philippines, l'éclatement de la famille attribuable aux années de séparation et, plus récemment, la demande de femmes mariées par correspondance. Le Philippine Women Centre of B.C. (PWC) définit ainsi l'expression « mariage par correspondance » : transaction officielle entre un homme et une femme de pays différents, habituellement par l'entremise d'un agent qui fait partie de l'industrie du mariage par correspondance, au moyen de catalogues ou d'Internet. L'expression s'applique aussi à des situations dans lesquelles des hommes se rendent aux Philippines dans l'intention de trouver une épouse. Le PWC utilise également cette expression pour englober les femmes philippines qui ont été présentées à des maris canadiens par l'entremise des réseaux informels de parents et d'amies ou d'amis.

Pour le PWC, le mariage par correspondance équivaut au trafic des femmes. La définition précise de ce qu'on entend par « trafic des femmes » fait actuellement l'objet d'un débat animé au sein du mouvement des femmes et ailleurs. Les féministes, particulièrement celles du Nord, qui cherchent à légaliser la prostitution à titre de travail légitime — et d'option « viable » pour les femmes pauvres du Sud en période de mondialisation, préconisent une définition réductrice, qui isole les éléments de violence et de coercition. Cette position répréhensible condamne effectivement les femmes pauvres à un esclavage permanent des temps modernes.

Le PWC opte plutôt pour une définition élargie du trafic, qui englobe les travailleuses domestiques, les femmes mariées par correspondance, les prostituées et les autres Philippines qui sont forcées d'émigrer dans le contexte de la mondialisation. Il faut essentiellement examiner cette migration massive forcée dans un contexte mondial et historique. Le phénomène actuel qu'est le trafic des Philippines ne traduit pas seulement la relation de pouvoir entre la travailleuse domestique et l'employeur, entre la femme mariée par correspondance et le mari, entre la prostituée et le client, et entre la victime de trafic et le trafiquant. Il témoigne aussi de la relation fondamentalement injuste et inégale entre les pays riches du Nord et les pays

pauvres du Sud. L'inégalité entre les pays s'inscrit dans le développement historique du capitalisme. Dans le cas des Philippines, le colonialisme et le néocolonialisme ont tellement faussé l'économie que les femmes sont maintenant considérées comme des marchandises à acheter et à vendre pour la réalisation de bénéfices sur le marché international. Le capitalisme, par l'entremise du trafic des femmes, touche à l'ultime frontière de l'exploitation à but lucratif du corps humain. Par conséquent, le PWC préconise une définition élargie du trafic afin que les gouvernements, les institutions et les autres décisionnaires soient tenus pour responsables des effets destructeurs de la mondialisation — dont le trafic n'est qu'un élément.

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière est un projet innovateur : il s'agit en effet de la première étude portant sur la situation des Philippines mariées par correspondance avec des résidents du Canada et la première réalisée par une organisation communautaire de Philippines à l'extérieur du milieu universitaire. Cette étude porte sur le nombre croissant de Philippines mariées par correspondance qui arrivent au Canada. Elle met en relief leurs témoignages et leurs luttes et elle cherche à accroître la visibilité de ce groupe marginalisé en sensibilisant le public à sa situation. Le projet veut aussi situer le trafic des femmes dans son contexte mondial et historique afin de souligner les facteurs systémiques fondamentaux. En favorisant une compréhension concrète de leur situation, l'étude vise aussi à formuler des recommandations et à proposer des mesures de changement qui favoriseront le respect des droits, l'égalité, la paix et le développement de ces femmes.

Enfin, cette étude est conçue de façon à présenter la force et l'énergie des femmes qui y ont participé. Leur volonté de se libérer de milieux violents continue d'inspirer notre lutte pour une égalité, une paix et un développement véritables.

La recherche communautaire au PWC

Le Philippine Women Centre of B.C. a été formé en 1989 par un groupe de Philipino-Canadiennes (y compris des travailleuses domestiques). Depuis lors, ses membres ont cherché à éduquer, à organiser et à mobiliser les Philippines de Vancouver et d'autres régions de la Colombie-Britannique afin qu'elles puissent s'attaquer collectivement aux causes profondes de leur oppression en tant que femmes, de travailleuses et de Philippines à l'étranger.

À titre de groupe sans but lucratif, le PWC a les objectifs suivants :

- Sensibiliser les femmes philippines à leurs intérêts, à leurs enjeux et à leurs problèmes communs en tant que femmes de couleur au Canada.
- Aider à promouvoir les valeurs féministes, particulièrement dans l'optique des Philippines.
- Encourager la compréhension interculturelle avec des femmes d'autres communautés ethniques.

- Diffuser des renseignements au sujet de la communauté philippine et d'événements qui surviennent aux Philippines.
- Nouer des liens avec d'autres groupes qui partagent des intérêts communs.
- Se concerter et travailler avec des organismes, des associations, des groupes et des particuliers pour poursuivre les objectifs susmentionnés.

Le travail du PWC repose sur la prise de conscience du fait que les femmes philippines vivant au Canada s'inscrivent dans une migration forcée massive des Philippines vers les pays industrialisés du Nord. Motivés par le chômage et la pauvreté chroniques et encouragés par un gouvernement dont la principale source de devises étrangères est l'exportation de sa propre population, des Philippines et des Philippins arrivent au Canada depuis les années 1960. Cet afflux d'immigrantes et d'immigrants philippins hautement qualifiés répond parfaitement au besoin de main-d'oeuvre à bon marché du Canada pour son économie en croissance.

Étant donné le besoin constant d'approfondir notre compréhension de la réalité des Philippines au Canada, le PWC a acquis une expérience profonde de la recherche communautaire. « *Is this Canada? Domestic workers experience in Vancouver, B.C.* » (Pratt 1997) a été le premier projet de recherche-action participative (RAP) réalisé par le PWC avec le concours de Geraldine Pratt, professeure à l'Université de la Colombie-Britannique. En 1996 également, le PWC a achevé l'étude sur la situation des travailleuses domestiques philippines en matière de logement, intitulée *Housing Needs Assessment of Filipina Domestic Workers*. Se basant sur ce travail important, le PWC a ensuite réalisé, en 1997, un projet de RAP sur la violence socio-économique à l'endroit des migrantes ou immigrantes philippines, intitulé *Trapped: Holding on to the Knife's Edge*. Cette recherche communautaire aide considérablement à approfondir notre connaissance de la situation des Philippines au Canada.

Fort de ce savoir, le PWC a organisé, en 1999, une réunion historique des Philippines de l'ensemble du Canada, à savoir le *Filipino-Canadian Women's National Consultative Forum*. Ce forum a réuni plus d'une centaine de Philippines de diverses parties du Canada, des États-Unis, de l'Europe et des Philippines sous le thème « Vers l'égalité des femmes philippines ». Le forum a donné l'occasion aux femmes de partager leurs expériences en tant que femmes, travailleuses et Philippines à l'étranger, d'analyser collectivement ces expériences, ainsi que de formuler des recommandations et de proposer des mesures visant à amener des changements.

Cette base de recherche, d'éducation et d'action communautaires a ouvert la voie à cette étude sur le mariage de Philippines par correspondance.

1. INTRODUCTION

Les Philippines, malgré l'abondance de leurs richesses naturelles, demeurent dans un état de stagnation économique chronique. Afin de renforcer cette économie mal en point, le pays est devenu le principal exportateur de main-d'oeuvre du monde. Cinquante-cinq pour cent des personnes émigrant des Philippines sont des femmes. Fortement tributaire des envois d'argent par les travailleuses et travailleurs migrants, le gouvernement des Philippines fait la promotion de ce qu'il appelle un « autre mode de vie » à l'étranger, qui a disséminé huit millions de Philippines et de Philippins dans plus de 186 pays. Quelque 2 000 personnes quittent les Philippines chaque jour, en majorité des femmes qui deviendront des travailleuses domestiques, des artistes du spectacle, des prostituées ou des femmes mariées par correspondance. Le phénomène du mariage par correspondance atteint son point culminant aux États-Unis, qui accueillent quelque 5 000 épouses philippines par année (de Stoop 1994). En Australie, on dénombre quelque 20 000 femmes mariées par correspondance — 22 ont été assassinées ou ont « disparu » depuis 1980 (CPC 1994).

Le Canada est une destination de choix pour les femmes philippines qui cherchent à améliorer leur sort, mais le visage de l'immigration philippine au Canada a considérablement changé depuis 30 ans. L'exode a débuté au cours des années 1960, époque où la demande de personnel professionnel hautement qualifié et compétent, en particulier la demande d'infirmières, était forte. Les travailleuses domestiques et les femmes mariées par correspondance constituent la dernière vague à entrer au Canada; elles sont rapidement en voie de devenir un élément distinctif de la communauté philippine.

Cette arrivée massive de travailleuses migrantes ou immigrantes fait suite à la mise en oeuvre, en 1972, de la politique d'exportation de la main-d'oeuvre du gouvernement philippin. Comme le sucre et le riz, la main-d'oeuvre philippine n'est qu'une marchandise de plus à exporter. Pour régler ses problèmes de garde d'enfants, le Canada a lancé le Programme concernant les aides familiaux résidants (PAFR), qui remplaçait le Programme concernant les employés de maison étrangers (PEME). Le PAFR permet au Canada d'importer des femmes très instruites des pays en développement, pour en faire des bonnes d'enfants résidentes, solution de rechange bon marché à un régime universel de garde d'enfants. Les Philippines représentent maintenant 80 p. 100 de toutes les travailleuses domestiques au Canada.

Le PAFR et les mariages par correspondance ont des répercussions néfastes sur l'image et l'identité des Philippines. Au cours des 20 dernières années, la présence des travailleuses domestiques philippines au Canada a engendré une conception de la Philippine idéale comme un objet, voire une esclave, ce qui a eu pour effet de repousser ces femmes encore davantage dans les marges de l'exploitation et de la violence au sein de la société canadienne. Comme on le rapportait dans *Echoes: Cries for Freedom, Justice and Equality: Filipino Women Speak* (GAATW et PWC 1999), les hommes préfèrent épouser des Philippines, plutôt que des occidentales « libérées » de race blanche. Les Philippines sont considérées comme un meilleur parti pour le mariage, non pas pour leurs principes vertueux, mais parce qu'on les croit obéissantes, dociles, serviles et vieux jeu. Ainsi, comme l'explique Ninotchka Rosca

(1999a), écrivaine et militante philippine de renom, « la femme mariée par correspondance fait le pont entre la servante et la prostituée ».

Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière vise à approfondir notre compréhension des Philippines qui sont soumises à l'exploitation et à des mauvais traitements. Le rapport situe tout d'abord le contexte historique et mondial de l'immigration des Philippines au Canada. Nous présentons leurs témoignages, leurs expériences et leurs luttes, et nous dégageons les raisons pour lesquelles elles sont venues au Canada et la façon dont les transactions se sont déroulées. Nous passons ensuite à leur situation aux Philippines et au Canada, ce qui assure un fondement à l'élaboration de recommandations et à la proposition des mesures visant à amener des changements.

Nous espérons que ce rapport incitera les Canadiennes et les Canadiens à amorcer une réflexion critique au sujet de la situation de ces femmes et, qui plus est, sur le sens, pour la société canadienne, de leur présence au Canada, dans notre quête de paix, d'égalité et de développement véritables.

2. MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Ce projet a privilégié une approche populaire et communautaire à l'égard de la recherche et de la formulation des recommandations. Cette approche est issue du désir du PWC de faire participer la communauté à l'atteinte de l'autonomie des femmes philippines. La composition de l'équipe de recherche et la méthodologie de collecte et d'analyse des données ont été déterminées à la lumière de ce but global d'autonomie.

Équipe de recherche

L'équipe de recherche était composée d'un échantillon représentatif de Philippines de notre collectivité. Elle a réuni trois chercheuses et des bénévoles. Nombre de ces personnes possédaient déjà une expérience approfondie du processus communautaire de recherche-action participative utilisé par le PWC. L'équipe comprenait des jeunes femmes aux antécédents variés, d'anciennes travailleuses domestiques et des femmes au travail. L'équipe de recherche servait également de groupe cadre pour la détermination des objectifs et la planification, ainsi que pour la coordination et la mise en oeuvre générales du projet. Tout au long de la démarche, on a mis l'accent sur une approche collective de partage d'expériences, d'idées et de tâches. Dans le cadre de la participation communautaire, l'équipe de recherche a aussi fait appel au comité de recherche et d'éducation du PWC ainsi qu'à son collectif de coordination pour lui prodiguer des conseils et l'orienter. Les bénévoles du PWC ont assuré la participation communautaire en intervenant dans diverses dimensions du projet, des interviews à la transcription, en passant par les prises de contact. Le travail et les interventions des bénévoles se sont révélés incroyablement précieux tout au long du projet. En fait, sans elles, il aurait été impossible de mener l'étude à terme.

Collecte des données

Pour réunir les données, l'équipe de recherche a fait appel à la fois à des méthodes de recherche-action participative (RAP) et à des techniques d'interview. Le modèle de RAP a été élaboré en Amérique latine à l'aide de méthodes d'éducation populaire et d'organisation communautaire. C'est un processus souvent utilisé aux Philippines pour donner aux femmes marginalisées l'occasion d'échanger des idées collectivement, et aussi de comprendre et d'analyser leur situation en livrant leurs propres témoignages. À la différence des formes traditionnelles de recherche qui créent une distance entre la chercheuse et les sujets de la recherche, l'attitude collective d'ouverture et de partage sous-tend la relation entre la chercheuse et les participantes.

La situation particulière des Philippines mariées par correspondance a également nécessité la modification de la méthodologie de la RAP. En tant que membres d'un secteur particulier d'une communauté d'immigrantes déjà marginalisées, ces femmes vivent une extrême vulnérabilité. On stigmatise généralement leur situation de femmes mariées par correspondance. Par conséquent, on n'a pas toujours pu échanger complètement. Pour remédier à cet état de choses, nous avons modifié les méthodes de la RAP de façon à pouvoir réaliser des interviews de suivi avec les femmes. Nous avons également sollicité

leurs commentaires au sujet de la situation de leurs amies pour compléter le portrait de la vie de ces femmes. Comme il n'a pas toujours été possible d'enregistrer sur bandes vidéos les interviews et les séances des groupes de discussion, l'équipe de recherche a consigné les témoignages par écrit. Afin de protéger encore mieux l'identité des femmes, on a retiré leurs noms et tous les renseignements signalétiques des dossiers de cette étude, y compris de ce rapport final.

L'équipe de recherche a eu recours à un processus de collecte de données ouvert en encourageant les femmes à conter leur histoire et à échanger leurs idées de façon informelle. Nous avons organisé des groupes de discussion dans les résidences des femmes afin qu'elles se sentent plus à l'aise et qu'ainsi, leurs témoignages soient plus riches. Afin d'orienter le déroulement de ces séances, l'équipe de recherche a utilisé certaines questions d'orientation (voir l'annexe). Toutefois, elle ne s'en est pas tenue rigoureusement à ces questions. Une autre dimension importante de la démarche a été l'échange d'expériences auquel a donné lieu le partage des témoignages des membres de l'équipe de recherche à titre de Philippines au Canada. Les interviews individuelles avec des femmes qui n'ont pas pu assister aux séances des groupes de discussion ont suivi une démarche analogue.

Ce recours combiné à la RAP et à des techniques d'interview s'est révélé bénéfique pour les femmes engagées dans la recherche. Grâce à des discussions et à des échanges collectifs, elles ont pu approfondir leur connaissance des racines socio-économiques de leur marginalité actuelle. Ce processus encourage également l'action collective en faveur d'un changement des structures qui sous-tendent la ghettoïsation des femmes, en les réunissant afin qu'elles prennent conscience de leur situation commune et du pouvoir de l'action collective.

Quelques interviews ont également été menées auprès d'organismes de prestation de services dans divers secteurs où il a été possible d'établir des contacts. L'équipe de recherche voulait tracer le portrait global de la communauté philippine et se faire une idée de la situation générale des femmes de la région ainsi que des services offerts par les organismes et de leur connaissance des Philippines mariées par correspondance, de même que des services qu'ils leur prodiguent.

Participant·es visé·es et méthodes d'approche

Cette étude portait sur les Philippines mariées par correspondance, que nous avons rejointes au moyen des réseaux de relations de la communauté philippine et des organisations de femmes du réseau du PWC. Mentionnons entre autres la Prince George Filipino Community Association, la Victoria Filipino-Canadian Association, PINAY (Montréal), le Filipino Workers Support Group (Montréal) et le Philippine Solidarity Group (Toronto). Nous avons également déployé d'autres efforts pour rejoindre les Philippines mariées par correspondance au moyen du bouche à oreille et d'articles dans le bulletin du PWC, Centre Update. Dans les régions où le niveau d'organisation de la communauté philippine était faible ou inexistant, l'équipe de recherche a eu de la difficulté à trouver des participant·es pour son projet. Cette situation témoigne du besoin d'une solide coordination nationale pour appuyer l'expansion des organisations de Philippines partout au Canada.

Malgré cette difficulté, force est de constater la généralisation du phénomène des Philippines mariées par correspondance. Presque partout où se sont rendues les chercheuses et les autres membres du PWC, même en dehors du cadre de ce projet, elles ont entendu des commentaires au sujet de la présence de Philippines mariées par correspondance. Souvent, les membres du PWC rencontraient ces personnes par hasard.

En fin de compte, 40 Philippines de cinq provinces canadiennes ont participé à cette étude.

Traitement et analyse des données

Toutes les séances des groupes de discussion et toutes les interviews ont été transcrites, puis traduites du tagal à l'anglais. Ce travail a duré plusieurs mois et s'est révélé titanesque. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, on a retiré les renseignements signalétiques pour protéger la sécurité des femmes.

L'équipe de recherche a effectué l'analyse sous la direction du comité de recherche et d'éducation du PWC. Tout au long de la démarche, les membres de l'équipe de recherche ont échangé des idées sur les témoignages entendus et les connaissances acquises, à la fois entre elles ainsi qu'avec le collectif du PWC et les bénévoles. Ce processus d'échange et de discussion a permis aux membres de l'équipe de se faire une idée de la situation générale des Philippines mariées par correspondance et de leurs préoccupations. Afin d'approfondir ces connaissances, les membres de l'équipe de recherche et d'autres femmes du collectif du PWC ont réparti entre elles les témoignages recueillis pour en faire une première analyse et un premier classement thématique. L'équipe a également procédé à une analyse documentaire, à des recherches sur des sites Web et à la détermination des secteurs de politique. Elle s'est ensuite réunie pour formuler des recommandations et proposer des mesures visant à amener des changements. Les témoignages recueillis ainsi que les mises à jour concernant les résultats du projet ont été communiqués aux participantes.

3. ANALYSE DOCUMENTAIRE

Des thèmes récurrents ressortent de la recherche sur les mariages internationaux et les mariages par correspondance. Les études cherchent à déterminer pourquoi l'une et l'autre parties choisissent d'épouser un partenaire étranger et quelle est la dynamique du pouvoir au sein de leur relation. L'information est tirée de sources étrangères, car on ne trouve encore aucun document sur le mariage par correspondance au Canada.

Les Philippines qui choisissent d'épouser un étranger le font pour plusieurs raisons d'ordre social et économique. Une enquête sur les facteurs sociaux a traité des sujets suivants : perception selon laquelle une relation entre un Blanc et une Philippine améliore le statut social de cette dernière, pressions sociales en faveur du mariage (syndrome de la « célibataire de sexe féminin »), et plus grande confiance dans leur fidélité et leur sens des responsabilités à titre de soutien de la famille. Plusieurs Philippines qui jouissaient d'une plus grande stabilité financière jugeaient leurs compatriotes infidèles et irresponsables à la lumière du concept du machisme. Sur le plan économique, elles croyaient que le mariage garantissait la stabilité « [traduction] parce que les femmes sont marginalisées sur le marché du travail et que le mariage peut leur offrir une meilleure chance de sécurité économique que le célibat » (Piper 1997).

Les hommes choisissent des Philippines pour épouses surtout pour des raisons d'ordre social et à cause du portrait que tracent les médias des femmes asiatiques. L'image des « douces beautés orientales, esclaves dociles au passé trouble, passives et manipulables » en devient une de « femmes profiteuses qui utilisent le mariage pour court-circuiter le processus d'immigration » (Robinson 1996). Les médias ne sont pas les seuls à véhiculer cette image. Le gouvernement des Philippines en a tiré parti en utilisant une stratégie de marketing touristique qui fait des femmes des objets sexuels. « [traduction] En établissant un parallèle entre les danseuses à moitié nues des clubs de nuit et la culture traditionnelle les femmes aux seins nus des tribus montagnardes — les catalogues de voyage ont maintes fois dépeint la sexualité des entraîneuses de bar comme naturelle et immuable » (Tyner 1997). Les hommes qui choisissent le mariage par correspondance sont en grande majorité âgés de 40 à 60 ans; ils ont déjà été mariés, vivent en milieu rural et entretiennent des idées désuètes du mariage. Quant aux plus jeunes, ils n'ont jamais été mariés et ont une expérience limitée des relations sexuelles (Tyner 1996). Robinson (1996) décrit également un mariage entre un Australien âgé et sa domestique, ce qui témoigne du caractère international de l'image de domestiques que l'on se fait des Philippines.

Les constatations sont contradictoires. Elles vont d'un extrême à l'autre, du mariage harmonieux à la découverte d'une très grande violence conjugale qui n'est jamais dénoncée en raison des inégalités de pouvoir. L'Australie et les Philippines ont mis en oeuvre des programmes gouvernementaux en réponse au tollé qu'a soulevé le mariage par correspondance. Il semble que la majorité des programmes soient axés sur la prévention de la violence familiale plutôt que sur la lutte contre le mariage par correspondance. Le gouvernement des Philippines a créé un programme d'orientation et adopté une loi interdisant le mariage par correspondance. Cependant, cette loi n'a rien fait pour réprimer la croissance de l'industrie du mariage par

correspondance aux Philippines. Le gouvernement de l'Australie a modifié sa politique en matière d'immigration en y ajoutant une nouvelle disposition qui accorde le statut de résidente à la femme mariée par correspondance, même si la relation a été rompue en raison de problèmes familiaux ou reliés à la garde d'enfants. On pourrait proposer au gouvernement du Canada d'intégrer des mesures du genre dans sa politique en matière d'immigration.

4. CONTEXTE MONDIAL ET HISTORIQUE DE L'ARRIVÉE AU CANADA DE PHILIPPINES MARIÉES PAR CORRESPONDANCE

Pour saisir pleinement les raisons qui motivent les Philippines mariées par correspondance à immigrer au Canada, il importe d'examiner le contexte mondial et historique de l'immigration de l'ensemble de ces femmes. Ce mouvement de femmes s'inscrit dans la migration massive des Philippines qui fuient la pauvreté, le chômage et les crises politiques et économiques chroniques dans leur pays d'origine (un pays en développement) pour se retrouver dans les pays industrialisés où elles sont exploitées en tant que main-d'oeuvre bon marché. Les témoignages individuels des Philippines mariées par correspondance reflètent cette analyse, comme le montrent en détail les constatations issues du projet.

La migration, volet de la mondialisation

La migration d'une région géographique à une autre existe depuis le début de la société humaine. Les premières études portaient sur le phénomène de la migration des paysannes et paysans vers les villes. Toutefois, en cette ère de mondialisation, la migration se produit sur une échelle différente. Comme le montre l'expérience des Philippines mariées par correspondance, il ne s'agit plus tout simplement du mouvement du milieu rural vers le milieu urbain. Il faut maintenant envisager la migration comme un mouvement massif des pays sous-développés du Sud vers les pays industrialisés du Nord. La cause fondamentale de cette migration mondiale est la mondialisation du capital et la quête incessante de bénéfices. Par son expansion continue, le capital international fausse les modes de développement économique des pays et force les gens à « migrer » pour survivre. Cette chosification systématique des personnes qui habitent dans les pays en développement profite à la fois au pays d'origine et au pays d'accueil et fait partie intégrante du programme de mondialisation néo-libéral.

Causes profondes de la migration à partir des Philippines

L'histoire de la migration des Philippines et des Philippins remonte à l'époque du commerce maritime effectué par les galions espagnols entre les Philippines, le Mexique et l'Espagne. Les Philippins travaillaient à bord des galions espagnols et, parfois, s'installaient dans le nouveau monde des Amériques. Les Philippines ont été une colonie espagnole durant plus de trois cents ans.

Au début du 20^e siècle, la migration à partir des Philippines a commencé à prendre de l'ampleur. Par exemple, durant le règne colonial des États-Unis aux Philippines, des milliers de travailleuses et de travailleurs agricoles philippins ont été recrutés pour travailler dans des plantations hawaïennes et des vergers californiens (Tujan 1995).

La transformation en marchandises et l'exportation des Philippines et des Philippins ont connu une croissance phénoménale depuis les premières vagues de migration. Les Philippines sont maintenant le premier exportateur de main-d'oeuvre de la planète, et ce pays est décrit comme la plus grande nation migrante (Boti 1997). On compte plus de huit millions de

travailleuses et travailleurs philippins migrants dans plus de 186 pays du monde (MIGRANTE 1998).

Pour présenter cette statistique étonnante sous un autre jour, on estime que plus de 2 000 Philippines et Philippins quittent le pays chaque jour pour aller travailler à l'étranger (Batara 1996). Collectivement, cette main-d'oeuvre philippine exportée injecte sept milliards de dollars américains par année en moyenne dans l'économie philippine en difficulté (MIGRANTE 1998). Environ 10 p. 100 de la population philippine se trouve à l'étranger; malheureusement, l'expérience de la population philippine est de plus en plus caractérisée par ses déplacements et par sa diaspora.

Les causes profondes de la migration philippine résident dans le caractère semi-colonial et semi-féodal de la société philippine. Cette situation découle de la domination qu'exercent toujours l'impérialisme américain et les classes dirigeantes de propriétaires terriens et de compradors sur la société philippine. Le pays accuse toujours du retard sur le plan agricole et, sans industries de base, il connaît un état forcé de sous-développement et de pauvreté extrême.

Les Philippines étant un pays en développement, l'écart entre les riches et les pauvres continue de s'élargir. Quatre-vingt pour cent de la population possède moins de 20 p. 100 des ressources du pays, tandis que 20 p. 100 de la population possède 80 p. 100 des ressources. Soixante-dix pour cent de la population vit au-dessous du seuil de la pauvreté; il s'agit surtout de paysannes et de paysans ainsi que de travailleuses et de travailleurs (IBON 1995). Le chômage et la pauvreté sont endémiques, étant donné que les prix des denrées de base s'élèvent hors de la portée de la Philippine ou du Philippin ordinaire. Le salaire quotidien minimum est d'environ 50 p. 100 inférieur au coût de la vie quotidien (GABRIELA 1998a). Des communautés entières de paysannes et de paysans, d'autochtones et de travailleuses et travailleurs sont déracinées au moment où le gouvernement philippin cherche à attirer davantage d'investissements étrangers dans les exportations agricoles, les mines et la promotion immobilière à des fins touristiques.

La migration du peuple philippin s'inscrit dans le contexte d'une crise économique et politique de plus en plus aiguë. En fait, la politique officielle du gouvernement philippin encourage la migration et la transformation en marchandises de la population. Le mécanisme d'exportation systématique de la main-d'oeuvre, appelé Labour Export Policy (LEP), s'inscrit dans les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale comme conditions d'emprunt. En fin de compte, la LEP et les PAS font partie des politiques néo-libérales de mondialisation. La LEP cherche à atténuer les problèmes permanents de chômage massif, de déficit commercial, de dette extérieure et d'instabilité sociale. Adoptée à l'origine sous la dictature de Ferdinand Marcos, au cours des années 1970, la politique d'exportation de la main-d'oeuvre est demeurée un élément clé des prétendus plans de « développement » des gouvernements philippins successifs. Depuis les régimes de Corazon Aquino et Fidel V. Ramos jusqu'à celui de l'actuel président, Joseph Estrada, le gouvernement philippin a toujours compté sur les envois d'argent de ces personnes migrantes pour soutenir l'économie et rembourser l'énorme dette extérieure envers le FMI et la Banque mondiale. Au lieu de vendre des noix de coco et du sucre, le gouvernement des Philippines est maintenant

engagé dans la pratique raffinée qui consiste à vendre sa propre population aux pays industrialisés. Le niveau élevé de scolarité et de compétences des migrantes et migrants philippins est leur principal attrait; qui plus est, ces personnes constituent de la main-d'oeuvre bon marché. Cela fait des travailleuses et travailleurs philippins des marchandises aptes à soutenir la concurrence sur le marché capitaliste mondial.

Ainsi, on dit souvent des travailleuses et travailleurs migrants philippins qu'elles et ils sont les « héroïnes et les héros des temps modernes » des Philippines. On affirme même souvent que c'est grâce à eux que l'économie philippine n'a pas souffert d'une crise aussi profonde que celle des pays voisins au plus fort de la « grippe » asiatique, en 1997-1998. Cette position adoptée par le gouvernement des Philippines occulte toutefois la réalité que constituent la violence, les faibles salaires, les conditions de travail intolérables, la discrimination et l'exploitation dont sont victimes les travailleuses et travailleurs philippins migrants dans le monde entier. Les cas de Flor Contemplacion (pendue à Singapour en 1995) et de Sarah Balagagan (condamnée à mort pour avoir tué son employeur après qu'il l'eut violée, en 1996) ont fait prendre conscience à la planète du sort de ces travailleuses et travailleurs. Même s'il s'attire les regards du monde entier, le gouvernement des Philippines fait montre d'une inutilité et d'une inefficacité désolantes lorsqu'il s'agit d'aider ces personnes.

Tendance actuelle : Féminisation de la migration et trafic des femmes venant des Philippines

La grande majorité des personnes qui quittent les Philippines pour aller travailler à l'étranger sont des femmes — 55 p. 100 (GABRIELA 1998b). Si, à l'origine, ces personnes étaient des hommes, marins ou travailleurs de la construction, ceux-ci ont fini par être surpassés en nombre par les femmes. Ces dernières connaissent les mêmes problèmes d'exploitation et d'oppression que leurs homologues masculins, mais elles sont aussi exposées à d'autres problèmes, soit l'oppression et la violence fondées sur le sexe. Beaucoup sont rentrées aux Philippines mortes ou victimes de viols brutaux, d'agressions et d'autres formes de violence (Asia Pacific 1996). Mais quelles sont les causes profondes de cette tendance à la féminisation de la migration à partir des Philippines?

Tout d'abord, il faut examiner la nature de l'économie de ce pays. Les femmes n'échappent pas aux répercussions destructrices de la crise économique qui y sévit. En fait, elles sont souvent les plus durement touchées par les déplacements, la pauvreté et le chômage. Aux Philippines, les pauvres sont surtout des femmes : paysannes, travailleuses, citadines pauvres et autochtones. Qui plus est, certaines politiques adoptées par le gouvernement de ce pays (telles que la création de zones franches industrielles¹ et la promotion du tourisme) y favorisent l'exploitation des femmes. Par exemple, entre 60 et 80 p. 100 des personnes qui travaillent dans les zones franches industrielles sont des femmes (GABRIELA 1998a). Il s'agit souvent de jeunes femmes célibataires qui travaillent pour de faibles salaires et dans des conditions déplorables. Dans certains cas, elles sont soumises à des tests de virginité et leur famille est contrainte de signer des ententes en vertu desquelles elle ne peut permettre à ses filles de devenir enceintes ou d'adhérer à un syndicat. Un bon nombre des personnes qui ont perdu leur emploi aux Philippines, ces dernières années, sont des femmes qui travaillaient dans les zones

franches industrielles. Aux termes de la politique de développement du tourisme, les femmes philippines servent également d'appât pour attirer les étrangers aux Philippines. Selon Ninotchka Rosca (2000), écrivaine et militante philippine de renom, « le tourisme sexuel est le moyen le moins coûteux et le plus facile d'attirer les touristes ».

Les femmes philippines sont ainsi repoussées vers les secteurs informels de l'économie philippine et, fait des plus tragiques, vers la prostitution. Bien que le « *[Traduction]* commerce du sexe ne soit pas un élément de la culture autochtone des Philippines » (Rosca 2000), les Philippines comptent maintenant le plus grand nombre de prostituées en Asie du Sud-Est, soit 600 000, selon l'Organisation internationale du travail (GABRIELA 1999c). Des régions complètes des Philippines, notamment Olongapo et Angeles City (où étaient situées auparavant des bases militaires américaines), sont reconnues à l'échelle de la planète comme des destinations de choix pour le tourisme sexuel et les pédophiles. GABRIELA Philippines, l'alliance nationale des organisations de femmes, a publié une mise en garde selon laquelle la ratification, en 1999, du Visiting Forces Agreement entre les États-Unis et les Philippines donnera lieu à une hausse de la prostitution (Centre for Women's Resources 1998). La croissance du tourisme sexuel aux Philippines est donc un facteur important qui stimule le trafic mondial des femmes philippines, et notamment le mariage par correspondance.

De plus, les structures féodales et patriarcales sont profondément ancrées dans la société et la culture philippines. Les femmes occupent une place subordonnée et inégale au sein de la famille et de la société philippines; elles sont responsables du renouvellement de la main-d'oeuvre et de l'exécution de tous les travaux ménagers connexes. Sur le plan historique, l'oppression des femmes aux Philippines est le fruit des répercussions permanentes du féodalisme, du colonialisme et de l'impérialisme sur la société de ce pays, comme en témoigne le fait que les femmes y sont également responsables de la survie économique de leur famille (Rosca 2000).

La féminisation de la migration à partir des Philippines découle aussi de l'évolution des économies des pays d'accueil, y compris le passage, dans le domaine de l'emploi, de la fabrication aux services, et l'entrée accrue des femmes au sein de la population active. Ces changements ont créé un besoin de main-d'oeuvre (le plus souvent féminine) pour exécuter les travaux ménagers et d'autres travaux connexes dans le secteur des services.

Dans le passé, les femmes philippines quittaient le pays à titre de professionnelles (infirmières, enseignantes ou autres). Par exemple, en Arabie Saoudite, un grand nombre d'infirmières travaillent dans les hôpitaux. Au Canada, de nombreuses Philippines sont venues travailler comme infirmières et enseignantes au cours des années 1960 et 1970. Toutefois, lorsque les économies des pays d'accueil ont commencé à ralentir, le besoin de travailleuses domestiques et de femmes pour participer au secteur informel comme artistes de spectacle et prostituées a commencé à prédominer. Les femmes mariées par correspondance sont la dernière vague de Philippines à quitter le pays. Par conséquent, le trafic des Philippines comme travailleuses domestiques, artistes de spectacle, prostituées et femmes mariées par correspondance est un phénomène mondial. Toutefois, le nombre croissant de Philippines qui font l'objet de trafic ne constitue qu'une portion des quelque un à quatre

millions de femmes victimes de trafic dans le monde entier — dont la majorité viennent de pays en développement (OIT 1998d).

Le profil de cette migration forcée et du trafic des femmes se dégage nettement des chiffres. À Hong Kong, on compte plus de 100 000 travailleuses domestiques philippines (Timson 1995). À Singapour, il y en a 50 000. Au Japon, 75 000 Philippines travaillent comme « artistes de spectacle » — euphémisme pour désigner les danseuses, les hôtesse de bar, les masseuses et les prostituées (Batara 1996). Au Nigeria, en 1996, 150 Philippines ont été vendues pour le commerce du sexe (Monte 1998). En Europe, on ne compte plus les cas de Philippines vendues pour la prostitution (de Stoop 1994).

C'est dans ce contexte que se situent les Philippines mariées par correspondance. Selon le gouvernement philippin, près de 150 000 femmes ont quitté le pays entre 1989 et 1998, à titre de fiancées ou d'épouses d'étrangers (GABRIELA 1998e). Elles sont parties surtout à destination des États-Unis (Svensson 1996), de l'Australie et de l'Europe. Dans ces pays, le phénomène du mariage de Philippines par correspondance a suscité beaucoup d'attention en raison d'assassinats brutaux et de morts. Par exemple, en Australie, on estime que 22 Philippines mariées par correspondance ont été assassinées ou ont « disparu » depuis 1980 (CPC 1994). Aux États-Unis, le meurtre, dans un tribunal de Seattle, de Susanna Blackwell, qui était enceinte, et de son amie philippine par son ex-conjoint américain est venu de nouveau souligner le sort des Philippines mariées par correspondance. L'exemple d'une agence américaine illustre l'ampleur de la transformation des femmes philippines en marchandises et des bénéfices de l'industrie du mariage par correspondance. Chaque mois, un millier d'hommes versent 200 \$ chacun à Cherry Blossoms pour ce « service », ce qui représente un bénéfice brut annuel de 2 400 000 \$.

L'aggravation de la crise aux Philippines ne pourra que maintenir la migration forcée et le trafic des femmes des pays en développement.

L'expérience canadienne : Politique en matière d'immigration et croissance de la communauté philippine au Canada

Le Canada, à titre de pays industriel à l'ère de la mondialisation, a également profité de cette migration massive de la population philippine. Avant de nous tourner vers l'histoire de la communauté philippine au Canada, il y a lieu de jeter un coup d'oeil sur l'évolution et les fondements idéologiques de la politique du Canada en matière d'immigration.

L'émergence du capitalisme ainsi que la croissance et l'expansion des pouvoirs coloniaux en Amérique du Nord et dans d'autres parties du monde situent le contexte de l'immigration au Canada aujourd'hui. Exception faite des peuples des Premières nations, ce sont des immigrants qui peuplent le Canada.

Avant la fin du 19^e siècle, il n'existait à toutes fins utiles aucune politique systématique en matière d'immigration, puisqu'il fallait attirer des colons (Anderson et Frideres 1981 : 223). On répartit habituellement en cinq phases l'immigration au Canada :

- l'époque française
- l'époque anglaise
- les groupes français, germanophones, slaves et scandinaves
- la période suivant la Première Guerre mondiale, avec l'imposition de limites de plus en plus rigoureuses fondées sur des motifs arbitraires et racistes
- la période suivant la Seconde Guerre mondiale, avec un plus grand nombre d'immigrants de plus en plus diversifiés

Le nombre d'immigrants venant des pays pauvres du Sud a augmenté lorsque les politiques en matière d'immigration ont été libéralisées, au cours des années 1960 et 1970 grâce, par exemple, à l'adoption du système de points. Toutefois, ce n'est qu'en 1976 que le nombre de personnes de couleur du Sud a dépassé le nombre d'immigrants européens.

L'immigration de personnes de couleur venant des pays en développement est réglée et influencée par le développement historique du Canada en tant que pays capitaliste. Ce sont surtout les besoins du Canada en main-d'oeuvre qui déterminent l'entrée de ces immigrantes et immigrants. Les politiques du Canada en matière d'immigration attestent clairement le parti pris historique du Canada sur le plan de la classe et de la race. Les pauvres et les personnes de couleur ne sont admis au Canada que pour combler le besoin de main-d'oeuvre à bon marché — manoeuvres chinois pour construire le chemin de fer, agriculteurs de l'Europe de l'Est et du Centre pour coloniser et mettre en valeur les terres agricoles de l'Ouest et, plus récemment, femmes des pays en développement pour effectuer du travail ménager.

Toutefois, bien que le Canada ait encouragé l'immigration pour répondre à ses propres besoins en main-d'oeuvre, il resserre l'immigration en période de crise économique et pour maintenir la prédominance du statu quo blanc. La taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois en 1903, les limites à l'immigration japonaise à la fin des années 1930 et 1940 et la mise en oeuvre de la politique du « passage ininterrompu » pour exclure les immigrants de l'Asie du Sud au début du 20^e siècle sont des exemples manifestes de la politique d'exclusion que pratique le Canada à l'égard des personnes de couleur en période de crise économique.

La communauté philippine au Canada

Au Canada, les Philippines et les Philippins font partie de la dernière vague d'immigration dominée par des personnes de couleur venant des pays sous-développés du Sud. En fait, ces personnes sont relativement de nouvelles venues au Canada; elles sont arrivées pour la première fois au cours des années 1960.

Depuis lors, la communauté philippine du Canada a connu une croissance rapide. De 1968 à 1973, 23 892 immigrantes et immigrants sont venus des Philippines. En 1976, les Philippines et Philippins arrivaient au rythme d'environ 6 000 par année (CIC 1996). En 1996, ce groupe était le cinquième en importance, pour ce qui est de l'immigration au Canada (13 132 immigrantes et immigrants de toutes les classes) (CIC 1999a).

L'immigration des Philippines et des Philippins au Canada peut être répartie d'une façon générale en trois périodes, ou « vagues » (PWC 1997 : 16).

- **Des années 1960 au début des années 1970** : c'étaient surtout des professionnelles et professionnels (médecins, infirmières, enseignantes et enseignants, etc.) qui arrivaient des Philippines au Canada à titre d'immigrants ayant reçu le droit d'établissement. Ces personnes sont arrivées à un moment où le Canada connaissait un essor économique et avait besoin de professionnelles et de professionnels qualifiés.
- **Les années 1970** : à mesure que s'aggravait la crise politique et économique aux Philippines, en raison de la déclaration de la loi martiale en 1972, les Philippines et les Philippins ont continué d'entrer au Canada à titre de professionnelles et professionnels et de travailleuses et travailleurs qualifiés. L'ajout de la catégorie « réunification des familles » à la politique du Canada en matière d'immigration a permis le parrainage au Canada de nombreux parents de la première vague d'immigrants.
- **Des années 1980 à aujourd'hui** : la croissance prononcée de l'immigration de travailleuses et de travailleurs domestiques philippins marque cette dernière vague. Bien que des immigrantes et immigrants indépendants et parrainés continuent d'arriver au Canada, le besoin de main-d'oeuvre à bon marché offerte par les travailleuses et les travailleurs domestiques prédomine.

La communauté philippine peut être classée en deux groupes : les immigrantes et immigrants (résidentes et résidents permanents, citoyennes et citoyens) et les migrantes et migrants (travailleuses et travailleurs migrants, sans-papiers, étudiantes et étudiants, professionnelles et professionnels ou bureaucrates envoyés pour étudier ou suivre une formation à l'étranger, et fonctionnaires de l'État).

La communauté philippine au Canada compte maintenant plus de 240 000 personnes, selon les derniers chiffres de Statistique Canada. Cette communauté est concentrée dans les principaux centres urbains que sont Toronto, Vancouver, Winnipeg et Montréal.

Une remarque importante s'impose au sujet des statistiques disponibles sur la communauté philippine. La catégorie « immigrantes et immigrants » ne comprend pas les travailleuses et travailleurs domestiques entrés grâce au Programme concernant les aides familiaux résidents. Ces personnes n'ont qu'un statut de travailleuse ou travailleur temporaire, mais elles représentent une forte proportion (environ le tiers) de la communauté philippine au Canada.

Les Philippines et les Philippins qui habitent au Canada sont en général âgés de 25 à 48 ans, soit le groupe d'âge le plus productif, et ils sont très scolarisés. En fait, les immigrantes et les immigrants venant des Philippines sont plus susceptibles que l'ensemble des immigrants et même des personnes nées au Canada de posséder un diplôme universitaire (CIC 1996). Pourtant, leurs revenus sont inférieurs à ceux des autres groupes. Le revenu moyen des immigrantes et des immigrants philippins (exception faite des travailleuses et travailleurs domestiques) est de 21 700 \$, comparativement à 23 700 \$ pour les personnes nées au Canada (CIC 1996).

De plus, la ségrégation professionnelle est extrême. Les hommes sont relégués à des postes de concierges et de préposés au nettoyage, tandis que les femmes sont reléguées au soin des enfants et au travail ménager (Hiebert 1997).

La marginalisation et la ségrégation économique de la communauté philippine au Canada sont manifestes. En tant que membres d'une communauté immigrante et migrante, les Philippines et les Philippins souffrent des répercussions de la déqualification, du racisme et de la discrimination, ainsi que de la crise économique générale au Canada. Bien que leur nombre augmente au Canada, il arrive souvent qu'on n'attache aucune importance à leurs besoins et à leurs points de vue.

Situation des femmes philippines au Canada

Les femmes philippines représentent une proportion importante de la communauté philippine au Canada depuis les années 1960. Le Canada a recruté directement de nombreuses Philippines comme enseignantes et infirmières dans les hôpitaux et les écoles connaissant une pénurie de main-d'oeuvre. À ce titre, les premières immigrantes philippines ont été un élément indispensable de la croissance de l'économie canadienne. À preuve, de nombreuses Philippines ont travaillé dans des régions éloignées et dans de nombreuses réserves des Premières nations parce que les infirmières et les enseignantes canadiennes refusaient d'y travailler. Un grand nombre de Philippines ont été aussi recrutées directement pour travailler dans l'industrie du vêtement au Manitoba.

Depuis le tournant du siècle, le Canada exploite la main-d'oeuvre bon marché constituée d'immigrantes pauvres pour le travail ménager. Ce phénomène a débuté avec l'arrivée des Européennes, suivies des Antillaises, qui sont venues au cours des années 1950. En 1973, on a institué un système de visas temporaires pour éviter que des femmes entrent au Canada et y demeurent illégalement (Macklin 1994 : 17). Grâce aux luttes menées par les Antillaises, un programme d'immigration mieux réglementé a été créé en 1981. Le Programme concernant les employés de maison étrangers (PEME) a marqué l'institutionnalisation de l'exploitation par le Canada des femmes des pays en développement pour le travail ménager. La politique d'importation de travailleuses et travailleurs domestiques est le résultat direct de l'entrée des Canadiennes sur le marché du travail. Dans les pays industrialisés, lorsque les femmes quittent la maison pour aller travailler, l'embauche d'une bonne d'enfants devient une option abordable pour la plupart des familles des classes moyenne et supérieure. Parallèlement, le Canada a abandonné sa politique nationale en matière de garde d'enfants, pour choisir plutôt d'aborder la responsabilité sociale de la garde des enfants en offrant cette option aux familles qui pouvaient se permettre d'embaucher une travailleuse domestique.

La mise en oeuvre du PEME correspondait parfaitement à l'intensification de la Labour Export Policy du gouvernement des Philippines. Ainsi, le PEME a donné lieu à « une hausse remarquable du nombre d'immigrantes et d'immigrants philippins » (Macklin 1994 : 21). On estime actuellement que plus de 90 000 Philippines sont venues au Canada à titre de travailleuses domestiques, aux termes du PEME et du programme qui l'a remplacé, le Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR).

Le PAFR a remplacé le PEME en 1991 et demeure le programme officiel du gouvernement canadien à l'égard des travailleuses et des travailleurs domestiques. Les organisations de travailleuses et de travailleurs domestiques, y compris les groupes de Philippines, ont milité contre les modifications au programme qui rendaient plus difficile la migration des femmes venant des pays en développement (en imposant par exemple des exigences plus rigoureuses en matière d'instruction et de formation), mais elles ont également critiqué les fondements du programme, qui perpétuent l'exploitation et l'oppression de ces femmes. Les pierres angulaires du PAFR sont l'obligation d'habiter chez l'employeur durant deux années et le statut temporaire accordé aux femmes (à la différence des Philippines arrivées au cours des années 1960, qui sont entrées au Canada à titre d'immigrantes ayant reçu le droit d'établissement). Si on n'élimine pas ces fondements de l'exploitation, la situation des travailleuses et travailleurs domestiques ne s'améliorera jamais parce que le contexte systémique qui favorise les mauvais traitements et la vulnérabilité demeurera inchangé.

Un grand nombre de travailleuses domestiques philippines ont de longues heures de travail non rémunérées ou mal rémunérées, subissent des sévices physiques et psychologiques, connaissent une déqualification et l'isolement et ont une faible estime de soi. Le Canada, tout en se faisant le champion des droits de la personne, n'attache aucune importance à la violation flagrante des droits de ces femmes à titre de travailleuses et de femmes. En fait, le Canada n'a pas signé la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Dans l'ensemble, la situation marginale de la communauté philippine au Canada, y compris la situation des femmes philippines, détermine le contexte de la présence des Philippines mariées par correspondance. Puisque le Canada exécute depuis près de 20 ans des programmes bien établis et institutionnalisés comme le PEME et le PAFR, il n'y a pas encore eu d'arrivée massive d'immigrantes philippines par d'autres voies, comme l'industrie du mariage par correspondance. Cependant, comme l'illustrent les constatations issues du projet, il y a lieu de s'inquiéter au moment où le Canada aborde la nouvelle frontière du mariage de Philippines par correspondance et des autres types de trafic des femmes.

5. NOS VOIX, NOS EXPÉRIENCES, NOS LUTTES : L'HISTOIRE DE SIX PHILIPPINES MARIÉES PAR CORRESPONDANCE²

Maria

Jane : *Pouvez-vous partager avec nous l'histoire de votre vie aux Philippines, de votre travail, votre famille, etc. ?*

Maria : *Aux Philippines, j'étais la tutrice de mes neveux et nièces. Leurs parents m'étaient très reconnaissants parce que leurs enfants s'étaient épanouis.*

Jane : *Êtes-vous enseignante ?*

Maria : *Non, mais j'ai plusieurs neveux et nièces qui étudient. Quand j'ai commencé à m'occuper d'eux, leurs parents m'ont dit qu'ils étaient devenus intelligents. Auparavant, j'écrivais déjà pour une revue. Il est arrivé que des articles de leurs enfants y soient aussi publiés.*

Maita : *Quel genre d'histoires écriviez-vous ?*

Maria : *Des histoires d'amour. J'ai tellement aimé ma vie d'adolescente. Je suis la troisième enfant de la famille. J'ai une personnalité un peu fofolle, espiègle, mais vaillante. J'ai grandi à Manille, aux Philippines.*

Jane : *Quand avez-vous quitté les Philippines ?*

Maria : *Lorsque j'étais au début de la trentaine. Mes parents m'ont dit que si mon partenaire ne m'aimait pas vraiment, je serais malheureuse un jour. J'ai eu des correspondants, j'ai eu beaucoup de chance pour les correspondants. Je me suis dit que c'était peut-être la chance de ma vie. J'ai eu autrefois un petit ami qui venait de quelque part à Mindanao. Il était dans l'armée, mais ce n'était qu'un copain pour moi.*

Maita : *Que font vos parents aux Philippines ?*

Maria : *Mon père a vécu et travaillé à Manille pendant plus de 20 ans. Il est même allé travailler à l'étranger lorsque nous étions encore très jeunes. Mais après son retour aux Philippines, il n'est jamais reparti pour l'étranger. Ma mère a vraiment essayé de le pousser à retourner travailler à l'étranger, mais il est tellement sentimental.*

Jane : *Et votre mère, que fait-elle ?*

Maria : *Ma mère est simple ménagère. C'est pourquoi nous vivions d'une paye à l'autre.*

Jane : *Comment avez-vous rencontré votre mari? Où vous êtes-vous rencontrés?*

Maria : *Nous nous sommes rencontrés aux Philippines. C'est une longue histoire! Un jour, j'ai jeté par hasard un coup d'oeil à ce magazine, à l'époque de Marcos. Je pensais qu'avec un peu de chance, j'y trouverais des correspondants, alors je me suis dit « Pourquoi ne pas aller à l'étranger? »*

Jane : *Vous ne faisiez qu'essayer. Ce n'était qu'un essai?*

Maria : *Oui! Je ne faisais qu'essayer. Ma soeur voulait aller à l'étranger. Moi, je n'étais pas tellement intéressée à y aller; je me disais que je ne voulais pas y aller, mais que je m'ennuyais tout simplement, et tout ça.*

Jane : *Comment l'avez-vous rencontré, ou comment avez-vous pris des renseignements sur lui?*

Maria : *Dans les petites annonces de correspondants. Il y avait une très petite photo dans un magazine. Mais j'avais un autre choix. C'était un Australien, mais il n'a pas répondu.*

Jane : *Alors, après, vous avez échangé des lettres?*

Maria : *Oui, nous avons correspondu pendant près d'un an.*

Jane : *Pendant combien de temps?*

Maria : *Un an. Puis, après un an, il m'a demandée en mariage. Et la façon dont il s'y est pris... Il ne m'a pas demandé « Veux-tu m'épouser »? Il a dit : « Je vais t'épouser ». Un point, c'est tout! C'était sa proposition, mais...*

Maita : *Et c'est tout?*

Maria : *Bon, je l'aimais bien, mais mon père m'a dit : « Il habite trop loin ». Mais j'ai dit : « Je vieillis. Je pourrais bien rester célibataire toute ma vie ». Mais je reconnais que je lui ai tenu tête. Ma mère a dit à mon père : « Laisse-la aller », parce que mon père me harcelait partout dans la maison. J'avais déjà 30 ans et à ce moment-là, j'étais paniquée. Nous avons continué à correspondre. Mais j'ai jeté sa photo parce qu'il était trop vieux. Mais ensuite, une de mes soeurs a dit : « Allons, rien ne t'arrivera. Si tu ne l'aimes pas, ce n'est pas grave. Il ne te fera pas de mal. D'ailleurs, il n'a rien obtenu de toi. Par contre, si tu l'aimes bien, il est certain qu'il se produira quelque chose ». Et au cas où, elle m'a répété : « Allons, réponds-lui maintenant »!*

Puis je me suis décidée, d'accord! Il écrivait très bien. Sa lettre était si encourageante, elle me faisait me sentir bien. Il y a tant de belles phrases dans ses lettres.

Maita : Quel genre d'histoires échangeait-t-il avec vous?

Maria : Des balivernes. Mais il a écrit : « Lorsque tu viendras, tu te diras peut-être « Pourquoi diable m'as-tu fait venir ici »?

Jane : Je pensais que vous vous étiez mariés aux Philippines?

Maria : Oui.

Jane : Alors, vous l'avez épousé aux Philippines?

Maria : Oui, aux Philippines. Il était tellement drôle parce qu'il pouvait conduire ma jeep. Et il a dit qu'il ne savait pas que nous nous marierions à ce moment-là. Oui, tout ce que je savais, c'était que nous allions seulement faire des achats. Le juge a dit : « Non, vous ne pouvez pas ». Mais ma soeur, qui a tellement d'influence, a dit : « Oh, allons! Tu devrais te marier, sinon tu pourrais tomber enceinte ».

Jane : Alors, vous étiez déjà enceinte?

Maria : Oui, j'étais déjà enceinte. Mike est le genre de personne avec qui vous pourriez facilement vous entendre. Tout le monde l'aime. C'est un insouciant.

Jane : Lorsque vous êtes devenue enceinte, êtes-vous demeurée aux Philippines; y est-il demeuré aussi?

Maria : Il y est resté un mois. Alors, pendant toute une année, nous n'avons pas habité ensemble parce qu'il était revenu ici, au Canada.

Jane : Il est simplement allé là-bas. Puis vous êtes devenue enceinte. Puis vous vous êtes mariés après avoir vécu pendant un mois aux Philippines. Puis il est retourné au Canada?

Maria : Oui. Je n'étais pas encore autorisée à venir ici. Je n'avais pas encore de papiers. Mais bien sûr, à ce moment-là, j'étais tellement effrayée parce que j'étais déjà enceinte et je pensais qu'il m'abandonnerait. Mais il semble qu'il était bien décidé à s'occuper de moi. Et puis ma belle-mère avait déjà commencé à m'écrire. Alors, il m'a laissée aux Philippines et a payé 150 000 pesos P.

Maita : Pourquoi ce montant de 150 000 pesos P?

Maria : *Je l'ai utilisé pour payer l'hôpital à la naissance de mon bébé.*

Jane : *Avez-vous eu une césarienne?*

Maria : *Non, j'ai accouché naturellement.*

Alice : *Ce n'est pas trop cher?*

Maria : *Oui, c'est vraiment trop cher.*

Jane : *Quand vous êtes-vous mariés?*

Maria : *Il y a environ 10 ans.*

Jane : *Êtes-vous devenue enceinte de votre deuxième enfant aux Philippines?*

Maria : *Non, j'étais déjà au Canada quand nous avons conçu notre deuxième enfant.*

Jane : *Après le mariage, que s'est-il passé?*

Maria : *Nous n'avons pas habité ensemble avant une autre année. Je harcelais toujours l'ambassade du Canada en laissant des messages dans la boîte vocale, car on ne nous laisse pas entrer à l'intérieur et on n'accepte pas non plus d'appels téléphoniques. Ils sont si sévères. J'étais tellement furieuse parce que mon bébé avait déjà six mois mais n'avait pas encore vu son père canadien. Oui. À ce moment-là, je ne savais pas faire la cuisine. Je ne savais pas comment faire cuire le riz.*

Maita : *Aviez-vous des domestiques aux Philippines?*

Maria : *Oui, nous avons quelqu'un pour préparer nos repas et quelqu'un pour faire la lessive. Ma mère me traitait vraiment comme un bébé, car j'étais la plus jeune.*

Jane : *Quand vous êtes venue ici, vous a-t-il parrainée?*

Maria : *Oui.*

Jane : *Vos parents vous aidaient-ils aussi?*

Maria : *Oui, mais seulement à la fin.*

Jane : *Mais, lorsque vous êtes arrivée ici, où habitiez-vous?*

Maria : *J'habitais à 45 minutes de la ville.*

Jane : *Alors, quelle a été votre expérience là-bas? Y avez-vous amené vos enfants?*

Maria : *Oui, j'ai amené mes enfants avec moi. Il n'était pas là avec moi aux Philippines. Au moment où je préparais mes papiers, je lui avais envoyé ma photo car nous avions une vie sexuelle active. Il m'avait envoyé de l'argent et un appareil-photo automatique pour que je prenne des photos de moi nue.*

Alice : *Il veut un corps tout nu (rires).*

Jane : *Alors, c'est ce que vous avez fait durant toutes ces années?*

Maria : *Oui. Après cela, nous nous sommes bien débrouillés par téléphone, côté sexe. Je lui envoyais des photos de moi nue et nous correspondions.*

Jane : *Et les bandes sonores? Échangez-vous des bandes sonores?*

Maria : *Pas de bandes sonores, juste des photos de nus ou autre (rires).*

Jane : *Avez-vous demandé à votre soeur de prendre vos photos? Comment faisiez-vous?*

Maria : *Non, bien sûr que non (rires). J'étais nue. Ma nièce prenait les photos pour moi ou je me servais d'un retardateur. Alors, je disais : « Fais bien cela, d'accord »? Parce que je ne suis pas bonne cuisinière. Alors sa priorité, c'est la chambre à coucher, bien sûr.*

Alice : *C'est difficile de s'adapter l'un à l'autre, non?*

Maria : *Oui, et il y avait tellement de choses à réparer à la maison. Nous avions des disputes. Nous nous bagarrions. Parfois, nous voulions laisser tomber. Parfois, je cassais de la vaisselle à cause de problèmes dans la maison, comme l'absence de système d'égout dans notre maison.*

Jane : *C'est ce genre de maison?*

Maria : *Non, ce n'était qu'une cabane. C'était une maison mobile et l'eau provenait du lac. Il n'y avait pas d'eau courante et c'est seulement après que j'ai découvert tout ça.*

Jane : *Alors vous utilisiez l'eau du lac et vos enfants étaient avec vous?*

Maria : *Bien sûr, nous avions l'habitude d'y prendre l'eau. Oui, ils venaient avec moi chercher l'eau dans le lac et c'était si difficile. Surtout en hiver, faire l'entretien de la maison, sans eau courante. Parfois, durant l'hiver, c'était mon mari qui allait puiser l'eau du lac.*

Maita : *Et si l'eau était gelée, que faisiez-vous?*

Maria : *Bien sûr, je devais la faire bouillir pour la stériliser. Ce n'est pas drôle, une vie vraiment vraiment dure. Ma vie était un tel gâchis. Ma vie était tellement difficile.*

Jane : *Êtes-vous devenue enceinte de nouveau?*

Maria : *Oui. Lorsque je lavais la vaisselle, je me mettais à pleurer. J'allais aux toilettes en pleurant. Parfois il pensait que j'avais seulement trop mangé et que j'avais mal à l'estomac ou quelque chose du genre.*

Alice : *Peut-être n'êtes vous pas bonne cuisinière?*

Maria : *Parfois, il me montrait à faire la cuisine. Je croyais qu'il suffisait de mettre de l'eau sur le porc.*

Jane : *Qu'avez-vous cuisiné lorsque vous avez commencé à habiter ensemble? Mangiez-vous du riz, ou quoi?*

Maria : *Je lui ai dit que je ne savais pas faire cuire le riz, et nous avons mangé des frites au lieu du riz. Ou alors il se montrait gentil et me disait : « Oh, tu cuisines bien, c'est bon », même si le riz semblait mouillé.*

Jane : *Que pensiez-vous du climat? N'aviez-vous pas froid?*

Maria : *Pas vraiment. Mais lorsque j'arrivais à la maison, il faisait froid et il y avait de la neige. C'est comme si c'était hier.*

Jane : *C'est vraiment difficile. C'est normal. Cela nous aide aussi à apprendre. C'est difficile de s'adapter. Comment avez-vous fait?*

Maita : *La survie?*

Alice : *Comment vous êtes-vous habituée au style de vie ici, au Canada?*

Maita : *Parlez-nous aussi de vos grandes difficultés lorsque vous êtes arrivée ici.*

Maria : *La maison où nous habitions était très éloignée. Alors bien sûr, il était difficile de marcher dans la neige. De prendre soin de mon petit bébé. Et nous nous sommes disputés à cause de son attitude.*

Jane : *Parce qu'il est d'une culture différente?*

Maria : *Moi, j'étais tellement sentimentale. Puis, nous nous disputions. Je n'avais pas un sou. Je devais le satisfaire. Il nous arrivait tellement d'incidents. Je ne pouvais pas aller faire des courses. Bien sûr, c'est naturel pour nous les femmes de sortir faire des emplettes, d'acheter des choses. Il ne me donnait pas un sou. Il ne savait pas qu'il devait me donner de l'argent, mais je le lui ai appris à la longue.*

Jane : *Comment y êtes-vous arrivée?*

Maria : *Au sujet de l'argent? Nous nous disputions au sujet de l'argent.*

Jane : *Oui!*

Maria : *Je lui ai dit : « Tu dois le faire [me donner de l'argent], sinon, j'organiserai des intrigues aux Philippines. Tu sais que c'est mon père qui donne de l'argent à ma mère. C'est ma mère qui s'occupe du budget et garde l'argent. Alors maintenant, il me donne de l'argent et c'est moi qui tiens le budget ces temps-ci. Et maintenant, il me demande de l'argent, pour payer les impôts. Il dit que notre retour d'impôt ne s'élève qu'à 32 \$, mais j'ai dit que mes prestations fiscales pour enfant devraient être versées directement dans mon compte. J'ai dit : « Comment est-ce que je peux acheter des vêtements pour mes enfants ou du maquillage pour moi avec seulement 32 \$? »*

Jane : *Je ne crois pas que 32 \$ soit le montant qui s'applique dans votre cas, car vous n'avez aucun revenu. Et si votre revenu est trop faible, vous devriez recevoir un plus gros montant.*

Maria : *Je crois que le calcul était erroné.*

Jane : *C'est une difficulté dont vous avez pris conscience.*

Maria : *Oui, ils ont ce genre d'attitude pour le moment. Je m'aperçois qu'il y a vraiment un grand écart entre notre attitude et celle des gens d'autres pays comme mon mari, qui est Blanc.*

Jane : *Quelles autres difficultés éprouviez-vous avec votre mari, à part les problèmes d'argent?*

Maria : *Nous nous sommes disputés au sujet du système d'égout. Nous ne l'avons à peu près pas réparé.*

Maita : *Il ne voulait pas le réparer pour de bon?*

Maria : *Alors nous avons eu une grosse dispute. Je lui ai demandé souvent, souvent. Mais ensuite, nous avons loué une chambre de motel, quelque part dans la ville, seulement pour prendre un bain.*

Maita : *Seulement pour prendre un bain?*

Maria : *Oui.*

Jane : *En hiver, pendant combien de jours ne pouviez-vous pas prendre de bain, parfois?*

Maria : *Il m'arrive de ne penser qu'aux bons moments et j'oublie petit à petit les mauvais. Nous allons aussi parfois dans sa famille, près d'ici. Et puis, le respect ne fait pas partie du mode de vie ici. Par exemple, ce n'est pas facile pour moi d'emprunter quelque chose comme un aspirateur ou de l'argent. Parfois, j'hésite à lui dire que nous avons besoin de ceci ou de cela.*

Jane : *Quand avez-vous emménagé dans cette maison?*

Maria : *Nous avons emménagé ici il y a quelques années.*

Jane : *Cela veut dire que vous avez habité la maison mobile pendant quatre ans?*

Maria : *Oui. Nous nous sommes démenés si fort dans cet endroit! Si seulement je l'avais su avant, je ne me serais pas embarquée là-dedans. Bon Dieu!*

Nika

Il est difficile d'imaginer qu'une femme comme Nika, petite et paraissant plus jeune que son âge, puisse endurer la violence familiale et y survivre. Amicale et enjouée, jouant avec sa fille dans sa maison confortable d'une petite ville rurale, Nika parle ouvertement de son expérience de femme mariée par correspondance et de son passé de femme battue.

Nika, née d'une famille de paysans, vient de l'une des plus grandes îles de la région de Visayan, aux Philippines. Elle a passé ses années d'études secondaires à écrire à des correspondants à l'échelle du Canada et des États-Unis. Sa soeur aînée, Nela, est arrivée au Canada plusieurs années avant elle, en tant que femme mariée par correspondance. Nela menait une vie confortable; elle élevait ses deux fillettes et envoyait de l'argent à sa famille aux Philippines. Nika savait que, comme dans le cas de sa soeur aînée, l'avenir de sa famille et le sien dépendaient de son mariage avec un étranger.

Pendant que Nika faisait sa première année au collège, Nela lui a envoyé l'adresse d'un Canadien à la recherche d'une épouse. De tous les hommes qui écrivaient à Nika, c'est Tom qui a envoyé le plus d'argent, a eu les paroles les plus gentilles et lui a offert les plus grands espoirs d'avenir.

Après de brèves fréquentations par correspondance, Tom s'est rendu aux Philippines. Ses histoires au sujet d'une entreprise de taxi florissante et d'une vie confortable et stable ont fait bonne impression sur Nika et sur sa famille, qui avait de bons sentiments pour le Canadien. Tout juste un mois après son arrivée aux Philippines, Tom épousait Nika. Peu de temps après, Nika abandonnait le collège et attendait que son mari puisse parrainer sa venue au Canada.

Puis, Nika est arrivée au Canada pour rejoindre Tom. Leur relation s'est dégradée en pleine lune de miel. La prétendue entreprise de taxi dont avait parlé Tom n'existait pas. Il ne lui procurait pas non plus la vie confortable et stable qu'il lui avait promise. C'est la réaction du milieu qui a choqué Nika. Lorsque, deux jours après son arrivée, elle a visité la petite localité, presque partout où elle allait, on lui jetait des regards froids, on lui posait des questions et on lui donnait des avertissements au sujet de Tom. Nika n'a pas été longue à s'apercevoir que tout ce dont Tom lui avait parlé n'était que mensonge et duperie. Elle était sa cinquième femme, et non sa deuxième. Il n'avait pas dit à Nika qu'il avait cessé d'aider financièrement la famille de sa deuxième femme.

La violence était endémique. Au début, Tom avait légèrement commencé à contrôler Nika; il limitait son accès au téléphone et surveillait ses appels. La principale source d'information de Nika, l'annuaire téléphonique, lui était interdite. Les mauvais traitements ont augmenté lorsque Tom a commencé à contrôler le régime alimentaire de Nika; il choisissait ce qu'elle pouvait manger et déterminait ses portions. Les affronts et les commentaires malveillants ont fait place à de la violence verbale. Il ne s'est pas passé beaucoup de temps avant que Tom commence à faire subir de la violence physique à sa femme. Nika recevait des coups si Tom jugeait qu'elle avait assez mangé. Originaire d'une région rurale des Philippines, Nika était perdue dans une cuisine occidentale et ne savait pas comment faire cuire et conserver les aliments correctement. Après qu'elle eut laissé des restes de poisson dans une armoire toute une nuit, une mauvaise odeur s'est répandue. Au lieu de lui expliquer comment conserver les aliments, Tom l'a battue. Peu après, Tom a recommencé à la battre après que Nika eut regardé un reportage sur l'assistance sociale et la fraude fiscale. Il lui a interdit de regarder la télévision, craignant qu'elle apprenne qu'il était impliqué dans des escroqueries pour frauder le gouvernement.

Incapable d'avoir accès à des renseignements ou à du soutien, Nika n'avait que sa soeur aînée pour lui venir en aide. Cependant, Nela croyait que les problèmes domestiques doivent se régler au sein du couple. Elle a donc dit à Nika qu'elle ne l'aiderait que lorsqu'elle aurait quitté Tom. Entre-temps, Nela a montré à sa soeur comment entretenir la maison et comment faire cuire et conserver les aliments correctement.

Après un mois de vie conjugale, Nika ne pouvait plus endurer la violence. Avec l'aide de sa soeur et de quelques amis philippins, elle s'est réfugiée dans une maison de transition où elle a habité quatre mois, jusqu'à ce que le divorce soit prononcé. Même si le mariage s'est mal terminé, Nika était heureuse d'être libérée de la violence de Tom et impatiente de prendre sa vie en main.

Nika est maintenant remariée; elle est heureuse de prendre soin de sa fille et elle s'est rapprochée de Nela. Malgré ses expériences, Nika demeure optimiste et elle est reconnaissante pour l'aide formidable qu'elle a reçue de la part d'autres membres de la communauté philippine.

Alice

Alice est née dans une famille de sept enfants, dans une petite île des Philippines. Même si sa famille n'était pas parmi les plus pauvres d'entre les pauvres, elle a connu les difficultés communes à la majorité des habitants des pays en développement.

Lorsqu'Alice fréquentait à l'école, elle a rencontré Lito, son premier petit ami. Elle avait 17 ans et lui, 21. Après quelques mois, Alice s'est rendu compte qu'elle était enceinte. Lito l'a amenée dans sa ville d'origine, dans la partie ouest de la région de Visayan, aux Philippines.

Tous deux sans emploi, Alice et Lito se sont vite mis à se disputer de plus en plus. Lito lui faisait subir de la violence physique, allant jusqu'à l'attraper par le cou. Alice avait honte de sa situation et la cachait à sa famille.

Les rumeurs au sujet de la relation houleuse d'Alice sont parvenues à sa famille. Accompagné de la police locale, le père d'Alice a discuté avec Lito. Il voulait ramener Alice à la maison, mais Lito a refusé de la laisser partir s'il ne pouvait pas la suivre. Enceinte de huit mois, Alice est retournée dans sa localité d'origine. Un mois plus tard, elle donnait naissance à son fils.

Après un an, Alice a eu une autre fils. Toujours sans emploi, Lito tentait de la convaincre de retourner dans sa ville. Ils ont eu deux autres enfants au cours des deux années qui ont suivi. Plus tard, Alice a appris que Lito passait la majeure partie de son temps à boire et à jouer avec ses amis. Toujours sans moyens de subsistance, elle a pris la décision de déménager à Manille et de quitter Lito. Comme cela se produit pour des millions de Philippines et de Philippins qui vivent dans la pauvreté dans les régions rurales, l'attrait des emplois à Manille l'a poussée vers la grande ville. Alice a pu y louer une petite chambre où habiter. Afin d'ajouter aux maigres revenus qu'elle tirait d'un emploi dans un magasin, elle faisait la lessive à la main, la nuit, pour d'autres personnes.

Il était difficile pour le père d'Alice de voir souffrir sa fille. Il l'encourageait à faire une demande d'emploi de domestique à l'étranger. Sachant qu'il lui serait impossible de trouver de l'emploi dans son domaine et soucieuse de la survie de sa famille à court terme, Alice a acquiescé.

Afin d'amorcer le processus du départ à l'étranger, Alice a commencé à ramasser l'argent nécessaire pour payer l'agence de recrutement, qui lui trouverait un emploi de domestique à Singapour. À l'époque, en 1987, les frais s'élevaient à 2 000 \$.

Alice a aussi dû suivre une formation en travail domestique parce qu'elle n'avait aucune « expérience ». L'agence de formation enseignait aux jeunes Philippines comment laver les

murs efficacement, comment se servir d'une machine à laver et comment s'adresser correctement à l'employeur.

Pour Alice, la difficulté suivante consistait à préparer les documents requis pour travailler à l'étranger. Ce n'était pas chose facile, puisqu'aux Philippines, ce processus bureaucratique et coûteux vise à soutirer de l'argent aux travailleuses et travailleurs avant même qu'ils ne quittent le pays. L'agence a découvert un problème dans le dossier d'Alice lorsque celle-ci s'est rendue au bureau avec son certificat de naissance, son contrat de mariage et d'autres documents. Elle était mariée et avait quatre enfants. Les employeurs de Singapour préféraient que leurs bonnes soient célibataires. L'agence a résolu le « problème » en procurant à Alice de nouveaux documents, où elle figurait comme célibataire.

Alice était dès lors en mesure de grossir les rangs des plus de huit millions de Philippines et Philippins qui travaillent à l'étranger, dans 168 pays de par le monde. Comme Alice, nombreuses sont les personnes qui ont modifié leur état matrimonial afin d'obtenir l'emploi à l'étranger dont elles et leur famille avaient désespérément besoin.

Par l'entremise de ses amies et amis philippins à Singapour, Alice a entendu parler du programme canadien (alors appelé Programme concernant les employés de maison étrangers, ou PEME) actuellement connu sous le nom de Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR). Selon ces personnes, il était facile de venir au Canada, et le travail y était moins exigeant. Pour couronner le tout, après deux années de travail, il était possible de parrainer la venue de sa famille et d'étudier pour améliorer ses compétences professionnelles. Tout ce qu'Alice devait faire, c'était remettre ses documents à l'ambassade du Canada et se préparer à une entrevue en personne avec un agent d'immigration. Lorsqu'Alice a demandé quoi faire au sujet des modifications que l'agence avait apportées à ses documents, l'agence de Singapour lui a répondu qu'il serait plus facile de conserver ces modifications sur les formulaires d'inscription au PAFR. Alice a suivi ces conseils et a payé les 2 000 \$ exigés par l'agence.

Alice est ensuite entrée au Canada. Elle a immédiatement commencé à travailler, mais elle ne pouvait tolérer la déception que lui causaient ses conditions de travail. Elle s'était attendue à des tâches plus légères, alors qu'elle travaillait régulièrement beaucoup plus de 12 heures par jour, sept jours par semaine, pour un salaire de beaucoup inférieur à celui qu'elle gagnait à Singapour. Elle a démissionné au bout de six semaines.

Son employeur suivant, John, était un jeune père seul, qui venait de se séparer de sa femme et avait un bébé de quatre mois, David. Après quelques mois, John a avoué à Alice qu'il éprouvait des « sentiments » pour elle. Alice voyait bien que John souffrait de solitude, tout comme elle, mais elle a repoussé ses avances.

Toutefois, les sentiments d'Alice ont évolué après qu'elle eut passé du temps avec David et John, durant des voyages de camping et de pêche et au cours d'autres activités en famille. Ils ont commencé à vivre une relation amoureuse. Environ deux mois après le début de leur relation, Alice s'est ouverte à John et lui a conté son histoire. Elle lui a parlé de son mariage précédent et de ses quatre enfants. John s'est montré étonnamment compréhensif, affirmant

que son passé ne le concernait pas. Elle lui a expliqué qu'elle voulait aider financièrement ses enfants aux Philippines, mais John n'a pas voulu leur fournir quoi que ce soit.

John a commencé à faire des pressions sur Alice pour qu'ils se marient, même s'il connaissait l'existence de son premier mariage; de cette façon, il pourrait la parrainer avant la fin de ses 24 mois réglementaires comme travailleuse résidente aux termes du PAFR. John pensait que, de toute façon, personne n'avait besoin de connaître l'existence de ce premier mariage. Il était plus facile de ne pas en parler. Alice se faisait du souci à ce sujet, car elle voulait toujours faire venir ses enfants au Canada. Elle voulait consulter les services d'immigration du Canada et leur demander de l'aide, mais John était inflexible quant à la nécessité de garder le secret.

De son côté, Alice maintenait catégoriquement qu'elle ne voulait pas être parrainée par John. Elle voulait terminer la période de travail requise aux termes du PAFR et demander elle-même son statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement au Canada. Alice songeait à déménager après avoir obtenu ce statut, mais John ne voulait pas la laisser partir. Il disait que David avait besoin d'une bonne mère et qu'il voulait l'épouser.

Alice et John se sont donc mariés. Après quelques mois, Alice a obtenu son statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement. Dans les premiers temps de leur relation, leur vie a continué à peu près comme avant. John contrôlait le budget familial, car il ne permettait pas à Alice de travailler à l'extérieur du foyer. Alice pensait souvent à ses enfants aux Philippines, mais elle était incapable de leur envoyer régulièrement de l'argent.

Après neuf mois de mariage, Alice est devenue enceinte. Elle a donné naissance à une fille, Rowena. Après la naissance, les problèmes d'alcool de John se sont aggravés. Ils se disputaient et John l'agrippait ou l'empoignait physiquement. Non content d'exercer un contrôle physique sur elle, il devenait de plus en plus exigeant sur le plan financier. Il ne lui permettait même pas de suivre des cours de conduite automobile. Alice a fait une dépression et a rapidement pris du poids.

Un soir, juste après la célébration du deuxième anniversaire de Rowena, John est revenu ivre d'un voyage de pêche. Il s'est ensuivi une dispute entre Alice et lui. Comme elle tentait de s'éloigner de lui, John l'a rattrapée par derrière et l'a mordue à la joue. Il a continué de la menacer, même après qu'elle se soit dégagée. Au matin, Alice a quitté John, amenant avec elle sa fille Rowena, parce qu'elle craignait pour sa sécurité.

Alice et Rowena se sont adressées à la Société Elizabeth Fry pour obtenir des conseils et du soutien psychologique. Alice a déposé une accusation au criminel contre John deux semaines après être entrée à la maison de refuge pour femmes battues. La GRC a arrêté John pour menaces, voies de fait, et voies de fait causant des lésions corporelles. On l'a interrogé, puis on a fixé la date du procès. Entre-temps, Alice a pu obtenir une injonction contre John parce qu'elle craignait pour sa sécurité et pour celle de sa fille.

Après avoir quitté le refuge pour femmes battues, Alice et Rowena ont obtenu de l'aide sociale et une place dans un logement social. Alice a trouvé du travail dans un restaurant et

dans l'aire de restauration du centre commercial local. Elle a aussi suivi un cours de sept semaines dans l'industrie alimentaire afin d'améliorer ses compétences. Elle sentait que sa vie s'améliorait.

Cependant, John et sa famille ont fait un rapport aux services de l'immigration au sujet d'Alice. John a révélé qu'Alice avait été mariée aux Philippines et qu'elle n'avait jamais divorcé. Il a aussi révélé qu'elle avait quatre fils dans son pays d'origine.

Alice a très vite fait l'objet d'une enquête en vue de l'expulsion. Dès ce moment, son combat est devenu encore plus difficile. Elle ne luttait plus pour avoir la chance de refaire sa vie au Canada — elle se battait pour rester au Canada et ne pas être de nouveau séparée d'un de ses enfants. Afin d'obtenir de l'aide, elle s'est adressée aux conseillères de la Société Elizabeth Fry, qui l'aidaient dans ses démarches pour obtenir le divorce et la garde de l'enfant ainsi qu'un engagement de John à ne pas troubler l'ordre public.

Alice s'est rendue avec Rowena à l'enquête pour expulsion. Elle a demandé de l'aide au Philippine Women Centre (PWC). L'audience n'a pas duré très longtemps. Le décisionnaire a étudié le dossier, y compris les renseignements et recommandations des services d'immigration. L'avocat d'Alice a soutenu que, même si elle avait présenté son état matrimonial de manière inexacte dans son formulaire de demande de statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement, il existait des raisons d'ordre humanitaire (y compris le fait d'avoir une fille née au Canada) pour lui permettre de rester au pays. Néanmoins, une ordonnance d'expulsion du Canada pour « représentations erronées » a été émise contre elle.

Par la suite, des procédures d'appel devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ont été entamées. Cette expérience a été épuisante sur le plan psychologique pour Alice et pour les personnes qui l'aidaient. Celles-ci avaient mis sur pied un comité pour que justice soit rendue à Alice. Pendant que l'avocat d'Alice continuait à plaider l'existence de raisons d'ordre humanitaire pour lui permettre de rester au Canada, les agents d'immigration dressaient d'Alice un profil de menteuse et de manipulatrice du système canadien. John a témoigné par téléphone, alléguant qu'Alice l'avait « séduit » et attiré dans une relation amoureuse, et qu'il craignait qu'elle « abandonne » ses quatre enfants aux Philippines. Il a nié qu'il était au courant de son précédent mariage et qu'il l'avait incitée à cacher cette information à l'Immigration. Lorsqu'on l'a interrogé sur les mauvais traitements qu'il avait fait subir à Alice et sur ses problèmes d'alcool, il a aussi nié avoir quelque problème que ce soit.

Dans ses observations finales, le représentant de l'Immigration a affirmé sans ambages que seuls les citoyens canadiens nés au Canada avaient le droit absolu d'y rester. Toutes les autres personnes, notamment, peut-être celles qui aidaient Alice, étaient susceptibles d'être expulsées si elles commettaient quelque faute que ce soit du point de vue de l'Immigration.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié a mis près de trois mois à rendre sa décision. La Commission a maintenu les mesures d'expulsion. Elle avait remarqué des incohérences dans la déposition d'Alice. Elle a aussi établi qu'Alice avait manqué à son devoir de divulguer ses déclarations erronées à l'Immigration après sa séparation d'avec John. En raison de certaines incohérences dans les documents, elle n'a pas tenu compte des

lettres de soutien et des éléments de preuve confirmant qu'Alice contribuait activement à la société canadienne. Elle a aussi déclaré qu'Alice pourrait facilement reprendre sa vie aux Philippines. Elle croyait qu'Alice n'éprouvait pas de véritable remords au sujet de ses représentations erronées. S'appuyant sur ces observations, la Commission a décidé qu'il n'existait aucune raison d'ordre humanitaire qui permette à Alice de demeurer au Canada.

Le nouveau est tombée comme la foudre sur Alice et ses amies et amis. Alice était forcée d'envisager la possibilité d'avoir à subir l'expulsion et de perdre la garde de sa fille. Par la suite, son appel devant la Cour fédérale du Canada a été rejeté et elle a perdu la garde de Rowena. Mais avec le soutien de personnes de partout au monde, elle continue de se battre pour demeurer au Canada. Elle s'est par ailleurs préparée à retourner aux Philippines.

Perlita

Perlita est née dans une petite ville des Philippines où les principaux moyens de subsistance sont le coprah et les produits de la pêche. Issue d'une famille nombreuse, elle a commencé des études en administration des affaires, qu'elle n'a jamais terminées. Elle a travaillé comme secrétaire à Manille pendant un an, avant de partir pour Hong Kong, où elle était assurée d'obtenir un emploi comme aide domestique par l'entremise de sa tante. Finalement, elle a travaillé à Hong Kong pendant 10 années pour le même employeur. En réalité, elle travaillait pour deux familles dans la même demeure. Étant donné la proximité de Hong Kong, elle pouvait fréquemment visiter sa famille aux Philippines.

À l'occasion d'une de ces visites, Perlita a épousé un Philippin. Après une semaine de vie commune, elle est retournée travailler à Hong Kong. Pendant deux ans, elle a été incapable de retourner aux Philippines. À ce moment-là, elle espérait pouvoir vivre aux Philippines avec son mari de façon permanente. Cependant, il l'a abandonnée après un mois.

Perlita est retournée travailler à Hong Kong après l'échec de son mariage et n'a jamais corrigé son état matrimonial sur ses documents d'immigration. Pendant que Perlita se trouvait à Hong Kong, sa soeur, qui travaillait au Canada comme domestique, l'a encouragée à donner son nom à un centre « de rencontre », en Colombie-Britannique. On lui a donné le nom d'un homme, Keith. Ils ont commencé à correspondre. À ce moment-là, Keith avait déjà atteint la cinquantaine. Par ses lettres, Perlita a appris que Keith était un citoyen canadien d'origine allemande. Elle n'a découvert que plus tard que Keith avait déjà été marié quatre fois et qu'il avait quatre enfants.

Perlita a continué de correspondre avec Keith. Sa soeur l'encourageait à venir au Canada pour le rencontrer; elle lui avait même trouvé un emploi dans une famille canadienne. Perlita a obtenu une réponse favorable à sa demande d'admission au Canada par l'entremise du Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR); elle a donc immigré. Elle espérait pouvoir éventuellement obtenir la citoyenneté canadienne. Sur les documents d'immigration, elle a continué de déclarer qu'elle était célibataire.

Perlita a immédiatement trouvé un emploi, qui consistait à s'occuper de deux enfants. Elle a occupé cet emploi durant 21 mois; il lui manquait donc trois mois pour atteindre les 24 mois

exigés par le PAFR. Si Perlita n'a pas terminé la période de travail de 24 mois exigée, c'est qu'elle était enceinte de Keith depuis huit mois. En fait, elle avait emménagé chez lui un an après avoir commencé à travailler pour cet employeur. Perlita savait que cela compromettrait ses chances aux termes du PAFR, mais Keith avait insisté pour qu'elle vienne habiter avec lui. Deux semaines après avoir quitté son emploi de domestique, elle mettait sa fille au monde.

Perlita et Keith se sont mariés un mois après la naissance de leur fille. Perlita n'est jamais retournée travailler parce que son mari lui interdisait de travailler à l'extérieur de la maison. Il affirmait que son entreprise pouvait les faire vivre. Fait ironique, cette entreprise était enregistrée au nom de Perlita. Keith l'avait enregistrée lorsque Perlita était encore liée au PAFR, car son entreprise précédente avait fermé ses portes en raison d'accusations de fraude fiscale portées contre lui par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Perlita apprendrait plus tard que Keith avait essayé à deux reprises d'enregistrer l'entreprise à son nom à elle, mais que les demandes avaient été rejetées parce qu'elle n'était pas présente. Cependant, Keith s'était essayé dans une autre ville, où il avait réussi à contourner les règlements et à enregistrer son entreprise au nom de Perlita malgré l'absence de cette dernière.

Perlita a finalement obtenu le statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement à titre d'épouse d'un citoyen canadien. Cette même année, son mariage aux Philippines a été annulé. Perlita a donné naissance à une deuxième fille.

C'est aussi cette année-là qu'a commencé la grave violence physique infligée à Perlita. Avant même son mariage, elle avait été victime de violence psychologique et verbale de la part de Keith. Il contrôlait tous les aspects de sa vie — sa mobilité, son accès à des amies et amis, et même son accès à l'argent. Il la dénigrait devant ses amis. Ce comportement l'avait déjà amenée à tenter de mettre fin à ses jours lorsqu'elle était encore travailleuse domestique. Maintenant, les agressions étaient devenues physiques. Keith lui avait donné des coups de pied dans le dos et l'avait frappée deux fois au visage, ce qui avait laissé des marques. Il avait tenu un pistolet sur sa tempe et l'avait menacée de tirer. Au cours d'un terrible incident, il avait pressé son genou sur sa poitrine, l'empêchant de respirer, et cela devant ses enfants.

Comme de nombreuses autres femmes battues, Perlita a essayé à maintes reprises de quitter son mari. Elle a cherché refuge auprès de sa soeur et d'amies et d'amis, mais sa crainte d'être dénoncée par son mari aux autorités de l'immigration l'empêchait toujours de mettre à exécution sa décision de le quitter. Elle savait que Keith pouvait divulguer des renseignements susceptibles de la faire expulser du pays. Keith savait qu'elle avait été mariée aux Philippines, mais qu'elle avait déclaré être célibataire. Il savait qu'elle et lui s'étaient mariés avant l'annulation de son précédent mariage. Il savait qu'elle avait habité à l'extérieur de la maison de son employeur lorsqu'elle était encore liée au PAFR. Il savait aussi qu'on découvrirait que l'entreprise avait été enregistrée au nom de Perlita pendant que celle-ci qu'elle était encore liée au PAFR. Perlita était piégée. Tous les aspects de sa vie étaient contrôlés par Keith, même ses possibilités de fuite.

Un jour, Perlita s'est adressée à une organisation de femmes pour demander de l'aide. On lui avait donné rendez-vous avec une conseillère, mais elle a reculé par peur des représailles de Keith. Finalement, au moment où la famille s'apprêtait à déménager dans une autre province, Perlita a emmené ses enfants avec elle dans un refuge. Elle décrit ce moment presque comme une fête. Elle savait au fond d'elle-même que si elle ne saisissait pas cette chance, elle ne pourrait jamais quitter Keith.

Perlita a demandé l'aide du Philippine Women Centre (PWC). On lui a conseillé de déménager pour préserver sa sécurité et celle de ses enfants. Elle avait entendu parler de l'intervention du centre dans le dossier d'Alice, une autre femme menacée d'expulsion pour avoir omis de déclarer son mariage aux Philippines.

Perlita était affolée la première fois qu'elle s'est rendue au PWC. Keith lui avait dit, lors de leur dernière conversation téléphonique, qu'il l'avait déjà dénoncée aux autorités de l'immigration. Ses conseillères l'avaient aussi informée qu'un agent d'immigration la recherchait.

En plus des problèmes concernant l'immigration, Perlita savait que l'entreprise que son mari avait enregistrée à son nom n'avait fait aucune remise à Revenu Canada. Mais ce qui la préoccupait le plus, c'était la garde de ses deux filles. Jusqu'à nouvel ordre, l'histoire de Perlita finit bien. Le PWC l'a aidée à trouver un bon avocat pour la représenter auprès des instances chargées du droit de la famille. Perlita a obtenu la garde exclusive de ses deux filles. La cour a pris en considération les antécédents de violence de Keith avec ses quatre premières épouses. Les témoignages des enfants de Keith issus de ses précédents mariages ont étayé les accusations de violence. Perlita vit actuellement cachée pour se protéger et protéger ses enfants.

Mais la prochaine épouse de Keith aura-t-elle autant de chance?

Lanie

Lanie, une femme tranquille mais forte aux yeux pétillants de gaieté, est née dans le Mindanao (vaste région du sud des Philippines). Après avoir été travailleuse domestique à Singapour durant deux ans, elle a travaillé deux autres années à Hong Kong. À cette époque, une amie lui a parlé d'un Canadien désireux d'avoir des « correspondantes ». Il était divorcé depuis peu et avait un fils de son premier mariage. Lanie a permis à son amie de donner au Canadien son adresse à Hong Kong. Bien sûr, Lanie savait — même si personne n'en parlait ouvertement — que cette histoire de « correspondantes » n'était qu'un prétexte pour lui présenter un étranger à la recherche d'une épouse philippine. Même si elle avait travaillé à l'étranger pendant de nombreuses années, Lanie cherchait toujours à vivre une vie meilleure et plus stable. Le Canada était peut-être la solution; elle a donc accepté d'écrire au Canadien.

En général, leurs lettres étaient plutôt ordinaires. Ils parlaient un peu d'eux-mêmes et échangeaient des descriptions du Canada et de Hong Kong. Finalement, le Canadien a demandé la main de Lanie, qui la lui a accordée. Elle a pris congé de son travail à Hong Kong afin d'aller présenter son fiancé à sa famille, aux Philippines. Ils se sont épousés, puis elle est partie terminer son contrat à Hong Kong.

Le mari de Lanie a continué de lui écrire à Hong Kong, lui disant qu'il avait déjà entrepris des démarches pour parrainer sa venue au Canada. Quelques mois plus tard, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada lui envoyait une lettre l'informant que sa demande avait été rejetée en raison d'un imbroglio bureaucratique : il n'y avait aucun contrat de mariage au dossier à l'hôtel de ville local. Qu'allaient-ils faire? Le contrat de Lanie à Hong Kong tirait à sa fin et il faudrait peut-être un certain temps avant que les documents soient en règle. Le mari de Lanie l'a convaincue que la meilleure solution était de se remarier et de présenter de nouveaux documents. Ils se sont donc mariés de nouveau aux Philippines, et Lanie demeurait cette fois avec sa famille. Finalement, ils ont reçu l'approbation de l'Immigration, mais Lanie hésitait à rejoindre son mari. Elle avait été absente de la maison très longtemps et il lui était difficile d'envisager d'avoir à s'adapter de nouveau. Mais elle s'était déjà engagée dans cette voie.

Arrivée au Canada, Lanie s'est rendue directement dans la petite ville où habitait son mari. Elle s'est immédiatement retrouvée dans une situation misérable. Non seulement la ville était-elle beaucoup plus petite et isolée qu'elle ne l'avait imaginée, mais la maison mobile de son mari, située en banlieue, était répugnante et en désordre, jonchée de sacs de plastique. Il lui a fallu une éternité pour la remettre en ordre. Lanie n'était pas préparée non plus au comportement de son mari. Naturellement, elle s'attendait à avoir des relations sexuelles avec lui, mais pas à « partager » des actes courts, froids et sans sentiments, qui la laissaient vide sur le plan émotionnel; elle se sentait utilisée.

Lanie s'est aussi rendu compte que, même si son mari avait un poste de nuit permanent, il ne voulait pas lui donner d'argent. Le « mariage » ne semblait comporter aucun soutien financier. Heureusement, grâce à son expérience de travailleuse domestique, elle a pu trouver un travail de gardienne d'enfants.

Même si Lanie avait du travail, elle était amèrement déçue de sa vie au Canada. Tout allait mieux pour elle à Singapour et à Hong Kong, où elle gagnait davantage d'argent et où, au moins, elle connaissait les limites de ses relations de travail. Ici, elle devait composer avec un mariage qui ne se conformait en rien aux paramètres de l'amour, du partenariat et du soutien. Elle se sentait déconcertée et seule, suppliant son mari de la laisser aller aux Philippines pour visiter sa famille. Elle a finalement dû utiliser ses propres économies pour effectuer un court voyage dans son pays d'origine, deux ans après son arrivée au Canada.

Peu après son retour au Canada, Lanie est devenue enceinte. Elle a donné naissance à un garçon, Tony. Heureusement, elle avait de bonnes relations avec ses beaux-parents. Mais c'est seulement après la naissance de son fils que ceux-ci ont appris à Lanie que son mari avait été accusé d'avoir agressé sexuellement son premier fils. À partir de cet instant, Lanie n'a jamais laissé Tony seul avec son père. Elle avait déjà remarqué à quel point il était malhabile avec l'enfant. À présent, elle comprenait. Elle devait donc emmener Tony avec elle partout où elle allait.

Même après la naissance de Tony, le comportement du mari de Lanie n'a pas changé par rapport à l'argent. Il refusait toujours de lui en donner, même pour acheter de la nourriture ou les articles essentiels pour leur enfant. Il ne lui offrait jamais d'aller la reconduire

quelque part, la forçant à prendre l'autobus avec le bébé en plein hiver pour se rendre à son travail de gardienne d'enfants.

Malgré les manigances de son mari, Lanie a pu se défendre à sa manière. Elle raconte fièrement comment elle minutait avec soin ses repas et ceux de Tony. Ils avaient déjà terminé leur petit déjeuner lorsque son mari arrivait; celui-ci s'attendait à ce qu'elle ait cuisiné pour lui. Elle lui répondait simplement : « Nous avons déjà mangé. Nous n'avons plus faim ». Son mari était ainsi obligé de préparer lui-même son repas. De cette façon, elle s'assurait également que les aliments qu'elle achetait avec son propre argent servaient à nourrir seulement elle-même et son enfant, et non son mari.

Après avoir rencontré Gigi et les autres femmes de la communauté philippine, Lanie a pu briser l'isolement dans lequel son mari l'avait placée. Même si cela mettait ce dernier en colère, elle passait souvent la nuit chez Gigi. Si son mari lui faisait des reproches, elle ne l'écoutait tout simplement pas. Lanie et Gigi (qui parlaient le même dialecte) veillaient tard et partageaient leur espoirs et leurs frustrations, leurs façons de réagir et leurs stratégies de résistance. Lanie a souvent parlé à Gigi de ses projets de quitter son mari et d'aller vivre là où elle pourrait à tout le moins bâtir un nouvelle vie, avec une certaine liberté, pour elle et pour Tony.

Lanie a pu aller à Vancouver avec Gigi et deux autres femmes. Elle a amené Tony avec elle pour ce long trajet. Au PWC, Lanie a été ravie d'apprendre l'existence d'un lieu où les femmes philippines pouvaient se rassembler. Avec les autres femmes, elle a regardé avec joie les objets d'art et d'artisanat autochtones et les t-shirts vendus par le PWC. Elles recevaient rarement des objets venus des Philippines. En achetant des vêtements et d'autres petits objets, elles réaffirmaient en quelque sorte leur identité de Philippines. Lanie était aussi très fière de présenter son fils aux femmes du PWC. Celui-ci a joué avec plaisir avec la fille d'Alice, et il souriait franchement aux visages inconnus des membres du PWC.

Le voyage à Vancouver était la première expérience de Lanie à l'extérieur de la ville de son mari depuis son arrivée au Canada. Ce fut une période passionnante; les femmes planifiaient leur visite à l'épicerie et à la boulangerie philippines ainsi que leur soirée de sortie entre « filles ». Les membres du PWC avaient offert de garder leurs enfants afin qu'elles puissent s'accorder un peu de temps libre.

Malgré la joie d'être loin de l'oppression de leur foyer et de leur lieu de travail, les femmes ont parlé ouvertement de leur situation. Lorsqu'on leur a demandé si elles étaient d'accord pour recevoir les membres du PWC pour une courte visite afin de partager leurs expériences, elles ont accepté d'emblée, allant même jusqu'à offrir de loger les membres du PWC chez elles.

Durant la visite du PWC, Lanie a raconté son histoire et a participé activement aux rencontres prévues avec les autres membres du groupe. Son enthousiasme et son désir d'apprendre étaient si forts qu'elle a défié les directives de son mari en couchant chez Gigi, avec Tony, toute la fin de semaine. Elle pensait que l'appui des autres Philippines lui ferait du bien, et qu'il lui serait également bénéfique de les entendre parler de leurs luttes et de

leur travail d'éducation et d'organisation. Elle sentait qu'elle n'était pas seule. Les échanges et les discussions qui ont eu lieu durant cette fin de semaine, parfois jusqu'aux petites heures du matin, ont été une importante source d'apprentissage pour toutes ces Philippines. La dernière rencontre du groupe avec les membres du PWC a eu lieu au domicile de Grace, durant la fête du 50e anniversaire de son mari. Grace était entrée au Canada comme travailleuse domestique, puis s'était mariée et avait eu une fille. Comme Alice, Grace avait aussi quatre enfants aux Philippines qu'elle souhaitait parrainer. Au début, la fête d'anniversaire ne semblait pas être un moment propice au partage d'expériences entre les Philippines. Mais elles ont formé un cercle, se sont présentées et ont parlé de l'histoire de leur immigration ainsi que de leur situation actuelle. Même si la grande majorité de ces femmes n'étaient arrivées que récemment au Canada (pas plus de sept ans auparavant), la similarité de leurs expériences était frappante. Toutes, à l'exception de deux membres, étaient venues au Canada comme travailleuses domestiques ou comme femmes mariées par correspondance. Elles avaient toutes une profession qu'elle ne pouvaient plus exercer au Canada. Nombreuses étaient celles qui avaient des enfants aux Philippines et qui espéraient pouvoir parrainer leur venue. D'autres avaient déjà réussi à parrainer leurs enfants, mais elles et ces derniers trouvaient difficile de s'adapter au mari ou à la famille canadienne. Les femmes, dont Lanie, étaient avides d'écouter les histoires des femmes philippines de Vancouver. Les deux groupes ont partagé leurs points de vue sur l'éducation et l'organisation populaires, en cherchant des moyens de s'entraider.

À un moment donné, alors que la discussion s'animaient vraiment, un des fils de l'hôte (un jeune homme dans la vingtaine) s'est introduit dans le cercle et a commencé à se présenter à tout le monde. Les Philippines ont réagi immédiatement. Elles lui ont calmement et clairement fait comprendre qu'elles étaient en réunion et qu'il ne devait pas les déranger. Après son départ, les femmes ont chuchoté en tagal : « Ils nous traitent toujours ainsi. Sans respect ».

Lorsque la réunion s'est terminée, le mari de Lanie est arrivé avec son premier fils. Il s'est assis avec Lanie pendant un moment, puis elle l'a présenté aux membres du PWC. Il a dit à Lanie que maintenant qu'elle connaissait des femmes à Vancouver, elle le quitterait sûrement bientôt. Celle-ci n'a pas répondu, sachant au fond que c'était vrai. Il a semblé un peu surpris lorsque Lanie lui a annoncé qu'elle allait chez Alice avec les autres membres du PWC. Étonnamment, il lui a proposé d'aller la chercher et de la ramener à la maison. Elle a répondu qu'elle l'appellerait plus tard.

Après un souper tardif, Lanie a demandé à une des membres du PWC de lui couper les cheveux. Lorsqu'on lui a demandé comment elle aimerait ses cheveux, elle a répondu : « Je veux que ce soit différent ». Pendant qu'on coupait ses longs cheveux, on lui a demandé pourquoi elle ne quittait pas son mari. Elle le voulait vraiment car elle n'éprouvait aucun sentiment envers lui et avait perdu tout espoir de voir la situation s'améliorer. La seule chose qui la retenait, c'était Tony, qui recevait beaucoup d'aide de ses beaux-parents. Les expériences de Lanie au Canada, même sans violence physique, pourraient tout de même être qualifiées de « mauvais traitements ». Vivant dans un état de nécessité économique, elle a déménagé à l'étranger pour être travailleuse migrante et a finalement épousé un Canadien. À mesure qu'elle changeait de rôle, passant de travailleuse domestique à épouse, puis à

mère, ses possibilités ont diminué et sa situation a empiré. Elle habite toujours dans la ville de son mari, mais elle affirme que son engagement au sein du groupe et sa relation avec d'autres Philippines lui donneront la force de prendre la décision qu'elle sait qu'elle prendra, celle de quitter son mari et de bâtir sa propre vie.

Teresita

Mon mari et moi avons correspondu durant quatre ans environ. Je l'ai rencontré par l'entremise d'une agence de Mindanao. Trois de mes amies ont aussi envoyé une demande et des photos, mais je suis la seule à avoir reçu une réponse. Environ 30 personnes de divers pays m'ont écrit. J'ai répondu à toutes — trois étaient du Québec. Je pense que j'ai choisi mon mari parce qu'il a été le seul à m'écrire patiemment, même s'il était plus âgé que moi. Je pensais à ce moment que c'était une bonne personne parce qu'il m'envoyait de l'argent et que lorsque je lui téléphonais, c'est lui qui payait. Puis, lorsque j'ai perdu mon emploi, il a aidé ma famille en m'envoyant 200 \$ par mois. Comme il était si bon avec moi, j'ai accepté qu'il me parraine en tant que fiancée. J'ai proposé que nous nous mariions aux Philippines pour faire plaisir à mes parents, mais il n'a pas voulu venir aux Philippines parce que le voyage coûtait trop cher et que j'allais venir au Canada de toute façon. J'ai accepté de partir et j'ai préparé mes documents. Il a tout payé, y compris ma chambre d'hôtel et les frais de téléphone cellulaire. J'ai accepté, mais mes parents ne savaient pas que j'allais me marier au Canada. Chaque fois que j'allais à Manille pour réunir les documents nécessaires, je disais à mes parents que je m'occupais de choses et d'autres et, lorsque j'ai quitté les Philippines, mes parents n'étaient toujours pas au courant. Ils ne l'ont découvert qu'après mon arrivée au Canada. Ma mère n'arrêtait pas de pleurer, mais ils ne pouvaient plus rien y changer.

Je suis arrivée ici et nous nous sommes mariés. J'ai tout préparé. J'ai pris contact avec le prêtre, puis il m'a présenté des Philippines et Philippins qui sont actifs dans la paroisse et vont à la messe tous les dimanches. En fait, je les ai rencontrés à l'occasion d'une réunion à l'église. À partir de ce moment-là ce sont eux qui m'ont aidée à préparer le mariage — à acheter ma robe de mariée et d'autres choses. Le mariage a été agréable et simple, mais j'étais très triste parce que ma famille n'y était pas. Mon mari a eu la chance d'être le premier homme dans ma vie. Je veux dire que j'avais eu un petit ami, mais j'étais encore vierge lorsque je me suis mariée. Je croyais que je devais être vierge pour mon mari.

Lorsque je suis arrivée ici, j'étais très nerveuse parce que je ne connaissais personne. Bien sûr, je ne savais pas ce qui allait m'arriver ici. Je me suis dit : « À la grâce de Dieu! » Mon mari et sa jeune fille m'ont accueillie à l'aéroport. Je savais qu'il avait une enfant issue d'une relation précédente. Il me l'avait dit dans une lettre. Lorsqu'il me l'avait dit, j'avais perdu intérêt. Pendant trois mois, je ne lui ai pas écrit, mais il a continué de m'écrire. Il a

même demandé à sa fille de m'écrire pour me dire qu'elle voulait que j'épouse son père.

Au début de notre relation, nous nous entendions, mais au fil du temps, nous nous sommes mis à nous disputer. Mon mari ne voulait pas que j'envoie de l'argent à ma famille aux Philippines. Nous avons eu tellement de disputes à ce sujet. Il ne pouvait pas comprendre pourquoi je voulais aider mes parents. Heureusement, j'ai trouvé un emploi parce qu'il ne me donnait pas un sou. Il disait que je n'avais pas besoin d'argent parce qu'il y avait de la nourriture dans le réfrigérateur et qu'il m'achetait tout ce dont j'avais besoin.

Après trois mois de mariage, nous nous disputons de plus en plus. Un jour, il m'a frappée. Une fois, il a pris le téléphone et je me suis cogné la tête. Une autre fois, il m'a lancé une chaise, qui m'a blessée au bras. Lorsque cela se produisait, il s'excusait et disait qu'il n'avait pas voulu que ça arrive. Je suis allée voir un médecin, qui m'a recommandé de rencontrer une travailleuse sociale ou un travailleur social. J'ai appelé une travailleuse sociale et elle m'a parlé. Elles ne venaient pas à la maison mais je communiquais avec elles lorsque j'avais besoin d'aide. Parfois, je téléphonais à d'autres Philippines qui habitaient près de chez moi. Ce sont elles qui m'ont dit ce que je devrais faire. Parfois, je n'étais pas certaine de devoir le quitter. J'avais peur de ce qu'il pourrait me faire. Parfois, il disait qu'il me dénoncerait à l'Immigration si je partais. Plusieurs personnes m'offraient leur aide si je décidais de le quitter, mais je n'étais pas encore sûre de moi. Certaines personnes disaient que je devais rester et être plus patiente, et endurer la situation parce qu'il allait changer. Maintenant, j'ai aussi des disputes avec sa fille parce qu'elle ne me respecte pas; elle se mêle même de nos querelles de couple. Elle n'habite pas avec nous, mais elle est toujours à la maison la fin de semaine.

Notre situation n'a pas changé dernièrement. Nous nous disputons encore beaucoup. Parfois, il me jette dehors à coups de pied en me disant qu'il ne veut plus jamais que je revienne. Je ne l'ai pas quitté parce que j'ai peur d'être expulsée. Même s'il m'insulte ou me bafoue, je m'en arrange et je n'écoute pas ses insultes. Je reste dans ma chambre. Je n'ai pas de travail actuellement parce que nous sommes allés aux Philippines en décembre dernier.

J'ai été heureuse de visiter ma famille et de lui présenter mon mari. Ma famille n'a pas pu l'accepter à cause de son attitude et de sa personnalité. Mon frère aîné l'a presque frappé à cause de la façon dont il me traite. Il use de violence verbale avec, moi même devant ma famille. Mes parents ne voulaient pas que je retourne au Canada lorsqu'ils ont découvert quel genre d'homme était mon mari. Je leur ai dit de ne pas s'inquiéter parce que j'allais finir par le quitter. Ma mère ne faisait que pleurer et pleurer, mais il fallait que je revienne au Canada, car il ne nous arriverait rien de bon si je restais aux Philippines.

De nombreuses personnes m'ont conseillé de quitter mon mari, mais rien de terriblement mauvais ne m'est encore arrivé. Pour le moment, je ne suis pas encore prête. Mon mari prend sa retraite. J'ai récemment obtenu mon permis de conduire. Je conduis et je le prends au travail, car il a perdu son permis pour conduite avec facultés affaiblies. Il ne boit plus.

J'ai bon espoir de trouver un emploi avant sa retraite, car je ne veux pas être toujours à la maison avec lui. Il est toujours sur mon dos. Je préférerais travailler dans un bureau pour exercer le métier que j'avais aux Philippines. Mais je ne le peux pas parce que je ne parle pas français. Je veux apprendre le français, mais l'école qui donne les cours gratuitement est située très loin de chez nous. C'est une bonne chose que j'aie appris à conduire. Avant, je devais marcher pour aller au travail ou rendre visite à mes amies. Il n'y a pas d'autobus dans notre quartier. Parfois, lorsque je garde des enfants, je marche pendant deux heures tard le soir au lieu de prendre un taxi parce que je ne veux pas dépenser pour ça. Je sais que c'est dangereux, mais je dois le faire parce que j'ai vraiment besoin d'argent. Je suis triste parfois parce que j'habite si loin de la ville et de mes amies et amis. Mais maintenant, au moins, je conduis. Toutefois je ne peux pas aller très loin parce que je ne connais pas la ville. Si quelqu'un m'accompagne, ça va, mais j'ai encore peur de conduire seule.

Je sais que mon mari ne changera pas, mais je prie encore pour qu'il change. Si seulement j'avais su que ma vie au Canada serait ainsi, je ne serais pas venue. J'ai dit à mes amies aux Philippines de ne pas se mettre dans cette situation parce qu'on ne sait vraiment pas comment sera notre mari, surtout lorsqu'il est beaucoup plus âgé que nous, comme mon mari. Mon mari est aussi vieux que mon père. C'est pourquoi j'ai dit à mes amies de ne pas être comme moi et de ne pas faire comme moi. Si j'avais écouté mes parents, je ne serais pas dans cette situation. Je sais qu'un jour, j'aurai le courage de quitter mon mari. Pour le moment, je ne suis toujours pas certaine de ce que je dois faire, car je n'ai toujours pas de travail.

6. PROFIL DES PARTICIPANTES

Au total, 40 femmes ont participé à cette étude. La recherche a été effectuée à partir des témoignages de Philippines d'origine qui habitent dans cinq provinces différentes. La plupart des récits proviennent de la Colombie-Britannique. Les données qui suivent illustrent certains aspects du profil démographique des Philippines mariées par correspondance qui ont participé à l'étude.

Âge

L'âge des participantes variait entre 23 et 52 ans, et la majorité (27 p. 100) étaient âgées de 36 à 40 ans.

Statut actuel du point de vue de l'immigration

Quarante-deux pour cent des femmes sont citoyennes canadiennes et 35 p. 100 ont un statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement. Cinq pour cent des participantes sont toujours liées au Programme concernant les aides familiaux résidants et 5 p. 100 ont un permis ministériel leur permettant de demeurer au Canada. Cette dernière catégorie n'inclut pas les femmes qui ont un visa de visiteuse (10 p. 100), ni les 3 p. 100 restants qui ont d'autres statuts de citoyenne.

Lieu de résidence

La majorité des femmes (52 p. 100) habitent dans des régions rurales du Canada, tandis que 48 p. 100 des participantes vivent dans des grands centres urbains.

Nombre d'enfants

Les données recueillies sur le nombre d'enfants ont été réparties de la façon suivante : hommes ayant des enfants d'une relation précédente (16 p. 100); femmes ayant des enfants aux Philippines (12 p. 100); couples ayant eu des enfants ensemble (51 p. 100); et couples sans enfant (21 p. 100).

Emploi

Les données montrent que 48 p. 100 des participantes sont sans emploi. Ces femmes demeurent au foyer et prennent soin de leurs propres enfants ou des enfants de leur conjoint issus de mariages précédents. Certaines femmes doivent prendre soin de leurs beaux-parents ou d'autres membres de la famille. Les femmes qui travaillent (52 p. 100) ont un emploi dans le secteur des services, tel que gardienne d'enfants, travailleuse domestique, femme de chambre ou commis vendeuse, tout en effectuant des travaux ménagers.

Nombre d'années au Canada

Trente-sept pour cent des femmes sont venues au Canada il y a cinq à neuf ans. La période où la majorité des participantes ont immigré correspond à celle de la mise en oeuvre du Programme concernant les aides familiaux résidants par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada. Vingt-neuf pour cent sont arrivées il y a 10 ans ou plus. Un certain nombre des femmes sont arrivées il y a deux à quatre ans (23 p. 100). Huit pour cent sont arrivées il y a un à deux ans. Trois pour cent sont arrivées il y a moins d'un an.

Façons d'entrer au Canada

La majorité des femmes (54 p. 100) sont entrées au Canada grâce au parrainage de leur mari. Vingt pour cent des participantes sont venues au Canada en tant que travailleuses domestiques par l'entremise des programmes PAFR et PEME. Trois pour cent sont entrées à titre d'immigrantes indépendantes; 5 p. 100 étaient parrainées par un membre de leur famille; étonnamment, 18 p. 100 sont entrées à titre de visiteuses par l'entremise de diverses agences de conseillers en immigration.

Famille à l'étranger

Soixante pour cent des femmes n'ont aucune famille au Canada ni ailleurs à l'étranger. Cette situation pourrait contribuer à leur sentiment d'isolement. Quarante pour cent ont des membres de leur famille à l'étranger, mais très peu au Canada.

État matrimonial

Les données recueillies sur l'état matrimonial des participantes ont été réparties de la façon suivante : hommes ayant déjà été mariés; femmes ayant déjà été mariées; aucun mariage précédent. Quarante-sept pour cent des hommes avaient déjà été mariés, 20 p. 100 des femmes avaient été mariées, et 33 p. 100 n'avaient jamais été mariés (autant les hommes que les femmes).

Durée du mariage

La durée du mariage, pour la plupart des participantes (32 p. 100), était de cinq à neuf ans; elle était de deux à quatre ans chez 29 p. 100 d'entre elles, de 10 ans ou plus chez 28 p. 100. Huit pour cent avaient été mariées de un à deux ans et 3 p. 100 pendant moins d'un an.

Résidence aux Philippines

Un nombre impressionnant de femmes (83 p. 100) venaient de milieux ruraux des Philippines, tandis que 17 p. 100 venaient de la région métropolitaine de Manille.

Scolarité

La scolarité des participantes indique qu'elles font partie d'un groupe de femmes très instruites et très qualifiées. Soixante-dix-neuf pour cent d'entre elles avaient un diplôme universitaire; 16 p. 100 avaient un diplôme d'études professionnelles; et seulement 5 p. 100 n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires.

Lieu de résidence avant le Canada

Quatre-vingt-deux pour cent des femmes habitaient aux Philippines avant de venir au Canada. En tout, 18 p. 100 avaient travaillé comme travailleuses migrantes en Asie et ailleurs dans le monde.

Différence d'âge

Les données recueillies sur la différence d'âge entre les participantes et leur conjoint sont étonnantes. La majorité des hommes sont plus âgés : en effet, 49 p 100 des femmes ont de 10 à 20 ans de moins que leur mari.

- 21 p. 100 ont deux à quatre ans de moins;
- 13 p. 100, cinq à neuf ans;
- 3 p. 100, un à deux ans;
- 11 p. 100, moins d'un an.

De plus, 3 p. 100 des femmes sont mariées avec un homme de plus de 20 ans leur aîné.

7. CONSTATATIONS

Situation des femmes aux Philippines

Pour mettre au jour et comprendre les raisons pour lesquelles les Philippines viennent au Canada en tant que femmes mariées par correspondance, il est essentiel de comprendre le rôle et la place des femmes dans la société et la culture philippines.

Nela : J'étais enseignante aux Philippines, mais il était difficile de trouver un emploi. Sans emploi, je vendais des dinoldol (friandises philippines) dans l'hacienda. Les gens s'amusaient à dire que j'étais une enseignante en dinoldol... Mes parents ne possédaient pas de ferme; ils louaient des terres et les cultivaient, comme ça. Seulement le tiers des récoltes leur revenait... Lorsque j'étais au secondaire, ma mère nous envoyait travailler à la plantation de canne à sucre le samedi et le dimanche.

Jane : Combien gagniez-vous?

Nela : Seulement 2,5 pesos par jour. C'était dans les années 1980. Puis ma mère a dit que je devais travailler comme aide domestique pour payer mes frais de scolarité. Alors je suis allée à la ville.

Maita : Quel âge aviez-vous?

Nela : J'étais adolescente. Là-bas, c'était vraiment difficile. Je pompais l'eau du réservoir toute la journée, puis je cueillais du kangkong (un légume-feuille) pour les cochons. C'était très loin et je devais m'y rendre et en revenir à pied. Puis, je devais aller au marché. Encore à pied. C'était vraiment un gros sacrifice pour moi, surtout parce que j'étais toujours affamée. Ma nourriture était comptée... et je gagnais 140 pesos par mois. À vrai dire, si je n'avais pas fait de sacrifice à cette époque, je ne serais peut-être pas ici (au Canada) de toute façon.

Jane : Comment ça va avec votre mari maintenant?

Nela : Il est très bon. J'étais ici depuis plus de cinq ans lorsque nous avons décidé de construire une maison. Alors nous avons déménagé ici.

Jane : Alors vous avez vraiment construit votre maison?

Nela : Oui. Il prend même soin de mes parents (aux Philippines). Il leur envoie de l'argent et leur a construit une maison. Mais les autres Blancs ici, ils...

Jane : Peut-être qu'il est gentil parce que ses affaires vont bien!

Nela : *Oui! Parfois, ses affaires ne vont pas si bien, mais nous envoyons tout de même de l'argent. Alors mes parents ne travaillent plus. Ils restent à la maison.*

Jane : *De toute façon, ils doivent être trop âgés pour travailler.*

Nela : *Nous veillons à leurs besoins, alors je suis très reconnaissante.*

Jane : *Alors, vous devez vraiment faire valoir vos besoins, n'est-ce pas?*

Nela : *Vous savez quoi? Certaines personnes disent qu'il faut cuisiner pour notre mari. Je ne suis pas comme ça. Il m'arrive de ne pas cuisiner pour lui. Mais, s'il travaille, je dois lui préparer des repas parce qu'il travaille pour nous tous. Pas seulement pour moi, mais aussi pour mes parents, aux Philippines. Alors je dois lui rendre la pareille. C'est donnant donnant. Je ne veux pas abuser des largesses de mon mari parce que sinon, qui s'occuperait de notre famille?*

Maita : *Parlez-nous des allocations de vos enfants, de leurs besoins.*

Nela : *C'est lui (qui s'en occupe). Ce que j'envoie aux Philippines vient de moi. Même si je ne peux leur envoyer que 200 \$, c'est bien.*

Jane : *Et que disent vos parents?*

Nela : *Ils sont contents. Vous savez, si je n'étais pas venue au Canada, ils seraient peut-être déjà morts. La vie là-bas (aux Philippines) est vraiment très difficile.*

L'expérience de Nela aide à illustrer trois grands thèmes.

- Les difficultés économiques et la pauvreté aux Philippines incitent des femmes à émigrer vers un avenir plus sûr pour elles-mêmes et pour leur famille (au Canada et aux Philippines). Les femmes sont responsables de la survie économique de toute leur famille. Mais, ironiquement, leur seul moyen d'assurer cette survie est d'épouser un étranger et d'en dépendre.
- L'oppression qu'elles subissent en tant que femmes au sein des structures féodales typiques de la famille philippine renforce leur situation de subordonnées dans la famille au Canada.
- Nombre de ces femmes viennent de régions des Philippines reconnues comme des destinations de tourisme sexuel.

La pauvreté et les difficultés économiques en tant que principaux motifs d'émigration

La plupart des participantes à cette étude ont quitté les Philippines lorsqu'elles étaient jeunes. Deux étaient adolescentes lorsqu'elles ont rencontré leur futur mari. Malgré leur jeune âge, presque toutes les femmes (à l'exception des deux qui étaient adolescentes) sont très instruites. En fait, bon nombre occupaient déjà divers emplois aux Philippines, mais certaines, comme Nela, étaient incapables de trouver un travail convenable ou avaient été mises à pied. Les difficultés inhérentes à la vie dans un pays en développement, comme les Philippines, ressortent constamment des récits de ces femmes, quels que soient leur niveau de scolarité et leur expérience. Comme la plupart étaient originaires des régions rurales des Philippines, la majorité des familles avaient de faibles revenus. Beaucoup de femmes venaient de familles nombreuses (plus de cinq enfants).

Étant donné la situation économique de leur famille, ces femmes et les membres de leur famille espèrent trouver leur salut dans les vertes prairies de l'Ouest. Et l'un des moyens les plus faciles pour elles de quitter les Philippines et d'entrer dans un autre pays est d'épouser un étranger. Une fois à l'étranger, presque toutes ces femmes continuent de subvenir aux besoins de leur famille aux Philippines. Dans certains cas, elles en demeurent le principal soutien. Cela se produit particulièrement dans le cas des femmes qui élevaient seules des enfants lorsqu'elles ont rencontré leur futur mari. Ces mères seules subviennent aux besoins de leurs enfants issus de relations précédentes qu'elles ont laissés aux Philippines et dont elles espèrent parrainer plus tard l'immigration au Canada. Malheureusement, certaines femmes n'ont pas été en mesure de soutenir financièrement leur famille parce que leur mari canadien contrôlait rigoureusement les finances.

Seule une famille n'avait pas voulu que sa fille émigre. En fait, celle-ci était déjà arrivée au Canada lorsqu'elle a informé ses parents de son projet d'épouser un Canadien.

D'une famille féodale aux Philippines à une famille féodale au Canada

Un autre grand thème qui se dégage des récits de la vie de ces femmes aux Philippines est leur situation de subordonnées au sein de la famille et de la société philippine en général. Un grand nombre faisaient l'objet d'un contrôle familial sévère, surtout les jeunes femmes et celles qui venaient de régions rurales. Beaucoup ne se seraient pas mariées ainsi sans l'approbation des parents. Leurs parents leur conseillaient le plus souvent de se marier parce que leur prétendant semblait « gentil » et qu'il avait un bon emploi au Canada.

Lorsque la femme hésitait à partir pour le Canada, la famille exerçait encore plus de pressions. Par exemple, Gigi avait beaucoup d'inquiétudes au sujet de son mariage. Ce n'était qu'une adolescente. Elle a voulu renoncer au mariage au dernier moment et a même pleuré la veille de son mariage. Son père l'a toutefois réprimandée en lui disant : « Tu es la honte de la famille. Si tu ne donnes pas suite à ce mariage, je te tuerai ». Ce cas illustre l'aspect patriarcal de la famille et le rôle de la femme. Plus que l'expérience et l'instruction, le mariage est la solution pour assurer l'avenir des femmes.

Les femmes apportent avec elles ces croyances et attitudes patriarcales et féodales lorsqu'elles viennent au Canada. En réalité, les maris canadiens ciblent particulièrement les Philippines pour le mariage par correspondance en misant sur cette image stéréotypée qui

fait de la Philippine une épouse traditionnelle parfaite. Certaines femmes ont lutté contre leurs propres croyances.

Vicky : Ce que j'ai appris après cinq ans, c'est... J'ai appris à exprimer ce que je veux dire. Oh oui, j'en ai beaucoup appris! Je suis très bonne maintenant... dire à son mari tout ce qu'on ressent. Être ouverte, même si c'est contraire à ce qu'on nous a appris aux Philippines.

Les Philippines, destination du tourisme sexuel

Un nombre frappant de femmes venaient de Cebu et de Mindanao. Cette constatation est importante, car ce sont deux régions où le gouvernement philippin encourage le tourisme sexuel. En fait, ces deux provinces sont identifiées expressément sur un site Web où sont répertoriées des femmes qui cherchent un mari par correspondance. Un homme désireux de trouver une femme par correspondance peut cliquer sur le pays de son choix mais, dans le cas des Philippines, il peut même choisir la province. À mesure que s'accroîtra la réputation de destinations du tourisme sexuel de ces provinces, on verra probablement augmenter la demande de femmes de ces régions qui désirent se marier par correspondance. En ce qui concerne Mindanao, la région est aussi fortement militarisée, ce qui encourage les mouvements de population et accroît les difficultés économiques, d'où une incitation supplémentaire à partir à l'étranger.

Les Philippines mariées par correspondance : Une nouvelle façon de payer les dettes

Il est intéressant d'analyser comment la distorsion de l'économie des Philippines par l'impérialisme et la mondialisation a consolidé les fondements historiques de l'oppression des femmes dans cette société. On a « modernisé » la pratique traditionnelle consistant à envoyer les paysannes travailler pour le propriétaire des terres afin de rembourser les dettes de la famille. De nos jours, les Philippines s'expatrient à titre de travailleuses migrantes, ou encore, elles deviennent prostituées ou femmes mariées par correspondance à l'étranger pour aider à rembourser les dettes de la famille. Ce qui est encore plus aberrant, c'est que les sommes envoyées par ces émigrantes contribuent à rembourser l'imposante dette extérieure des Philippines. Qui plus est, ces femmes sont utilisées pour rembourser les dettes des Philippines aux pays industrialisés et aux institutions financières internationales, responsables, au premier chef, de la dégradation de l'économie et de la culture philippines, ainsi que de la pauvreté et du chômage qui s'ensuivent.

La transaction

Le « magasin d'épouses » : Transformation des femmes philippines en marchandises

Le site Web se présente aux visiteurs masculins en garantissant ses services. Il fait valoir que depuis un quart de siècle, cet Américain et son épouse philippine offrent des services de qualité à des hommes qui veulent correspondre avec des Philippines, les rencontrer puis les épouser. Des milliers de Philippines sont répertoriées; on trouve aussi une photo ainsi qu'une biographie de quatre phrases toutes faites, copiée sur un modèle unique, qui affirme habituellement que cette femme aime la vie de famille et désire trouver un bon mari. On peut même choisir la région d'origine de son épouse : le site Web présente 607 femmes

originaires de la minuscule île de Cebu; 307 de Luzon; 750 de Mindanao; et un nombre incroyable de 1 040 femmes des Visayas.

Le site Web compte sur la réputation des femmes asiatiques pour écouler ses stocks. Les femmes asiatiques offrent aux hommes occidentaux ce qu'ils ne pensent pas pouvoir trouver chez eux : une épouse traditionnelle. Sur un des sites Web, on peut lire ce qui suit :

[Traduction] En rencontrant de nombreuses gentilles filles des Philippines et en correspondant avec elles, vous apprécierez l'amitié, l'amour, le romantisme et la vie sexuelle avec une nouvelle partenaire. Si vous désirez connaître le bonheur d'une relation traditionnelle, vous constaterez que les femmes philippines ont les mêmes valeurs que vous. Elles collaborent avec leur conjoint dans tous les domaines; elles considèrent que le mariage est un engagement à vie. Votre âge importe peu. En général, les Philippines apprécient les hommes plus âgés. Elles veulent un homme accompli et stable. Selon la culture traditionnelle des Philippines, c'est l'homme qui prend les décisions dans la famille.

On oppose à cette image de la Philippine traditionnelle, asservie et docile, des images stéréotypées de la femme occidentale indépendante et intéressée uniquement par sa carrière. Un site Web va même jusqu'à prétendre que les femmes occidentales sont incapables de trouver satisfaction dans le mariage.

Ce site Web traite très clairement la femme mariée par correspondance comme un objet. La relation intime entre un mari et sa femme devient un produit qu'on peut vendre et acheter. La Philippine devient un « forfait tout compris » qu'un acheteur consentant et prêt à payer peut choisir et acheter. Ce processus d'inspection des produits se termine par une transaction financière, et le couple se marie. Pour 3 295 \$US, bague, réception et reportage vidéo compris, il est possible d'acheter un voyage à forfait pour trouver une femme prête à se marier par correspondance.

Comment les Philippines deviennent des femmes mariées par correspondance

Il est courant aux Philippines d'avoir des correspondants. Les femmes, surtout les jeunes, écrivent à des hommes, autant dans leur pays qu'à l'étranger. Certaines correspondent sans avoir l'intention d'épouser un étranger. Mais parfois, ce jeu innocent débouche sur une autre réalité. Certaines femmes désirent vraiment partir à l'étranger pour se marier et quitter le pays, tandis que d'autres sont choisies par des hommes qui visitent les Philippines avec l'intention de trouver une épouse. Quoi qu'il en soit, ces mariages entre correspondants étrangers sont chose courante partout aux Philippines, dans les petits villages comme dans les grandes villes.

La femme qui le désire peut faire publier son nom dans les « journaux internationaux », ou encore, des amies ou amis ou des membres de la famille feront inscrire dans des catalogues de l'information vantant les charmes de cette femme et son désir de se marier. La femme n'a pas à payer pour s'inscrire. Souvent, certaines femmes s'inscrivent, ou leurs amies ou amis le font pour elles, sans qu'elles espèrent vraiment se marier.

Anna est devenue une femme mariée par correspondance. Elle a épousé un Canadien souffrant d'une infirmité motrice cérébrale. Elle avait fait confiance à une amie qui possédait une entreprise de « rencontre » entre des Philippines et des Américains. Il y a aussi l'histoire de Lisa, qu'une amie avait inscrite à une agence après sa rupture avec un homme de son pays. Les femmes obtiennent de nombreuses réponses : entre 5 et 60 hommes peuvent manifester leur intérêt. Emy avait cinq maris potentiels, mais elle n'a eu aucun choix; ce sont les hommes qui doivent choisir.

Ma première lettre n'était pas destinée à mon mari... j'ai peut-être écrit à cinq hommes, ici au Canada. Il y avait un homme de plus de 55 ans, et il y en avait un autre de l'âge de mon mari... Alors mon mari, qui m'écrivait tous les mois, comme l'autre homme, un Allemand. Ce dernier s'intéressait beaucoup à moi, mais je lui ai dit que je venais tout juste d'avoir un bébé... Mon mari... il avait choisi six filles, une autre fille voulait seulement partir en affaires immédiatement. Et une autre voulait seulement venir ici (au Canada). Il a écrit à cinq ou six filles... et j'étais l'une d'elles.

Nela a été choisie parmi 60 femmes.

J'étais très contrariée parce qu'il avait 60 correspondantes aux Philippines... oui, 60. Il y en avait même une qui vivait près de chez moi. Il m'a dit que l'une d'elles lui demandait de l'argent et qu'il n'aimait pas cela. Mais moi, je n'ai pas demandé d'argent... peut-être parce que je venais de lui dire la vérité, il m'a dit qu'il était temps que je demande mon passeport.

Le mari de Nela a même soumis la famille de celle-ci à un test lorsqu'il lui a rendu visite aux Philippines.

Alors, il a simplement mis son argent sur la table... Il m'a dit : « Tu sais, Nela, si ta mère vole cet argent, je ne t'épouserai pas ».

Nela a été choisie grâce à son honnêteté et est venue au Canada en tant qu'épouse. L'histoire de Nela montre l'inégalité et la chosification de la relation entre mari et femme. Depuis le début, c'est l'homme qui possède le pouvoir de choisir, alors que la femme s'adapte de façon à se rendre attirante.

Processus

L'homme peut consulter gratuitement les photos et les descriptions, mais pour aller plus loin, il doit payer afin d'obtenir l'adresse de la femme et le droit de correspondre avec elle. Les hommes font une première sélection parmi les épouses éventuelles, puis ils font un tri à partir des échanges de lettres. Parfois, les hommes se rendent aux Philippines par leurs propres moyens, sans l'aide d'une agence, mais avec la ferme intention de trouver une épouse. Le mari d'Anne est allé aux Philippines comme touriste après qu'un ami philippin lui eut suggéré d'essayer d'y trouver une épouse. Cet ami lui a demandé de livrer un paquet à son cousin lorsqu'il serait là-bas. Il a livré le paquet et a rencontré sa future épouse. Il a

laissé le paquet dans un petit comptoir de détail dont s'occupait Anne. Il l'a choisie pour épouse et est demeuré toute la journée à ce comptoir. Il l'a épousée au cours de son voyage.

Les hommes ont souvent leurs propres critères pour le choix de leur épouse, critères qui vont de l'âge ou de la taille aux croyances religieuses ou morales. Un homme a écrit à plus de 600 femmes en Asie et il a continué de recevoir des lettres même après son mariage.

Correspondance

Les femmes et les hommes s'échangent des lettres durant un à trois ans en moyenne. Les lettres comprennent habituellement des données biographiques, comme l'âge, le lieu de naissance et un aperçu de la famille. Parfois, les hommes envoient aussi leur photo lorsqu'on le leur demande. Mais souvent, la photo et les renseignements ne correspondent pas à la réalité. Nika a accepté d'épouser son correspondant parce qu'elle croyait qu'il avait un revenu stable. Il avait en effet prétendu posséder une entreprise florissante de service de taxi comptant 20 voitures. La photo de lui qu'il avait envoyée avait été prise plusieurs années auparavant. Il avait ainsi caché son âge véritable.

Après que les hommes ont ainsi choisi leur future épouse, ils font habituellement leur demande par lettre ou par téléphone. Tout comme leurs précédentes lettres, ces propositions ne sont qu'une formalité, puisque les hommes s'attendent à ce que les femmes soient prêtes et qu'elles consentent à les épouser. Un homme a écrit à sa correspondante, Emy, qu'il viendrait lui rendre visite. Il est arrivé inopinément et a décidé qu'elle deviendrait sa femme.

Emy : Nous sommes donc allés à la maison et il a fait sa demande, mais ce n'était pas vraiment une demande en règle, il m'a seulement demandé si je voulais aller au Canada et j'ai dit oui... Je n'avais pas compris qu'il me demandait en mariage.

Conclusion du marché : Le mariage

Lorsque les hommes ont fait leur choix et acceptent de se marier, la cérémonie a généralement lieu aux Philippines, car les formalités y sont beaucoup plus simples et moins chères qu'au Canada. Habituellement, les hommes restent aux Philippines jusqu'à sept mois afin d'organiser le mariage et d'obtenir les documents nécessaires. Une fois tous les documents obtenus, on procède au mariage. En général, l'homme retourne au Canada et se prépare à parrainer la venue de sa nouvelle femme.

Situation des femmes philippines au Canada

Vingt ans de travail domestique

Au cours des 20 dernières années, les Canadiens ont connu les Philippines en tant que travailleuses domestiques. Durant cette période, des milliers d'entre elles sont entrées au Canada à ce titre. Les politiques canadiennes en matière d'immigration ont donné lieu à cette invraisemblable forme de recrutement et l'ont encouragée. Cette façon systématique d'accueillir les Philippines à titre de travailleuses domestiques confirme la tendance des Canadiennes et des Canadiens à accepter la condition de ces femmes. À la faveur du PEME, et maintenant du PAFR, cette façon de penser s'est ancrée dans la mentalité.

Les programmes d'immigration canadiens qui visent à faire venir au pays des Philippines à titre de travailleuses domestiques jouent un rôle prédominant dans la croissance de l'industrie des femmes mariées par correspondance. Les conditions restrictives du PAFR donnent lieu à des situations qui poussent ces femmes à contracter un mariage par correspondance. Les hommes, pour leur part, peuvent bénéficier, grâce au PAFR, d'un bassin de femmes facilement accessible; le programme met en valeur le stéréotype sur les Philippines — ce qui avive leur désir d'épouser une de ces femmes.

De travailleuse domestique à femme mariée par correspondance

La vie des femmes philippines est caractérisée par des choix limités; contraintes par la pauvreté à quitter leur pays, elles sont liées au PAFR lorsqu'elles entrent au Canada. La pauvreté ne leur laisse pas d'autre choix que de quitter les Philippines et, pour entrer au Canada, de s'inscrire au PAFR parce que le travail domestique en résidence constitue leur créneau professionnel. Leurs choix sont limités lorsqu'elles se trouvent au Canada parce que les restrictions rigoureuses du programme régissent leurs conditions de logement, leur emploi et, en fin de compte, leur condition et leur avenir socio-économique.

À cause de ces choix limités, les femmes philippines se retrouvent dans des situations désespérées. Nombre d'entre elles se sentent isolées et éprouvent de la détresse à cause des restrictions concernant leur résidence et de leur statut temporaire au Canada. Même lorsqu'elles respectent les exigences du programme, elles sont, en réalité, déqualifiées, prisonnières du cycle de la pauvreté. En moyenne, une travailleuse domestique philippine gagne un salaire brut mensuel de 700 \$. Elle doit assurer sa survie avec ces maigres revenus et aussi envoyer de l'argent à sa famille aux Philippines. Ces conditions incitent ces femmes à considérer le mariage par correspondance comme un moyen d'échapper à leur grave situation d'infériorité. Le mariage avec un Canadien représente un pas hors de la pauvreté et offre plus de stabilité. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des travailleuses domestiques philippines entretenir des relations avec leurs anciens employeurs — et même les épouser. C'est aussi pour cette raison que de nombreuses travailleuses domestiques s'inscrivent à des agences ou à des services de rencontre, en quête de la stabilité que fait miroiter le mariage avec un Canadien.

Nina, une ancienne aide familiale résidante, considère qu'elle aide les femmes philippines lorsqu'elle les incite à s'inscrire à une agence de rencontre. Elle croit fermement que lorsqu'elle réussit à marier l'une de ses protégées à un Canadien, elle a fait son devoir pour aider ces femmes en leur permettant d'avoir accès à la stabilité et à un avenir meilleur.

Le passage du statut de travailleuse domestique à celui de femme mariée par correspondance est chose courante pour ces femmes. Lanie était travailleuse domestique à Singapour et à Hong Kong. Durant des années, elle a travaillé comme servante dans ces pays étrangers, effectuant de pénibles tâches pour ses employeurs. Puis, l'occasion s'est présentée de cesser ce travail domestique et de déménager au Canada. Il lui suffisait de dire oui à un homme rencontré par correspondance après qu'elle se soit inscrite dans un bureau de « correspondants » à Hong Kong. Les autres Philippines qui se trouvaient là parlaient sans cesse du Canada — le pays où elles pourraient s'installer et obtenir la citoyenneté! Lanie a décidé de dire oui. Elle est passée

de l'état de travailleuse domestique à celui de femme mariée par correspondance et a déménagé au Canada pour y vivre avec son nouveau mari.

L'histoire de Lanie illustre les choix limités qu'offre le PAFR aux femmes philippines. Au lieu de choisir de venir au Canada en tant que domestique résidante pour effectuer les mêmes corvées qu'à Singapour et Hong Kong, elle pouvait devenir une femme mariée par correspondance. Cependant, cette décision a fait empirer la vie de Lanie. Au lieu d'être libérée du travail domestique, elle exécute toujours les mêmes tâches — cuisiner, nettoyer et prendre soin des enfants des autres. Outre ses propres tâches ménagères, elle garde des enfants à temps partiel afin de subvenir à ses besoins et à ceux de son fils.

Les exigences du PAFR limitent aussi les choix. Les restrictions de ce programme ont fait en sorte qu'en Ontario, la vie de trois soeurs a dû prendre une nouvelle direction, car elles n'avaient pas d'autre choix que de devenir des femmes mariées par correspondance. Emma est devenue travailleuse domestique il y a sept ans. Elle voulait aussi emmener ses deux soeurs au Canada. Cependant, malgré les efforts d'Emma, ses soeurs ne satisfaisaient pas aux exigences du PAFR. Comme elles ne pouvaient pas venir par l'entremise du PAFR, les soeurs ont épousé des Canadiens Aujourd'hui, les trois soeurs se blâment les unes les autres pour leurs difficultés actuelles. Le stress et les querelles causés par cette pénible situation ont rendu Emma malade; elle est elle actuellement en réadaptation mentale.

La transition entre le travail domestique et l'état de femme mariée par correspondance prend la forme d'un cercle vicieux. Une fois mariées au Canada, les femmes mariées par correspondance encouragent leurs soeurs et leur famille à venir au Canada grâce à un correspondant. Si elles ne viennent pas en tant que femmes mariées par correspondance, elles viennent comme travailleuses domestiques par l'entremise du PAFR.

Nela a épousé un Canadien il y a 12 ans. Même si son mariage n'a pas été parfait et si elle a souffert d'un isolement extrême au début, elle se sent mieux établie maintenant et elle a « appris à aimer » son mari. Forte de son expérience et de l'aide qu'elle a apportée à ses parents, Nela a fait paraître le nom de sa soeur cadette dans le journal local, annonçant sa disponibilité et sa volonté de se marier. Pour Nela, sa décision d'épouser un Canadien et de venir vivre dans son pays signifiait la survie de sa famille.

Ils sont heureux; vous savez, si je n'étais pas venue au Canada, ils seraient peut-être déjà morts.

Malheureusement, l'expérience de sa soeur Nika au Canada a mal tourné, son mari se révélant verbalement et physiquement violent. Nela prétend qu'il ne lui revient pas de s'interposer dans le mariage de sa soeur.

Il y a aussi l'histoire de Michelle, qui vient d'une ville industrielle. Michelle s'est mariée par correspondance, il y a environ 20 ans. Elle s'est tirée d'affaire et s'est intégrée à la société canadienne, de sorte qu'elle aide maintenant des Philippines qui veulent venir au Canada. Elle dit qu'elle « aide » d'autres femmes à venir par l'entremise du PAFR. Certaines de ces femmes finissent par épouser un Canadien. Michelle n'a plus de contact avec ces femmes.

Elle pense qu'elles sont ingrates. Mais elle est aussi inconsciente du rôle qu'elle joue dans la perpétuation et la légitimation de l'exploitation des femmes philippines.

Entretien de la demande

Ellen explique pourquoi son mari cherchait à épouser une Philippine.

[Mon mari] dit qu'il aime la peau des Philippines, il a voyagé dans le monde entier pour trouver une épouse... beaucoup de ses amis ont épousé des Philippines. Il dit qu'elles sont au service de leur mari et s'occupent de lui.

Les femmes philippines sont très très recherchées parce qu'elles incarnent le stéréotype des qualités « traditionnelles ». Les médias et la culture populaire dépeignent ces femmes comme des « papillons orientaux ». Il suffit de jeter un coup d'oeil aux sites Web pour voir comment ils vendent l'image des Philippines à leurs acheteurs éventuels.

[Traduction] Les femmes asiatiques sont gentilles. Elles ne vous tombent pas dessus lorsque vous arrivez à la maison un peu tard ou si avez oublié un anniversaire... Les femmes asiatiques sont charmantes. Elles sont menues, douces et gentilles. Il est si agréable de passer du temps avec une femme charmante qui prend plaisir à parler avec vous et à écouter ce que vous avez à dire... Les femmes asiatiques accordent de la valeur au mariage. Elles ne croient pas au divorce... Les femmes asiatiques tiennent aux traditions.

Cette image de papillon oriental qu'on accole aux Philippines comporte de nombreuses contradictions. D'un côté, on voit les femmes soumises, tranquilles, attentionnées, centrées sur la famille, fragiles et profondément catholiques. D'un autre côté, elles sont aussi exotiques, aventurières et ont des moeurs sexuelles légères. On les vend en jouant sur le contraste avec les femmes occidentales. Un site Web illustre ce contraste :

[Traduction] Les femmes de l'Occident n'apprécient pas les hommes. Elles n'accordent pas de valeur à la vie de famille traditionnelle. Le mariage ne correspond pas suffisamment aux objectifs de la femme moderne.

Depuis près de 20 ans, Citoyenneté et Immigration Canada (par l'entremise des projets PEME et PAFR) fait immigrer des Philippines pour les faire travailler et vivre dans des foyers canadiens. Ces femmes sont obligées de vivre dans la maison de leur employeur, de prendre soin de ses enfants, de faire la cuisine et le ménage. On constate facilement comment cet esclavage des temps modernes encouragé par le PAFR renforce l'image typique de la Philippine en tant que femme traditionnelle, soumise et attentionnée, qui serait heureuse de servir son mari. Le PAFR a encouragé les Canadiens à concevoir les Philippines comme des bonnes d'enfants soumises et des aides attentionnées. Leur identité est en grande partie façonnée par leurs conditions socio-économiques en tant que bassin isolé de main-d'oeuvre bon marché, de travailleuses domestiques et de travailleuses dans le secteur des services. Un projet de recherche, « Filipina identities : geographies of social integration/ social exclusion in the Canadian metropolis » (McKay à venir), confirme que cette conception sociale des Philippines est ancrée dans la mentalité des Canadiennes et des

Canadiens. Pour croître, l'industrie du mariage par correspondance tire parti de cette conception qu'ont les Canadiennes et les Canadiens, surtout ces derniers.

Ce lien particulier entre la présence de Philippines au Canada comme aides familiales résidentes et l'augmentation du nombre des Philippines mariées par correspondance est particulièrement manifeste dans les petites villes rurales où des bonnes d'enfants philippines ont séjourné. On entend souvent des femmes dire que des amis de leur mari (qui avaient soit une domestique philippine soit une épouse philippine mariée par correspondance) ont affirmé qu'elles faisaient de très bonnes épouses. Dans une petite ville, plaque tournante du transport de la Colombie-Britannique, la présence de travailleuses domestiques philippines était visible. Il y avait, auparavant, une agence d'aides familiales résidentes dans cette petite ville. Cette agence avait fait venir des aides familiales résidentes dans les années 1980 et au début des années 1990, mais a depuis fermé ses portes. Cet afflux de travailleuses domestiques philippines a contribué à ranimer les stéréotypes sur les femmes philippines et a stimulé la demande d'épouses philippines au sein de la population masculine. Comme le proclame un mari : « [M]es amis mariés avec des Philippines m'ont dit qu'elles faisaient de bonnes épouses »!

La voie d'entrée tracée pour les femmes philippines dix ans auparavant par l'agence d'aides domestiques résidentes avait préparé le terrain pour l'arrivée de Philippines en tant que femmes mariées par correspondance dans cette ville isolée. Le nombre croissant de Philippines mariées par correspondance dans cette ville et dans la région environnante illustre les répercussions directes du PAFR. Une politique gouvernementale qui donne des Philippines une image de travailleuses domestiques alimente la demande croissante de Philippines mariées par correspondance chez les hommes canadiens.

Ainsi, on ne peut séparer la croissance de l'industrie du mariage par correspondance du recours aux Philippines en tant que travailleuses domestiques au Canada. L'image des Philippines comme aides domestiques et bonnes d'enfants s'est implantée. Par ailleurs, l'immigration de Philippines au Canada pour leur faire effectuer des tâches domestiques perpétue l'oppression et le sous-développement, puisqu'elles sont nombreuses à être forcées de passer de l'état de travailleuse domestique à celui de femme mariée par correspondance.

Rôle dans la famille

En tant que femmes mariées par correspondance, ces femmes définissent leur identité et le sens de leur vie à partir de leur vie familiale. Même si elles sont très instruites ou si elles ont travaillé à l'extérieur du foyer, aux Philippines ou au Canada, on les définit surtout par leur rôle d'épouse, de mère, de dispensatrice de soins et, dans certains cas, de jouet sexuel. Comme le sous-entend l'expression « femme mariée par correspondance », ces femmes sont transformées en marchandises et présentées comme l'« épouse » parfaite à partir du moment même où elles rencontrent leur futur mari. Ainsi, leur identité au Canada est façonnée d'après leur rôle d'épouse et de tout ce qu'on appelle « autres tâches naturellement liées au mariage » — être mère, soignante, travailleuse domestique et partenaire sexuelle. Dans certains cas, on inclut même dans la description des tâches de l'épouse le rôle de soutien financier ou de contributrice au revenu de la famille — mais sûrement pas en pensant à leur épanouissement personnel en tant que femmes.

L'expérience de ces femmes montre que leur réalité quotidienne de femmes au Canada est rigoureusement liée aux notions et concepts les plus arriérés du rôle de la femme dans la famille et, en bout de ligne, dans la société. Malgré leur immigration dans un pays industrialisé dont les lois et les politiques publiques ont officiellement reconnu l'égalité des sexes, ces femmes sont reléguées au travail domestique. Leur statut de femmes de couleur venues d'un pays en développement exacerbe leur marginalisation, leur isolement et leur perte d'autonomie.

L'analyse du rôle de ces femmes au sein de leur famille fait ressortir plusieurs thèmes.

- Leur rôle d'épouse et la relation avec leur mari sont rigoureusement définis à partir de notions traditionnelles sur la place des femmes dans la société. Ces femmes sont gardées à la maison, aux sens littéral et figuré. Les attitudes racistes et sexistes du mari, et parfois de sa famille, viennent renforcer ces notions. Somme toute, la relation est caractérisée par l'inégalité et la dépendance.
- On maintient aussi rigoureusement leur rôle de mère auprès des enfants du mari (y compris les enfants d'une relation précédente).
- On considère que le rôle de dispensatrice de soins et de travailleuse domestique fait naturellement partie de leur rôle d'épouse.
- On a aussi insisté sur leur rôle de partenaire sexuelle. Tout en les considérant comme de parfaites épouses « traditionnelles », on a aussi exagéré leurs performances sexuelles, que l'on a qualifiées d'exotiques.

Une relation marquée par l'inégalité et la dépendance

Lynn : *Comment était votre relation au début?*

Ellen : *Bonne. Parce que ce n'est pas le genre d'homme à se battre. Il est très simple. Il n'est pas toujours d'humeur difficile.*

Lynn : *Certaines questions ou certains sujets de tension sont-ils apparus?*

Ellen : *C'était habituellement lorsqu'il avait des problèmes au travail. Et aussi quand j'étais enceinte — j'étais grincheuse.*

Lynn : *Comment est votre relation avec votre mari maintenant?*

Ellen : *La même. Il me traite bien. Je l'aime tellement. Avant, je ne l'aimais pas. L'amour s'est développé. Parce qu'il est tellement vieux. Et il a fallu que je m'adapte au style canadien.*

Beaucoup de femmes disent qu'elles n'étaient pas vraiment « en amour » avec leur mari au début de la relation. Deux d'entre elles, qui étaient adolescentes lorsqu'elles se sont mariées,

disent qu'elles n'avaient aucune idée de ce qu'est vraiment l'amour — elles n'avaient connu qu'un « amour de jeunesse ».

Ce premier regard sur leur relation n'est pas étonnant, car beaucoup de femmes ne connaissaient presque pas leur mari avant le mariage. Quelques-unes seulement ont eu la chance de le rencontrer plus d'une fois ou durant de plus longues périodes avant de l'épouser. La plupart des femmes n'ont fait qu'écrire à leur mari ou lui parler au téléphone.

Aussi, beaucoup de femmes ont parlé d'une période d'adaptation au début de leur relation avec leur mari. Bien sûr, toutes les relations nécessitent certains ajustements à mesure qu'on apprend à connaître les attitudes et les croyances de l'autre et à communiquer ensemble. Cependant, dans ces relations, qui ressemblent davantage à des transactions où le mari « achète » le femme et où les deux personnes ne se connaissent pas vraiment, l'adaptation peut se révéler très difficile. Cette période peut laisser des séquelles comme la dépression, la solitude, le mal du pays et la violence (voir la section sur les mauvais traitements plus loin).

Clara : J'ai connu une période difficile après la naissance de mon fils Joshua parce que j'avais toutes les responsabilités. Mais j'ai pu rencontrer d'autres personnes de la communauté philippine et elles m'ont aidée. Mon mari est plus responsable parce qu'il avait déjà été marié. Il sait faire la cuisine. Mais les trois premières années (de notre mariage) ont été très difficiles.

Il est intéressant de constater que beaucoup de femmes semblent avoir décidé, sans se poser de questions, de s'adapter à leur mari. Elles considèrent que l'adaptation est nécessaire parce que leur mari est « différent » d'elles-mêmes (c.-à-d. un Canadien ayant une « attitude », une « culture » ou un « style » différents, qui est plus âgé et a plus d'expérience des relations ou qui a vécu des mariages précédents).

Très peu de femmes ont mentionné que leur mari avait fait des efforts pour s'adapter à elles, satisfaire leurs besoins et comprendre leur point de vue. Seul le mari de Nela a engagé un cuisinier parce qu'elle ne savait pas faire la cuisine et qu'il devait la laisser seule à la maison lorsqu'il travaillait. Toutefois, le cuisinier était Canadien; il fumait dans la maison et préparait de la nourriture bien différente de la cuisine philippine que connaissait Nela.

Au contraire, de nombreuses femmes ont relevé des sujets de tension qui ont surgi lorsqu'elles ont tenté de faire valoir leurs besoins et leurs points de vue. Le plus souvent, la tension naissait lorsqu'il était question :

- d'envoyer de l'argent à leur famille aux Philippines;
- d'essayer de parrainer la venue de leurs enfants laissés aux Philippines;
- de faire un voyage aux Philippines pour visiter la famille et les amies et amis;
- de devoir assumer toute la responsabilité des jeunes enfants;
- de ne pas avoir l'autorisation de travailler à l'extérieur du foyer;
- de conflits avec les enfants issus de relations précédentes du mari;

- de l'interdiction de communiquer avec d'autres Philippines de la communauté;
- d'avoir à endurer les vices de leur mari (comme le jeu et la pornographie).

Dans bien des cas, la tension ne s'est jamais dissipée et la relation s'est dégradée jusqu'à la violence (voir plus loin la section sur les mauvais traitements). Dans certains cas, la relation semble être entrée dans une sorte de « léthargie », où l'on atteint le confort du statu quo. Cela se produit surtout lorsqu'il y a des enfants. Ces relations ne semblent pas évoluer, car elles semblent empêcher l'évolution et la croissance personnelle de la femme en tant qu'être humain digne et autonome. La camaraderie amoureuse entre deux partenaires qui se respectent et s'aident mutuellement à évoluer ne s'est développée que dans de rares cas.

La plupart des femmes, surtout celles qui ont connu la violence, ont exprimé leur déception par rapport à la relation. Beaucoup ont éprouvé des regrets concernant leur mariage. Certaines ont aussi exprimé leur désir de mettre fin à la relation.

Toutefois, de nombreuses femmes ont aussi affirmé que leur relation était « acceptable » ou « bonne ». Elles croyaient qu'elles devaient « s'accrocher à la relation » parce qu'il s'agit d'un engagement à vie. Assurément, les croyances religieuses et culturelles entourant le mariage occupent une grande place.

Maternité

Jane : Saviez-vous comment faire la cuisine à ce moment-là (à l'arrivée au Canada)?

Ana : Non. Je ne savais pas faire la cuisine, je ne savais pas faire cela, rien! Je savais comment faire bouillir de l'eau dans un chaudron. Mais bon, j'ai eu de la chance parce que mon mari est Canadien français et qu'il sait faire la cuisine. Pour ma part, je suis la meilleure productrice de bébés au monde!

Presque toutes les femmes interrogées ont eu des enfants très tôt après leur arrivée au Canada. En fait, certaines étaient même devenues enceintes ou avaient eu leur enfant aux Philippines pendant qu'elles attendaient qu'on traite leurs documents d'immigration.

La présence de jeunes enfants aggravait leurs problèmes d'isolement et de dépression. Nombre de ces femmes n'avaient même pas le temps d'essayer d'améliorer leurs relations avec leur mari ou de mieux s'adapter à la vie au Canada. Au lieu de cela, elle demeuraient au foyer à temps plein pour s'occuper de jeunes enfants. Dans certains cas, elles prenaient même soin des enfants de leur mari issus de relations précédentes. De nombreuses femmes ont eu des problèmes psychologiques durant leur grossesse et immédiatement après avoir donné naissance à leur enfant. Elles se sentaient accablées par la responsabilité de prendre soin des enfants. Aucune n'a mentionné que son mari l'avait aidée à s'occuper des enfants. Les femmes ne pouvaient généralement compter sur aucune famille élargie pour les aider à garder les enfants ou leur donner des conseils. Elles allaient plutôt chercher de l'aide et du réconfort auprès d'autres Philippines de la collectivité. Aucune femme n'a dit avoir eu accès à des services de garde d'enfants ou à des garderies subventionnées.

Dispensatrices de soins et travailleuses domestiques

Quelques femmes ont fini par jouer le rôle de dispensatrice de soins pour un mari beaucoup plus âgé qu'elles. Dans un cas, la vue du mari avait tellement baissé que sa femme devait le rassurer à tout moment en lui disant qu'elle était toujours dans la pièce avec lui. Le mari d'Anne, par exemple, souffre d'infirmité motrice cérébrale.

Presque toutes les femmes jouaient un rôle important dans l'entretien ménager de la maison. Lorsque certaines affirment qu'elles ne savent pas faire la cuisine, c'est peut-être parce qu'elles ne savent pas préparer les aliments préférés de leur mari (c.-à-d. qu'elles ne connaissent pas bien les recettes canadiennes). La plupart des femmes étaient les seules responsables des charges familiales, comme le sont en général de nombreuses femmes dans la société canadienne.

Dans certains cas extrêmes, les femmes étaient traitées presque comme des esclaves par les enfants de leur mari issus de mariages précédents. L'une d'elles a fini par faire la « grève », refusant de faire le ménage pour les deux garçons d'âge universitaire de son mari. Joan, pour sa part, est passée de la condition de travailleuse domestique à celle d'épouse de son employeur, de sorte que les enfants de celui-ci ne l'ont jamais respectée et ne l'ont jamais reconnue comme l'épouse de leur père. Ils la traitaient toujours comme une domestique, laissant traîner leur linge sale un peu partout dans la maison, même s'ils étaient dans la vingtaine et tout à fait capables de ramasser leurs effets. Dans ces cas, la femme se trouvait presque dans une situation pire que si elle était restée travailleuse domestique. Au moins, à ce dernier titre, elle pouvait faire valoir son statut d'employée. Cependant en tant qu'épouse, il était entendu que les travaux domestiques lui incombaient à elle seule.

Exploitation sexuelle des femmes

De nombreuses femmes ont affirmé qu'elles étaient vierges lorsqu'elles se sont mariées. Naturellement, cela découle de la culture féodale, fondée sur la religion, qui a cours aux Philippines. Certaines femmes ont déclaré que leurs premières expériences sexuelles avec leur mari n'avaient pas été très satisfaisantes. Toutefois, la majorité des femmes n'ont pas fait de commentaires sur leur vie sexuelle.

De toute évidence, certains maris ont exploité leur femme sexuellement depuis le début. Par exemple, le mari de Maria lui avait même demandé de lui envoyer des photos d'elle nue lorsqu'elle était encore aux Philippines. Elle avait accepté, pensant qu'il s'agissait d'un bon moyen d'attirer et de garder son mari, car elle croyait ne pas être très habile pour la cuisine et les autres tâches ménagères.

Certains maris s'adonnent à la pornographie, surtout sur Internet. Le mari de Maria lui demandait de regarder avec lui les images pornographiques. Lorsqu'elle a essayé de lui parler de ce qu'elle en pensait, il s'est moqué d'elle et lui a dit qu'il ne comprenait pas son anglais. Maria n'a pas eu d'autre choix que de découper un article d'Ann Landers dans le journal et de le remettre à son mari en disant :

Voici comment je me sens.

Par la suite, son mari ne l'a plus forcée à regarder avec lui des images pornographiques. Lorsque des membres de l'équipe de recherche ont visité sa maison, il a fièrement parlé de ses habiletés en informatique, que Maria a ensuite décrites comme des habiletés à accéder à des sites pornographiques sur le Web.

Certaines femmes nous ont également dit que le mari d'une autre femme mariée par correspondance affichait des photos de sa femme nue sur Internet. Cependant, cette femme n'a jamais confirmé ces affirmations durant ses échanges avec nous.

Ainsi, les stéréotypes qui décrivent les Philippines comme des femmes vierges « assez bonnes à marier » tout en étant perçues comme des partenaires sexuelles exotiques définissent assez bien la femme mariée par correspondance.

Situation économique

L'examen de la situation de ces femmes fait ressortir une autre similarité particulière : la plupart n'ont pas de travail rémunéré. Leur identité de femme mariée par correspondance définit leur rôle, dès leur arrivée au Canada, d'épouse, de mère et de dispensatrice de soins. Cela les confine aux tâches ménagères au foyer. Lorsqu'une femme reçoit une allocation de son mari, celui-ci s'attend à ce qu'elle lui en soit reconnaissante. Celles qui ne reçoivent pas d'argent doivent se contenter des biens de première nécessité, à savoir, la nourriture, les vêtements et le logement. Celles qui font partie de la population active ont des emplois de travailleuses domestiques ou travaillent dans le secteur des services, où les salaires sont bas. Il s'agit pour une bonne part d'emplois qui n'exigent pas de compétences et ne contribuent donc pas à leur épanouissement personnel, et qui peuvent même exacerber leurs problèmes de déqualification et de sous-développement.

Parfois, les maris exercent sur ces femmes de fortes pressions pour qu'elles acceptent de travailler au sein de leur entreprise personnelle. Les femmes n'ont guère d'autre choix que d'accepter puisque leur vie entière dépend considérablement du revenu de leur mari. Généralement, lorsqu'elles travaillent dans l'entreprise de leur mari, elles ne sont pas être payées et effectuent des tâches exigeantes et sources de stress. Une de ces femmes, qui habite une petite ville rurale, doit effectuer des travaux épuisants sur la ferme familiale.

La majorité de ces femmes sont compétentes et très instruites, mais elles ne peuvent exploiter leurs possibilités. Celles qui ont des diplômes universitaires ou des antécédents professionnels dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sciences ou des affaires trouvent désespérant de constater que leurs titres ne sont ni reconnus ni utilisés. Leur développement est bloqué, car elles ne peuvent exercer leurs compétences, qui sont gaspillées, puisque ces femmes sont confinées aux tâches ménagères traditionnelles.

Ces femmes doivent se battre pour obtenir un travail rémunéré. Elles épousent un étranger principalement pour fuir la pauvreté et, peut-être, améliorer leur qualité de vie. En outre, certaines Philippines mariées par correspondance cherchent du travail pour être en mesure d'envoyer de l'argent à leur famille, aux Philippines, si leur mari cesse de le faire. Pour certaines, le travail est un moyen de survie, une façon de sortir de la maison et d'être aussi loin que possible de leur mari. Le travail est aussi pour elles un moyen de se libérer de leur

dépendance à l'égard du revenu de leur mari et d'acquérir la stabilité financière et une certaine liberté.

Expériences de mauvais traitements

Malheureusement, de nombreuses femmes ont connu diverses formes et divers degrés de violence. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de modifier la vaste définition suivante de l'expression « mauvais traitements » utilisée par Baukje Miedema et Sandra Wachholz (1998 : 10-11) dans une étude sur les immigrantes victimes de violence au Nouveau-Brunswick.

[Traduction] Tentative de contrôle du comportement d'une épouse, d'une conjointe de fait ou d'une petite amie. Exercice abusif du pouvoir qui, par le biais de l'intimité, de la confiance et de la dépendance, sert à *maintenir* la femme dans une position d'inégalité, d'insécurité et d'impuissance. Utilisation de la force pour exiger que la femme fasse des choses contre son gré. Les mauvais traitements peuvent comprendre la violence verbale, psychologique ou émotive, sexuelle, économique et physique (c'est nous qui soulignons).

Les modifications que nous avons apportées à la définition originale visent à cerner plus précisément la situation des Philippines mariées par correspondance. Dans la définition originale, les mauvais traitements infligés par les membres de la famille élargie et la « violence spirituelle » avaient été incluses pour que soient reconnues les expériences des immigrantes interviewées.

L'utilisation du terme « maintenir » plutôt que de l'expression « rendre la femme inégale » est une modification importante. Selon notre analyse, les Philippines mariées par correspondance se trouvent déjà dans une situation d'inégalité, d'insécurité et d'impuissance depuis le tout début de leur relation avec leur futur mari. En raison de leur situation de femme pauvre venant d'un pays en développement, elles sont déjà sans défense contre l'exploitation et les mauvais traitements. En fait, l'expérience de ces femmes montre que les maris ont recours à toutes les formes de violence pour maintenir et perpétuer leur statut inégal et invisible dans la société canadienne.

Duperie et mensonges

Dans certains cas, les maris avaient menti à leur femme au sujet de leur stabilité financière au Canada et de leurs mariages précédents. Par exemple, le mari de Nika a dit à sa famille aux Philippines qu'il possédait au Canada une entreprise de taxi comptant 20 voitures. En réalité, il gagnait sa vie en fraudant l'aide sociale. Nika pensait qu'il n'avait été marié qu'une seule fois auparavant, alors qu'il avait été marié quatre fois. Il avait « séduit » les parents de Nika en leur promettant de leur envoyer de l'argent du Canada. À son arrivée, un étranger avait même dit à Nika que son mari était un « véritable escroc ».

Comme bon nombre de ces hommes connaissent les conditions de pauvreté qui sévissent aux Philippines, ils sont en mesure de fabriquer des mensonges susceptibles d'amener la femme et sa famille à consentir au mariage. Voilà un point de départ très important pour

comprendre l'origine de la violence. Si l'on considère le mariage comme une relation contractuelle, ces maris ont présenté les conditions fondamentales du contrat de manière très trompeuse. Selon le droit contractuel, la femme aurait le droit d'annuler ou de refuser d'honorer le contrat. Néanmoins, peu de femmes ont quitté leur mari et ont divorcé.

Contrôle économique

Comme nous l'avons déjà indiqué, les principales raisons de la venue de ces femmes au Canada sont la fuite de la pauvreté et l'espoir de pouvoir aider financièrement leur famille. Si certaines ont réussi à atteindre cet objectif, beaucoup en ont été incapables.

De nombreuses femmes ont été empêchées par leur mari de travailler à l'extérieur du foyer et ont été privées de tout soutien financier. Le mari de Lanie, par exemple, ne lui donnait même pas d'argent pour les articles ménagers, pas même pour les couches de son nouveau-né.

Pour nombre de ces femmes, le désir d'envoyer de l'argent à leur famille aux Philippines était la source de disputes et de tensions la plus fréquente. Ce genre de contrôle tend à priver insidieusement les Philippines mariées par correspondance de leur seul filet de sécurité — leur famille. Le contrôle économique — qui s'étend jusqu'à la famille aux Philippines — est un puissant outil de contrôle.

Une autre forme importante de contrôle économique exercé par le mari consiste à forcer la femme à travailler dans son entreprise. Par exemple, on exigeait d'une femme qu'elle travaille sur la ferme familiale. Le mari de Perlita a même enregistré son entreprise au nom de sa femme sans son consentement afin de se soustraire à l'obligation de payer des impôts impayés. La dépendance économique est un moyen efficace pour le mari d'exercer d'autres formes de violence et de contrôle sur sa femme.

Contrôle psychologique

Bon nombre de femmes ont exprimé un sentiment d'isolement (qu'elles vivent dans des régions rurales ou urbaines), qui provoquait le mal du pays, la solitude et la dépression. Elles ont parfois dû se faire prescrire des antidépresseurs.

Ces sentiments d'isolement et de désespoir étaient souvent entretenus par un mari exerçant un contrôle psychologique ou verbal. Par exemple, certains maris ridiculisaient ou insultaient leur femme parce qu'elle ne parlait pas anglais. L'un d'eux disait constamment à sa femme qu'elle était « stupide ».

On empêchait les femmes d'avoir accès à des amies, à des renseignements et à des services sociaux. Une femme n'avait pas la permission de regarder la télévision, ni même de jeter un coup d'oeil à l'annuaire téléphonique. Certains hommes perçoivent les autres Philippines (et Philippins) comme d'éventuelles sources d'aide pour leur femme. Ils cherchent donc à isoler celle-ci et à la couper de la collectivité. Le mari peut aussi jouer sur la crainte que suscitent chez sa femme les éventuels commérages que pourrait colporter la communauté philippine à son sujet, surtout en milieu rural. Par exemple, le mari de Lanie lui avait dit, après avoir rencontré l'équipe de recherche du Philippine Women Centre : « Je suppose que tu vas me quitter, maintenant que tu connais des Philippines à Vancouver ».

Comme l'a exprimé Teresita, l'une des peurs prédominantes chez ces femmes est d'être signalées aux services d'immigration et expulsées du pays. Elles n'ont eu aucun accès aux renseignements de l'immigration au sujet de leurs droits d'épouses et de ce fait, elles sont incapables de discerner le vrai du faux dans ce que leur dit leur mari. Aucune femme n'a reçu de l'information sur ses droits de la part des services de l'immigration, ni aux Philippines ni au Canada. Elles savent seulement que leur mari a signé pour elles une entente de parrainage d'une durée de 10 ans.

Cette crainte de l'expulsion, que Citoyenneté et Immigration Canada entretient, est mise en lumière par certains cas. Par exemple, le cas d'Alice a clairement servi au ministère à rappeler aux membres de la communauté philippine la possibilité d'expulsion constante. La poursuite inlassable qu'ont menée les services de l'immigration contre Alice et la réputation de menteuse qui essaie de frauder pour rester au Canada qu'ils lui ont faite ne peuvent s'expliquer que par la recherche d'un contrôle social exercé sur la communauté philippine, tactique d'intimidation utilisée pour réduire cette communauté au silence.

Ainsi, les mauvais traitements infligés par le mari sont encouragés par le contrôle systématique exercé par de puissantes institutions comme Citoyenneté et Immigration Canada. Le message adressé aux Philippines mariées par correspondance et à la communauté philippine est le suivant : vous êtes des produits jetables et nous pouvons vous renvoyer chez vous. Les femmes qui n'étaient pas la première épouse de leur mari ont très bien appris cette leçon. Le fait d'être la cinquième épouse ne vous donne pas la confiance et l'assurance que votre mari ne vous quittera pas. En fait, les maris dénigraient parfois leurs épouses philippines précédentes devant leur épouse actuelle, comme le confirme cette affirmation du mari d'Ellen, selon qui sa première épouse philippine « ne pouvait endurer aucun homme ».

Racisme

Pour comprendre le racisme auquel sont exposées quotidiennement les Philippines mariées par correspondance, il faut avoir une vue d'ensemble du racisme. En plus du racisme personnel, qui consiste à injurier, à déprécier et à harceler, ces femmes subissent la marginalisation engendrée par le racisme systémique enchâssé dans nos systèmes d'immigration et de justice.

Le racisme systémique ou institutionnalisé renvoie aux lois et aux relations en place qui reflètent la domination des personnes à la peau blanche. Cette forme de racisme se joue au sein des institutions canadiennes et touche profondément la vie des Philippines mariées par correspondance, renforçant et justifiant leur sous-développement en tant que femmes, travailleuses et Philippines à l'étranger.

Le stigmate du racisme contribue à la situation d'infériorité de ces femmes en tant que femmes mariées par correspondance. On s'attend qu'elles exécutent des tâches et répondent à des exigences, et cette attente est perpétuée par les stéréotypes qu'on accole aux femmes philippines. Le PAFR, tel que l'administre le gouvernement du Canada, encourage la demande de main-d'oeuvre bon marché. En plus du racisme de leur mari et de leur belle-famille, les Philippines mariées par correspondance subissent le racisme de la collectivité.

Dans un cas, les voisins d'une femme mariée par correspondance qui vivait dans une petite ville rurale ont fait construire une haute clôture parce qu'ils ne voulaient pas avoir affaire à elle, ni même la regarder.

Étant donné que les Philippines mariées par correspondance sont considérées comme des marchandises, le gouvernement a conclu qu'elles sont « jetables après usage ». Ces femmes sont sans défense contre la violence, car elles sont souvent menacées d'expulsion lorsqu'elles essaient de revendiquer leurs droits. La police et le système judiciaire les criminalisent, refusant de voir qu'elles sont confinées dans des situations d'exploitation; ils refusent de respecter leurs droits et de les protéger. Alice en est un exemple : cette femme qui a fui son mari violent a fini par perdre la garde de sa fille et risque maintenant l'expulsion.

Il faut situer l'expérience des Philippines mariées par correspondance dans le contexte mondial de l'industrie du mariage par correspondance. Même si bon nombre de ces femmes ont eu recours à une agence, il importe peu de savoir qui ou quel organisme les aide à entrer au pays, étant donné que ce phénomène est une conception sociale émergente dans la société canadienne. Ainsi, le trafic des femmes du Sud au profit des pays riches du Nord est en soi une forme de racisme systémique, qui rend les Philippines mariées par correspondance encore plus susceptibles d'être victimes de toutes les formes de racisme dans le pays d'accueil.

Accès aux services

Le sujet de l'accès aux services n'a pas été abordé suffisamment au cours des interviews. Nous avons interviewé quelques personnes qui travaillent dans des organismes de services sociaux, mais pas en profondeur, car le sujet principal de l'étude était la situation, les besoins et les perspectives d'avenir des femmes philippines. On peut toutefois tirer quelques conclusions initiales de l'expérience qu'ont vécue ces femmes lorsqu'elles ont fait appel aux services sociaux.

En premier lieu, même si elles peuvent être considérées comme de nouvelles venues au Canada, aucune des femmes n'a dit avoir eu accès à des services d'établissement. Ainsi, elles ont été coupées des organismes communautaires et autres qui auraient pu constituer une source importante de renseignements sur leurs droits au Canada.

Deuxièmement, seulement quatre femmes ont eu accès à des maisons de transition et autres services de soutien pour femmes battues. Les autres femmes qui subissent de la violence physique et qui demeurent dans la relation à ce jour n'ont même pas signalé cette violence à la police. Les femmes partagent l'impression générale qu'elles seraient dépréciées si elles quittaient leur mari et dénonçaient la situation de violence qu'elles endurent.

Je ne suis pas allée à une maison de transition, parce mon problème aurait semblé plus grave.

Troisièmement, les femmes qui ont quitté leur mari sont souvent victimisées davantage par le système judiciaire; elles doivent se battre pour obtenir la garde de leur enfants et une

pension alimentaire (comme dans le cas de Perlita), ou encore pour pouvoir rester au Canada (comme dans le cas d'Alice). Ainsi, cette crainte de souffrir encore plus et d'être victimisées par le système judiciaire peut aussi empêcher les Philippines mariées par correspondance de déclarer les mauvais traitements dont elles sont victimes.

Enfin, la plus grande source de renseignements, de soutien et d'encouragement de ces femmes, ce sont les autres Philippines. On trouvera plus loin une explication plus détaillée de ce contexte, dans nos commentaires sur les revendications et la résistance individuelles et collectives de ces femmes face à l'oppression.

Revendications et résistance

Malgré leur situation incroyablement marginale à la fois dans leur mariage et au sein de la société, ces femmes ont aussi la volonté de résister. Leur esprit combatif est ancré dans leur quotidien. Pour ces femmes, poussées hors de leur pays vers une terre étrangère et un mari étranger, il n'y a pas d'autre choix que de composer avec la situation, revendiquer leurs droits et résister à l'oppression.

Il y a une continuité entre les revendications de ces femmes dans leur mariage et en tant que Philippines au Canada. Leurs revendications et leur résistance oscillent entre la lutte individuelle contre leur mari, et la lutte collective contre l'oppression et l'exploitation qu'elles subissent en tant que femmes et en tant que Philippines à l'étranger.

La première étape que doivent franchir ces femmes lorsqu'elles s'adaptent à la vie au Canada et à leur nouveau rôle de femme mariée par correspondance est de composer avec leur situation.

Maria s'est retrouvée dans une région isolée, en plein hiver, à une heure de route de toute civilisation. Elle vivait avec son nouveau mari dans une cabane où il n'y avait ni chauffage ni eau courante. Elle se sentait loin de chez elle.

C'était vraiment une vie difficile,

répète-t-elle encore et encore. Elle se sentait seule et sans expérience pour s'occuper de son fils nouveau-né. Tous les matins, Maria descendait le sentier jusqu'au lac pour puiser de l'eau, seau par seau, pour les besoins quotidiens de sa famille. Elle se sentait complètement isolée et avait de la difficulté à se défendre contre la violence verbale de son mari. Pour ajouter à sa dépression et à son humiliation, son mari était obsédé par la pornographie. Il naviguait constamment sur Internet pour trouver des sites pornographiques, choisissant surtout ceux où l'on voyait des femmes et des filles asiatiques.

Gigi a eu beaucoup de difficulté à s'adapter à son nouveau rôle d'épouse, de mère et d'immigrante dans un environnement totalement différent de sa province d'origine aux Philippines. On lui a imposé une nouvelle vie pendant qu'elle était encore adolescente.

*Je pleurais sans cesse... Je ne voulais pas me marier, je n'étais qu'un bébé...
mais ma famille a dit que je ferais sa honte si ne je me mariaais pas...*

Gigi a donc déménagé à plusieurs reprises d'une petite ville rurale à l'autre avec son nouveau mari. Elle était complètement déprimée. La naissance de sa fille ne lui a pas remonté le moral; sa dépression s'est plutôt aggravée, car elle devait rester à la maison pour s'occuper de sa fille et des tâches ménagères, tandis que son mari ne trouvait pas d'emploi stable. En proie à une dépression majeure, elle sentait qu'elle n'avait aucun recours.

Les histoires de Maria et de Gigi sont à l'image de l'incroyable désespoir et de l'isolement qu'éprouvent les Philippines mariées par correspondance. Cependant, tout en témoignant de la pénible discrimination imposée à ces femmes, leurs histoires se font aussi l'écho de leur résistance.

Maria a commencé à guérir de sa dépression lorsqu'elle a rencontré une autre Philippine dans le stationnement d'une épicerie. Cette femme était mariée elle aussi avec un Canadien de la localité. Elles ont immédiatement commencé à discuter. Elles se rencontraient sans leurs maris, ce qui leur permettait de partager leurs expériences à l'abri des regards vigilants et critiques de ceux-ci. Puis, un jour, l'amie de Maria a eu le courage de quitter son mari violent et, avec l'aide d'autres Philippines engagées dans divers organismes, a trouvé la force de lutter pour obtenir la garde de sa fille et ne pas être expulsée du pays. Maria a aussi puisé dans cette expérience de l'énergie et la capacité croissante de s'affirmer. Elle dit :

Je sens que j'ai du pouvoir.

Maria a réussi à obtenir le contrôle des finances de la famille, contrairement à l'époque où elle devait continuellement demander de l'argent à son mari pour les dépenses familiales. Elle a toujours sur elle, dans son portefeuille, le dépliant d'une maison de refuge pour femmes battues. Sur ce dépliant, elle a encerclé les mots « vous critique ou vous humilie », comme pour valider son expérience et témoigner de son droit de s'affirmer contre son mari. Maria a aussi été capable de dire à son mari qu'elle était troublée par son obsession pour la pornographie. Maintenant, elle navigue sur Internet avec lui. Parfois, son mari lui dit : « Tu m'intimides ». Et elle répond :

C'est bien.

Gigi a aussi commencé à s'affirmer lentement. Puisant dans ses forces personnelles, elle a commencé à demander à son mari de contribuer financièrement aux dépenses de leur jeune famille. Sa capacité de travailler comme aide-infirmière lui a permis de se prendre en main. Elle s'est renforcée encore davantage lorsqu'elle a commencé à rencontrer d'autres Philippines dans sa situation. À mesure qu'elles partageaient leurs expériences, elle percevait des similarités. Depuis, Gigi tire des forces de cette prise en main collective, où les femmes se soutiennent mutuellement. Cet échange leur permet de prendre conscience des forces qui façonnent leur vie ainsi que des racines de leur oppression. Gigi est l'une des fondatrices de l'organisation philippine de sa ville et elle encourage constamment d'autres femmes à témoigner.

Les Philippines dont parlent ces histoires ont tiré des forces de l'union collective. Leurs histoires ressemblent à celles d'autres femmes marginalisées qui ont résisté à la violence, à

l'oppression et à l'exploitation. Cette action collective a exercé une influence directe sur la capacité des femmes de s'affirmer dans leur relation. Il existe de nombreux types d'affirmation, comme dans le cas de Lanie, qui a enseigné à son jeune fils à parler son dialecte. Ce faisant, elle a fait un pas de plus pour s'opposer au contrôle exercé par son mari. Les femmes sont toutefois capables de s'affirmer individuellement lorsqu'elles puisent leurs forces dans l'entraide et la lutte collective.

Résistance collective en tant que Philippines à l'étranger : Les femmes de Victoria sont un exemple de cette force collective. Leur efforts pour s'organiser illustrent aussi les défis à relever pour se prendre en main collectivement. La communauté philippine a une longue histoire de 30 ans d'organisation et de lutte pour se tailler une place dans la grande collectivité de Victoria. La Victoria Filipino-Canadian Association (VFCA) est née de la volonté communautaire, et elle est fière de compter parmi ses membres un échantillon représentatif de l'ensemble de la collectivité philippine. Victoria est aussi la terre d'accueil de nombreuses Philippines mariées par correspondance. Ces femmes se sont engagées activement dans le travail d'organisation de la VFCA. Cette participation les a aidées à mettre fin à leur isolement à mesure qu'elles cherchaient le soutien d'autres femmes se trouvant dans leur situation et auprès de membres de la communauté philippine en général.

Emy a épousé un homme de la Colombie-Britannique qui l'avait choisie par catalogue. Elle s'est très vite rendu compte de ce que cela représentait que d'être une femme mariée par correspondance.

Il n'a pas été facile de s'adapter l'un à l'autre. Aux Philippines, nous ne ressentions pas encore cette pression mais, lorsque nous sommes arrivés ici, il fallait payer nos factures, payer ceci et cela. La vie ici était dure, la situation était de plus en plus difficile, surtout à l'époque où je n'avais pas d'emploi. Chaque jour, je pouvais sentir la pression financière. Même si nous habitons chez son frère, il fallait payer 500 \$ par mois. Notre relation s'est compliquée, nous nous disputons souvent. Quelqu'un a signalé que nous avions souvent des bagarres, de sorte que nous nous sommes retrouvés chacun dans une maison de transition, et nous avons une petite fille... Oh! C'est lui qui a un problème, parce qu'il ne parle pas. Il garde tout en dedans jusqu'à ce qu'il se mette à crier! Crier après les enfants, après le bébé. Il n'arrêtait pas de dire que le bébé pleurait tout le temps, mais je disais non! C'est un bon bébé. Elle ne pleure pas tout le temps. C'est une bonne fille, c'est toi qui as un problème. Tu fais des montagnes avec rien.

Emy a dû se battre contre son mari pour instaurer une certaine stabilité dans leur vie.

Vous savez, j'ai dû déménager parce que j'étais trop stressée et préoccupée, et j'étais encore enceinte. Parfois, je faisais de l'hypertension. Alors je lui ai dit« Si tu veux rester ici, c'est ton affaire... mais moi je n'en peux vraiment plus. Je veux déménager... Je peux rester au Canada! » Nous avons repris la vie commune, mais à condition qu'il trouve un travail, même si c'était à

temps partiel, pour que nous ne soyons pas dans une si mauvaise situation, que nous puissions assurer notre survie!

L'affirmation de soi et la force d'Emy l'on transformée en chef de file parmi les Philippines mariées par correspondance. En s'organisant, elles ont pu trouver du soutien auprès de la communauté philippine élargie, qui en a appris davantage sur les réalités de ces femmes. Elles ont retiré une certaine sécurité de leur contact avec les autres Philippines. Toutefois, l'histoire d'Emy révèle aussi les limites auxquelles se heurte un organisme philippin qui cherche à réagir contre la situation des femmes mariées par correspondance.

Emy, que la communauté reconnaît comme chef de file, reçoit des femmes qui lui demandent de l'aide. Elle a commencé à accueillir chez elle des femmes qui voulaient s'éloigner d'un mari violent. Un jour, pendant qu'elle aidait une de ces femmes, le mari de celle-ci a commencé à venir à la maison. Une fois, il était à la porte et Emy a dû l'empêcher d'entrer parce que sa femme était dans une chambre en haut.

La vie d'Emy et de ses enfants est menacée parce qu'Emy défend les droits des Philippines. Les communautés philippines n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face aux problèmes grandissants de la nouvelle population de Philippines mariées par correspondance. Néanmoins, malgré ce défi de taille, ces femmes continuent de se prendre en main, grâce à l'union et à l'action collective, de concert avec d'autres Philippines et avec la communauté philippine élargie. Leurs voix de femmes et de Philippines à l'étranger peuvent être entendues, et elles le seront grâce à ces efforts collectifs.

8. VERS L'ÉGALITÉ, LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DES FEMMES PHILIPPINES

Analyse de la politique, recommandations et mesures visant à amener des changements

Les constatations issues du projet ont permis de dégager un tableau clair de la situation marginale des femmes philippines mariées par correspondance. Même si le Canada est un pays industriel qui reconnaît l'égalité des femmes, la situation des Philippines dans leurs relations et au pays est marquée par l'inégalité, le sous-développement, l'absence de paix et le manque de sécurité et de dignité. Les recommandations qui suivent concernant l'élaboration de politiques et la prise de mesures visant à amener des changements de nature à accroître l'autonomie de la communauté des femmes philippines s'inscrivent donc dans ce cadre analytique.

Nous avons choisi de nous concentrer sur cinq secteurs de politique : l'immigration, la violence à l'endroit des femmes et leur trafic, leur situation économique, les droits de la personne et le système judiciaire. Ces secteurs façonnent et influencent effectivement les conditions de vie des Philippines mariées par correspondance au Canada. Dans certains secteurs, il existe déjà des orientations bien définies (telles que le Programme concernant les aides familiaux résidents de Citoyenneté et Immigration Canada), tandis que dans d'autres, les politiques restent à élaborer.

Chaque section présente une courte analyse du secteur de politique et de ses rapports avec la situation de la femme, suivie de nos recommandations sur la modification et l'élaboration des politiques. Nous avons également choisi d'ajouter une section intitulée « Mesures visant à amener des changements », qui concerne surtout le développement de la collectivité des femmes philippines et l'accroissement de leur autonomie, ainsi que le renforcement de la recherche et de la documentation, de l'éducation, de la défense des droits, des services et du travail d'organisation chez les femmes elles-mêmes. Cette section tient compte de la nature communautaire de l'étude et de notre conviction que les solutions visant à améliorer la situation des Philippines mariées par correspondance au Canada doivent être axées sur la communauté.

Immigration

La situation des Philippines mariées par correspondance au Canada est déterminée au premier chef par les politiques en matière d'immigration. À titre d'épouses étrangères de Canadiens, leur statut dans ce pays est défini avant tout par leur statut d'immigrante. La plupart des femmes visées par cette étude sont venues au Canada à titre d'épouses. Autrement dit, elles ont été parrainées par leur mari à titre de personnes appartenant à la catégorie de la famille (telle que définie dans la Loi sur l'immigration). Une minorité de femmes sont venues au Canada à titre de fiancées.

Leur statut d'étrangère au sein de la société canadienne est l'un des traits caractéristiques de la conception sociale de l'identité de ces femmes. Même après qu'elles ont obtenu leur statut

de résidentes permanentes ou leur citoyenneté canadienne, leur identité à titre d'étrangères et de Philippines demeure, ce qui accroît leur sentiment de vulnérabilité.

Les Philippines qui viennent au Canada à titre de femmes mariées par correspondance s'engagent dans un processus long et ardu. En fait, le processus de parrainage leur échappe essentiellement, puisque c'est leur mari qui présente sa demande à Citoyenneté et Immigration Canada. Les femmes n'ont aucun droit dans le cadre de ce parrainage. Pour celles qui se sont mariées aux Philippines, le mariage n'est pas une garantie d'admission. Beaucoup doivent composer avec de longs délais pour le traitement de leurs documents. Une femme craignait que son mari l'abandonne durant sa grossesse, car sa demande n'avait pas encore été approuvée. D'autres ont dû se soumettre à des entrevues approfondies avec des fonctionnaires de l'immigration. Une femme a dû se marier deux fois parce que les fonctionnaires avaient perdu les documents de son premier mariage.

Après l'approbation de la demande, les femmes ne reçoivent aucun renseignement au sujet de leurs droits au Canada. À leur arrivée, la dépendance créée par le parrainage ouvre la voie à une exploitation plus poussée. Liées à leurs parrains durant 10 années aux termes du contrat de parrainage, ces femmes sont systématiquement susceptibles d'être subordonnées dans une relation de pouvoir. Le parrainage suppose que le mari est seul responsable de la femme. Cette situation ne fait rien pour encourager les femmes à demander des services et des avantages sociaux. En fait, si une personne parrainée reçoit des prestations d'aide sociale, le gouvernement peut poursuivre le parrain pour récupérer l'argent. S'ajoute à la crainte de l'expulsion le fait que les maris peuvent exploiter la situation marginale des femmes pour les garder sous leur coupe et les obliger à endurer un cycle continu de violence et de mauvais traitements. La menace d'expulsion est également un puissant élément dissuasif puisque ces femmes, qui viennent surtout de régions rurales où les revenus sont faibles, ne souhaitent pas retourner aux Philippines, surtout si elles subviennent aux besoins de la famille dans leur pays d'origine. Comme les femmes demeurent isolées, elles ne peuvent avoir accès aux sources d'information qui leur permettraient de déterminer les choix qui s'offrent à elles.

En outre, les expériences des femmes révèlent qu'elles se heurtent de toute évidence à un racisme personnel et systémique dans leurs relations avec les fonctionnaires de l'immigration et les politiques en matière d'immigration. Le pouvoir de décision arbitraire de Citoyenneté et Immigration entraîne de profondes répercussions sur le statut de ces femmes, en tant que femmes de couleur venant d'un pays en développement et en tant que Philippines.

Les femmes philippines qui participent au Programme concernant les aides familiaux résidants sont exposées à une situation semblable. Les femmes sont reléguées aux travaux ménagers et elles n'ont que de faibles possibilités de s'épanouir, voire aucune. Tenues de vivre chez l'employeur durant 24 mois, elles se sentent isolées et vulnérables. Extrêmement isolées et dotées du seul statut d'immigrantes temporaires au Canada, de nombreuses domestiques philippines épousent leur employeur en espérant améliorer une situation déjà vulnérable et marginalisée. Les hommes profitent toutefois de cette situation.

Pour combler le besoin de main-d'oeuvre bon marché à l'ère de la mondialisation, la demande de travailleuses domestiques au Canada va en s'accroissant. L'arrivée de Philippines à titre de femmes mariées par correspondance est un phénomène qui prendra de l'ampleur, car elles représentent un « forfait tout compris » : épouse, bonne d'enfants et ménagère. Ainsi, les conditions que connaîtront les Philippines dans cette démarche les exposeront à l'exploitation et à des mauvais traitements accrus.

En fait, le récent projet de loi C-31, *la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ne fera pas grand-chose pour atténuer la vulnérabilité de ces femmes. Bien que la période de parrainage ait été ramenée à trois ans, les femmes demeureront liées à leurs maris et craindront toujours d'être expulsées en raison de la vulnérabilité de leur statut.

Recommandations

Les recommandations suivantes s'adressent surtout à Citoyenneté et Immigration Canada, mais nous recommandons aussi que d'autres ministères appuient des travaux de recherche, d'analyse et d'élaboration de politiques afin qu'on puisse en arriver à une compréhension exhaustive des problèmes que connaissent les Philippines mariées par correspondance au Canada. Par exemple, les ministères fédéral et provinciaux responsables de la situation de la femme devraient soutenir une analyse des politiques en matière d'immigration selon le sexe (p. ex. , en mesurant la prévention de la violence à l'endroit des femmes). Le ministère du Patrimoine canadien et les ministères provinciaux responsables du multiculturalisme devraient soutenir une analyse de ces politiques dans l'optique de la lutte contre le racisme. Développement des ressources humaines Canada et les ministères provinciaux du Travail devraient analyser la politique en matière d'immigration à la lumière de la ségrégation des groupes marginaux sur le marché du travail.

1. Appuyer d'autres recherches communautaires sur le lien inhérent entre le Programme concernant les aides familiaux résidants et le phénomène croissant de l'arrivée au Canada de Philippines mariées par correspondance. Ces travaux devraient tirer parti des recherches déjà effectuées par les organisations de Philippines, telles que le Philippine Women Centre, et portant sur les répercussions du Programme concernant les aides familiaux résidants ainsi que sur les présentes recommandations.
2. Effectuer une analyse des politiques en vigueur, nouvelles et proposées en matière d'immigration, en particulier du projet de loi C-31, et de leurs éventuelles répercussions sur les femmes mariées par correspondance, en utilisant un filtre analytique global et intégré, comprenant notamment des méthodologies qui tiennent compte des différences entre les sexes et qui soient antiracistes et axées sur le marché du travail. Par exemple, existe-t-il des moyens de réduire la vulnérabilité de ces femmes en les libérant de l'engagement de parrainage?
3. Lancer un programme de formation obligatoire pour tous les fonctionnaires de l'immigration (y compris les agentes et agents des visas en poste à l'étranger), en mettant l'accent sur le besoin de sensibilisation aux traitements différents réservés aux hommes et aux femmes ainsi qu'au racisme personnel et systémique.

4. Fournir aux femmes philippines des renseignements clairs et simples, lorsqu'elles sont encore dans leur pays, au sujet de leurs droits en tant que femmes, personnes de couleur et travailleuses au Canada. Ces renseignements devraient être communiqués dès que le mari présente sa demande de parrainage, de sorte que la femme ait suffisamment de temps pour les analyser. Les renseignements devraient être élaborés par Citoyenneté et Immigration Canada, après consultation des organisations populaires de femmes philippines comme le Philippine Women Centre et son réseau, qui ont de l'expérience dans la défense des Philippines mariées par correspondance. L'information doit être exhaustive et comprendre des sections sur la prévention de la violence à l'endroit des femmes et sur les droits de la personne.
5. À l'arrivée à l'aéroport au Canada des Philippines mariées par correspondance, leur fournir des renseignements au sujet des organisations de Philippines, particulièrement le Philippine Women Centre et son réseau, ainsi que d'autres services d'aiguillage et organismes de prestation de services.

Violence à l'endroit des femmes et trafic des femmes

Comme le montrent les constatations issues du projet, les Philippines mariées par correspondance sont exposées à toutes les formes de violence, y compris les mauvais traitements physiques, psychologiques, économiques et sociaux. Cette vulnérabilité tient à leur position subordonnée à titre de femmes transformées en marchandises venant d'un pays en développement, qui ont été achetées et amenées au Canada pour aider à tenir la maison de leur mari. Leur vulnérabilité s'accroît à leur arrivée au Canada, car elles demeurent isolées de leur communauté, craignent les représailles de leur mari et sont privées de réseaux de soutien importants. En fait, on commence seulement à prendre conscience de la violence à laquelle sont exposées les Philippines mariées par correspondance.

La prévention de la violence à l'endroit des femmes est une priorité énoncée des gouvernements fédéral et provinciaux. Toutefois, la violence à laquelle sont exposées les Philippines mariées par correspondance et les multiples obstacles qu'elles doivent surmonter pour régler ce problème font ressortir les nombreuses lacunes de la conceptualisation, de l'élaboration et de l'exécution des programmes de prévention de la violence à l'endroit des femmes.

Sur le plan théorique, il faut se faire une conception élargie des diverses formes que peuvent prendre les mauvais traitements. Par exemple, les Philippines mariées par correspondance sont extrêmement vulnérables au contrôle économique, en particulier à la menace d'être empêchées de subvenir aux besoins de leur famille aux Philippines. En outre, la violence à l'endroit des femmes ne devrait pas être perçue étroitement comme le résultat de relations de pouvoir inégales entre les deux sexes. Il faut plutôt adopter un point de vue plus systémique des forces qui façonnent la vulnérabilité des femmes face à la violence.

Il faut souligner l'incapacité des programmes de prévention actuels de remédier à la situation particulière des Philippines mariées par correspondance. Malgré l'existence de ces programmes, même dans les régions rurales du Canada, les Philippines mariées par

correspondance sont encore victimes d'innombrables formes de violence. De plus, elles ne dénoncent pas les mauvais traitements dont elles sont victimes et ne font pas appel aux services de soutien. Voilà qui confirme les constatations antérieures du Philippine Women Centre et de la Global Alliance Against Trafficking in Women dans leur étude de 1998, intitulée : *Echoes: Cries for Freedom, Justice and Equality: Filipino Women Speak* (financée par le Ministry of Women's Equality de la Colombie-Britannique). Dans le projet Echoes, on a interviewé des Philippines, des prestataires de services et des policières et policiers sur la situation des femmes philippines, notamment les femmes mariées par correspondance, dans une petite ville de la Colombie-Britannique. Parmi les constatations pertinentes issues du projet Echoes, mentionnons le fait que les femmes ne connaissent pas les services offerts, qu'elles se heurtent à d'importants obstacles sur le plan de la langue et de la culture lorsqu'elles tentent d'y avoir accès, et qu'elles craignent les représailles de leur mari. L'une des constatations les plus importantes issues du projet Echoes est que la crainte de représailles éprouvée par les femmes est exacerbée par leur expérience des systèmes qui sont justement censés les protéger et les soutenir. Par exemple, dans le cas d'Alice, le mari violent qu'elle a confronté l'a dénoncée à Citoyenneté et Immigration Canada.

Qui plus est, les policières et policiers ainsi que les autres prestataires de services n'ont pas tous la même conscience du problème de la violence. Un policier, par exemple, peut considérer que la violence conjugale est un problème d'ordre privé, confirmant ainsi la croyance que les hommes ont le droit de contrôler les femmes. Le projet Echoes a permis de constater que des attitudes et des hypothèses racistes et stéréotypées concernant la passivité et la soumission des femmes philippines sont à l'origine des difficultés qu'ont les prestataires de services, les policières et policiers et d'autres organismes à rejoindre ce groupe de femmes extrêmement vulnérables. De plus, les prestataires de services interviewés dans le cadre de cette étude et du projet Echoes n'ont aucun programme particulier de prévention de la violence tenant compte de la vulnérabilité particulière de ce groupe de femmes.

Les femmes mariées par correspondance constatent souvent que leur mari est un étranger lorsqu'elles arrivent au Canada. Il est ironique que les antécédents et la situation des femmes soient révélés dès le moment où elles présentent leur demande et leur photo à une agence, mais que les antécédents et la situation du mari demeurent inconnus jusqu'à ce que la femme arrive au Canada. Le fait que certains témoignages aient fait état de parrainage en série, certaines femmes étant la troisième ou la quatrième femme par correspondance de leur mari, a de quoi alarmer. Il faut surveiller ces histoires de parrains en série pour assurer la protection et la sécurité des femmes.

Dans cette étude et dans le projet Echoes, un important facteur qui contribue aux mauvais traitements et à la violence à l'endroit des femmes mariées par correspondance est l'absence de réglementation gouvernementale sur les Canadiens qui se rendent aux Philippines pour y chercher une épouse. Par exemple, selon la politique de Citoyenneté et Immigration Canada, les parrains ont le droit de parrainer un parent même s'ils sont en libération conditionnelle, en probation ou condamnés avec sursis. Cette politique, en soi, fait courir un plus grand risque de violence aux femmes. Bien que le projet de loi C-31 préconise l'imposition de

limites au privilège de parrainage des personnes condamnées pour violence conjugale, cette mesure ne ferait rien pour les femmes victimes de mauvais traitements dans leurs relations. Nombre de maris n'ont jamais été condamnés pour violence conjugale. En fait, dans le cas d'Alice, son mari a été accusé, mais n'a jamais été condamné pour l'avoir agressée.

Recommandations

6. Condition féminine Canada et les ministères provinciaux chargés de la situation de la femme devraient financer d'autres recherches communautaires sur les diverses formes de violence dont sont victimes les femmes mariées par correspondance au Canada afin d'élaborer de nouvelles politiques et de combler les lacunes des politiques existantes qui concernent expressément ce groupe de femmes.
7. Citoyenneté et Immigration Canada doit restreindre les privilèges de parrainage des hommes qui font du parrainage en série et qui risquent d'infliger des mauvais traitements à leur femme. Citoyenneté et Immigration Canada pourrait aussi élaborer une méthode de surveillance de ces hommes, par exemple une loi sur l'information publique, et fournir cette information à la Philippine mariée par correspondance, à la réception de la demande de parrainage de son mari.
8. Citoyenneté et Immigration Canada et Condition féminine Canada devraient fournir conjointement aux organismes de prestation de services des renseignements sur les besoins précis des Philippines mariées par correspondance. Ces renseignements devraient être tirés de recherches communautaires plus poussées; ils devraient être examinés et distribués de concert avec le Philippine Women Centre et son réseau.
9. Citoyenneté et Immigration Canada et Condition féminine Canada ainsi que les ministères provinciaux chargés de la situation de la femme devraient soutenir des travaux de recherche communautaires approfondis sur les agences de mariage par correspondance et d'autres entités qui soutiennent le trafic international des femmes. Il faut empêcher l'avènement d'une industrie du mariage par correspondance à grande échelle; sinon, il sera impossible d'atteindre le but qu'est la prévention de la violence faites aux femmes.

Situation économique

La majorité des Philippines mariées par correspondance sont des personnes très instruites et très qualifiées, aux antécédents professionnels impressionnants. Pourtant, bon nombre de ces femmes demeurent dépendantes, sur le plan économique, du revenu de leur mari. Même celles qui sont entrées sur le marché du travail rémunéré se retrouvent déqualifiées et confinées à des emplois mal rémunérés dans le secteur des services, notamment les services domestiques. Bien que l'égalité et le développement des femmes soient une priorité déclarée pour le Canada, on ne reconnaît pas suffisamment que la sécurité économique est un préalable à l'égalité des femmes. Il faut assurer la sécurité économique des Philippines mariées par correspondance pour contribuer à réduire leur isolement, leur dépendance et leur vulnérabilité. Toutefois, il n'existe aucune politique dans les secteurs de l'économie et de la main-d'oeuvre pour soutenir la lutte de ces femmes pour l'égalité et le développement.

Recommandations

10. Condition féminine Canada et les ministères provinciaux responsables de la situation de la femme, Développement des ressources humaines Canada et les ministères provinciaux du Travail doivent soutenir de nouvelles recherches communautaires sur la situation économique des Philippines mariées par correspondance. Il faut particulièrement approfondir nos connaissances de la déqualification et du sous-développement au Canada.
11. Développement des ressources humaines Canada et les ministères provinciaux du Travail devraient soutenir des programmes de développement économique communautaire ainsi que des programmes de création d'emplois temporaires à l'intention des Philippines mariées par correspondance. Ces programmes devraient être élaborés de concert avec le Philippine Women Centre et son réseau, et mis en oeuvre par ces derniers.
12. Tous les ministères fédéraux et provinciaux, les établissements d'enseignement, les syndicats et les organismes communautaires concernés devraient prendre les mesures nécessaires pour faire reconnaître l'instruction et les compétences acquises par ces femmes dans leur pays d'origine. On pourrait ainsi atténuer les répercussions de la déqualification et faciliter l'établissement et l'intégration de ces personnes au Canada à titre de membres autonomes de la société.

Droits de la personne

La question des droits de la personne des Philippines mariées par correspondance ne peut être réduite à une question de droits civils et politiques. Il faut adopter une vision globale des droits de la personne, qui englobe, par exemple, le droit de gagner sa vie ainsi que le droit à l'éducation, aux soins de santé et au logement, avant de pouvoir comprendre les violations des droits de la personne dont sont victimes les Philippines mariées par correspondance.

Il faut élaborer un modèle des droits de la personne qui englobe les expériences individuelles et collectives des Philippines mariées par correspondance et tenir compte des normes internationales en matière de droits de la personne.

Recommandations

13. La Commission canadienne des droits de la personne ainsi que les commissions provinciales des droits de la personne devraient soutenir la poursuite des recherches communautaires sur la situation des Philippines mariées par correspondance, en ce qui concerne les droits de la personne; il faudrait plus particulièrement chercher à savoir si leurs droits sociaux, culturels et économiques sont respectés et défendus.
14. Le gouvernement fédéral doit ratifier la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*. La ratification de cet important instrument international favorisera la mise en place d'un cadre juridique et politique qui respecte et défende les droits des travailleuses et travailleurs temporaires et d'autres personnes au Canada que leur statut d'immigrant rend vulnérables.

Système judiciaire

C'est principalement lorsque les Philippines mariées par correspondance demandent de l'aide pour se défendre contre un mari violent qu'elles entrent en contact avec le système judiciaire. Comme nous l'avons expliqué dans la section sur les constatations issues du projet, seules de rares femmes ont effectivement quitté leur conjoint. Certaines demeurent avec le mari, prisonnières d'un cycle de pauvreté et de mauvais traitements.

Toutefois, les expériences des femmes qui ont des rapports avec le système judiciaire sont très révélatrices. Il n'est facile pour personne de s'y retrouver dans le système judiciaire, mais les expériences des Philippines mariées par correspondance révèlent qu'elles sont souvent victimisées encore davantage par un système censé défendre leurs droits fondamentaux de femmes. Cette victimisation est le résultat de leur situation extrêmement marginale au sein de la société canadienne.

La police et les autres institutions qui font respecter le Code criminel sont censées être sensibles à la violence à l'endroit des femmes ainsi qu'à la violence conjugale. Cependant, comme de nombreuses études l'ont montré, la police et les autres intervenants du système judiciaire agissent parfois plutôt comme un obstacle que comme un défenseur de la justice. Dans *Echoes: Cries for Freedom, Justice and Equality: Filipino Women Speak* (GAATW et PWC 1999), des interviews avec des policières et policiers ainsi qu'avec des fonctionnaires chargés de l'exécution de la loi révèlent que le stéréotype présentant la Philippine comme une femme docile et soumise influait sur la façon dont la police réagissait aux plaintes de violence conjugale. Les maris arrivaient aussi à convaincre les policières et les policiers que leur épouse était une femme hystérique, « folle ».

S'ajoutent aux obstacles dressés par les attitudes de la police l'expérience des régimes d'autorité que les Philippines ont subie dans leur pays. Aux Philippines, on considère encore que la violence conjugale est une affaire privée; il arrive souvent que la police et le système judiciaire ne réagissent pas aux rapports de violence conjugale et qu'ils n'interviennent pas.

Les Philippines mariées par correspondance sont aussi susceptibles d'avoir affaire au système judiciaire pour des questions liées au droit de la famille. Dans l'optique des femmes, la garde des enfants est le principal problème que soulèvent les procédures relatives au droit de la famille. Beaucoup de femmes doivent se battre contre leur mari à cet égard. Alice, par exemple, a perdu la garde de ses enfants en faveur de son ex-conjoint, malgré des antécédents de mauvais traitements et de négligence, et ce, en raison de son éventuelle expulsion du Canada. Perlita, quant à elle, n'a réussi qu'à obtenir la garde temporaire de ses enfants, et ce uniquement parce que les enfants de son mari, issus de ses relations antérieures, ont confirmé la nature violente de cette dernière.

Quant aux autres questions liées au droit de la famille, comme la pension alimentaire versée à un enfant ou à un conjoint et la répartition du patrimoine familial, nous ne possédons pas encore suffisamment de données pour déterminer si les femmes obtiennent tout ce à quoi elles ont droit aux termes de la loi et si on respecte pleinement leurs droits.

Plutôt que d'être respectées en tant que femmes qui ont survécu aux mauvais traitements et lutté pour leur dignité et celle de leurs enfants, les Philippines mariées par correspondance se voient exclues et marginalisées par un système judiciaire qui est censé leur faire justice.

Recommandations

15. Les procureurs généraux des gouvernements fédéral et provinciaux devraient mettre en place des programmes de formation obligatoires à l'intention des policières et policiers et des autres fonctionnaires chargés de l'exécution de la loi ainsi que des fonctionnaires du système judiciaire, où l'on mettrait l'accent sur la sensibilisation à la différence entre les sexes et aux programmes de lutte contre le racisme personnel et systémique. Il faut remédier à la situation particulière des femmes qui font l'objet de trafic, y compris les Philippines mariées par correspondance. Citoyenneté et Immigration Canada, les ministères fédéral et provinciaux responsables de la situation de la femme, le ministère du Patrimoine canadien et les ministères provinciaux responsables du multiculturalisme devraient soutenir ces programmes.
16. Les procureurs généraux des gouvernements fédéral et provinciaux, les sociétés provinciales d'aide juridique et les fondations juridiques devraient soutenir l'élaboration de programmes publics d'éducation juridique à l'intention des Philippines mariées par correspondance, programmes qui répondraient à leurs besoins fondamentaux en matière d'information juridique. Ces programmes devraient être conçus et mis en oeuvre par le Philippine Women Centre et son réseau.
17. Les procureurs généraux des gouvernements fédéral et provinciaux, les sociétés provinciales d'aide juridique, les commissions de réforme du droit et les fondations juridiques devraient soutenir la poursuite de recherches communautaires sur l'interaction des Philippines mariées par correspondance avec le système judiciaire, particulièrement le système du droit de la famille. Par exemple, leur situation économique s'améliore-t-elle après un divorce? Reconnaît-on leur contribution au mariage?

Mesures visant à amener des changements

Malgré leur situation très marginale, ces femmes résistent tout de même. Elles s'affirment auprès de leur mari en exigeant l'égalité; elles s'affirment collectivement en exigeant la reconnaissance de leurs droits légitimes et de leur droit aux avantages sociaux. Partout au Canada, les femmes philippines se regroupent entre elles et avec l'ensemble de la communauté philippine pour trouver des appuis et devenir autonomes.

En mars 1999, plus d'une centaine de Philippino-Canadiennes se sont réunies à l'occasion du Filipino-Canadian National Consultative Forum, Towards Filipino Women's Equality, rencontre historique qui a eu lieu à Vancouver (Colombie-Britannique). Le Philippine Women Centre a organisé cette rencontre nationale avec l'appui de son réseau national. Ce forum a permis d'approfondir la compréhension de la situation des femmes philippines au Canada, de formuler des recommandations et de proposer des mesures concrètes visant à amener des changements. Cette rencontre témoigne de la force des Philippines et de leurs nombreuses connaissances et expériences, qu'il y aurait lieu de reconnaître.

À mesure que s'aggrave la crise aux Philippines, le nombre de femmes philippines qui entrent au Canada dans le cadre d'un mariage par correspondance semble être à la hausse. Le grand nombre de programmes qui s'adresse aux Philippines et l'aide étrangère qui y afflue par l'entremise des organismes de développement doivent faire l'objet d'un examen critique, en ce qui a trait au rôle qu'ils jouent dans la restriction des choix à la disposition des femmes aux Philippines. Ces choix étant de plus en plus limités, on peut s'attendre à l'aggravation du sous-développement de ces femmes, et donc à l'accroissement de leur vulnérabilité au trafic.

Ainsi, il est urgent d'appuyer les luttes de ces femmes pour l'égalité, la paix et le développement véritables en tant que femmes et en tant que Philippines étrangères au Canada. C'est pourquoi les mesures de changement suivantes visent à assurer l'autonomie et le développement de cette communauté. Les organismes gouvernementaux et les bailleurs de fonds concernés devraient soutenir les efforts déployés par cette communauté dans sa recherche de solutions collectives pour améliorer sa situation.

Recherche et documentation

18. Poursuivre la recherche et la documentation communautaires sur la situation des Philippines mariées par correspondance en accordant du financement dans les domaines suivants :

- situation des enfants des femmes philippines mariées par correspondance;
- parrainage en série;
- effets juridiques du parrainage d'une fiancée;
- agences de mariage par correspondance (au Canada et aux Philippines);
- explosion du nombre de sites de mariage par correspondance sur Internet et besoin de réglementation;
- prostitution des femmes philippines;
- services de rencontre au Canada;
- accords internationaux qui font la promotion du trafic des femmes philippines et qui en profitent;
- le trafic des femmes en tant qu'élément inhérent de la mondialisation;
- expulsion des femmes philippines du Canada;
- transformation en produits et féminisation de la migration des Philippines.

19. Évaluer le besoin en services des Philippines mariées par correspondance. Ces évaluations devraient être effectuées par le Philippine Women Centre et son réseau, et être conçues en fonction d'un modèle de recherche-action participative. Les évaluations devraient aussi permettre de déterminer le mode approprié de prestation de services et d'adopter une vision globale des services communautaires.

Éducation

20. Utiliser des moyens créateurs et culturels pour faire l'éducation du public (c.-à-d. théâtre, arts visuels, etc.) afin de mettre en lumière les problèmes et les luttes des Philippines mariées par correspondance, à l'intention de la communauté philippine et d'autres milieux.

Organisation

21. Mettre sur pied un comité de coordination national pour les femmes philippines au Canada (sous l'égide du Philippine Women Centre) pour aider à soutenir les efforts des Philippines mariées par correspondance et faire avancer leur lutte pour la paix, l'égalité et le développement à l'échelle du pays.
22. Continuer d'entretenir des relations avec les soeurs philippines, aux Philippines même et partout dans le monde, pour comprendre la situation des femmes philippines à l'échelle internationale, formuler des recommandations pertinentes et proposer des mesures visant à amener des changements à ce niveau.

Revendication sur le plan des politiques

23. Exercer des pressions sur les divers organismes gouvernementaux et d'autres institutions en faveur de l'élaboration de politiques pertinentes afin d'appuyer la lutte des femmes philippines et, en particulier, d'exiger la mise en oeuvre des recommandations de cette étude.
24. Continuer d'appuyer la Campagne de la rose pourpre de GABRIELA Philippines et d'y participer; il s'agit d'une campagne internationale pour mettre un terme au trafic des femmes philippines.
25. Donner suite aux recommandations à venir issues de la Women International Solidarity Affair, qui a eu lieu aux Philippines, en juillet 2000. Cet événement avait été organisé par GABRIELA Philippines, qui s'est intéressée tout particulièrement à la question du trafic sexuel des femmes et des enfants philippins.
26. Réévaluer les programmes de développement canadiens aux Philippines exécutés par des organismes et des agences gouvernementaux, comme l'Overseas Development Agency, ainsi que leur rôle dans la perpétuation du sous-développement des femmes aux Philippines.

QUI PEUT DIRE OÙ VONT LES FEMMES?

Charlene Sayo

Elles sont emportées
Dans une diaspora sauvage
Bannies à tout jamais
De leurs propres foyers, dans leur propre
pays,
Sauf quelques rares chanceuses qui
Rentrent en première classe,
Reposant en paix dans des boîtes de bois
fendu

Mères, filles et épouses
De toute une nation, vouées à l'exil
Depuis leur naissance, condamnées
Par leur passé à une vie d'esclavage
Leur existence réifiée
Leurs corps chosifiés
Leurs voix étouffées
Vendues et revendues
Sur les chemins, aux intersections
et sur les autoroutes
Peu recommandables de
La politique d'exportation de la main-
d'oeuvre
Du Programme concernant les aides
familiaux résidents
Et du mariage par correspondance
Cédées à des agences, des souteneurs, des
maris
Et des familles de la classe moyenne
Qui imposent sans vergogne leur
Liberté suprême et malicieuse
Aux femmes du tiers monde
Qui n'ont aucune importance
Ces femmes du tiers monde
Qui n'ont aucune importance

Femmes du *tiers monde*
Comme Veronica Vasquez,
Dont les 19 années virginales ont été
Violées et volées
Par son mari violeur en série
Aux yeux bleus
Elle qui voulait assurer la sécurité de

Sa famille en péril
Dans la province aride de Valenzuela
Veronica Vasquez
Ne peut mesurer où elle est allée,
Ni composer avec la splendeur promise
Mais jamais vue
Alors que son mari au teint blafard
Se repaît des restes du corps de Veronica
Naguère frémissant
Prenant son plaisir sur un cadavre vivant
Qui implore d'être libéré
De ce pillage cauchemardesque
Qui ne cesse jamais
De ce pillage cauchemardesque
Qui ne cesse jamais

Et vous demandez encore
Où vont toutes les femmes?
Polir de l'argenterie dans les résidences
De Vancouver Ouest
Du crépuscule à l'aube
Prendre soin de bébés
Qui ne sont pas les leurs
Écouter les propos de leurs enfants
Devenus des étrangers
Dans ce téléphone dur et froid,
Comblant les besoins des autres
Jusqu'à ce que leurs os séchés craquent
Offrant leur travail à bon marché
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien
À acheter
Se dévêtant au Japon pour le yen doré
Vendant leur sexe à des messieurs étrangers
Pourchassant des châteaux en Espagne
Qu'elles ne trouveront jamais
Travaillant, espérant, priant
Jusqu'à ce que leur corps soit froid
Et engourdi
Exécution à Singapour
Pour la bonne Flor,
Cette pinay réduite à l'esclavage
100 coups sanglants
Ont été assénés à la pauvre Sarah B.

Car en Arabie, pas question de tuer son
 employeur
 Pour venger son viol
 Abandonnées par leurs familles
 Qui refusent de les libérer
 Emballées, étiquetées et exportées
 Délibérément
 Luttant dans des pays étrangers
 Qui n'offrent aucun débouché
 Accablées de dettes
 Qui emprisonnent leurs histoires
 Vivant, par leurs ancêtres,
 Des misères colonisées

Sarah Balabagan

Sylvia Banaag
 Gloria Barlaan

Milagros Bordador
 Flor Contemplacion
 Marites Decardo
 Evelyn Flores
 Edna Fojas
 Anita Fuggan
 Eleonor Jasereno
 Heidi Juperatum
 Maria Fe Ocampo
 Susan Remerata
 Maricris Sioson
 Sarah Tabar
 Emilia Villa
 Réifiées, chosifiées
 Vilipendées, reniées
 Mortes mystérieusement
 Et toujours vous demandez
 Qui peut dire où vont les femmes?

ANNEXE : QUESTIONS D'ORIENTATION

Aux Philippines

- Comment avez-vous rencontré votre mari?
- Pourquoi avez-vous décidé d'épouser un étranger, un Canadien?
- Pourquoi votre mari a-t-il décidé d'épouser une Philippine?
- Combien de temps vous et votre mari avez-vous correspondu?
- Quelle est votre définition d'un « bon » mariage?
- Quelle idée vous faites-vous du mariage?
- Comment avez-vous pu tous les deux « entretenir » une relation par correspondance?
- Comment votre famille et vos amis ont-ils réagi à vos projets de mariage?
- Comment s'est déroulé le mariage?
- Comment imaginiez-vous votre vie au Canada?
- Aviez-vous des réserves au sujet de votre déménagement ici?

Au Canada

- Que pensez-vous du Canada?
- Comment était votre relation au début?
- Quand certains problèmes (points de tension) sont-ils apparus?
- Comment y avez-vous fait face (sources de soutien — organismes, amies et amis)?
- Avez-vous parlé de vos problèmes à votre famille aux Philippines?
- Comment avez-vous rencontré d'autres Philippines ou Philippins?
- Comment ont-ils réagi à votre mariage?
- Quelle est votre relation avec votre mari maintenant? Comment en êtes-vous arrivée là?
- Avez-vous des recommandations pour les autres femmes, les groupes communautaires, les organismes gouvernementaux?
- Travaillez-vous? Voulez-vous travailler?
- Quel type de travail faites-vous?
- Qu'arrive-t-il à l'argent que vous gagnez?

Autres renseignements

- Antécédents socio-économiques (y compris ceux du conjoint, instruction, profession, etc.)?
- Avez-vous des frères et soeurs à l'étranger? Quelles sont leurs professions?
- Envoyez-vous de l'argent aux Philippines?
- Prévoyez-vous parrainer des parents pour leur permettre de venir ici?

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Alan B. et James S. Frideres. *Ethnicity in Canada: Theoretical Perspectives*. Toronto : Butterworths, 1981.
- Angeles, Leonora C. « Family Violence and the Filipino Community in Canada ». Document rédigé pour le Centre canadien sur la violence à l'endroit des femmes, Université de la Colombie-Britannique, 1999.
- Aravilla, José. « And Now, 'Cyber-Brides' ». *Philippine Star*, 19 novembre 1999.
- Asia Pacific Mission for Migrant Filipinos. « They All Came Home in Caskets ». Hong Kong : Asia Pacific Mission for Migrant Filipinos Documentation, Series, 1996.
- Asian Post*. « Young Filipinas Sold for Sex by Their Moms: Report ». Du 2 au 16 mars 2000.
- Ballesteros, Maria Socorro Paulin. *We're So Syndicated*. Avec Perlyn Bunyi et Teatrang Walang Bakod, vidéo, 1998.
- Batara, John G. « Imperialism, APEC & Migration of Filipinos ». *MIGRANTE Papers No. 2*. MIGRANTE International, Manille, Philippines, novembre 1996.
- Bilasano, Jim. « Pinay Narrates Ordeal with Moonies ». *Manila Times*, 26 février 1996.
- Boti, Marie (dir.). *Modern Heroes, Modern Slaves*. Marie Boti et Michelle Smith, auteures. Documentaire vidéo, Production Multi-Monde, Montréal, Canada, 1997.
- Brown, Alan D. « Beyond Prostitution: Justice, Feminism, & Social Change ». *Cahiers de la femme*, vol. 19, nos 1 et 2, printemps-été : p. 163-169, 1999.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada. *Statistiques sur la citoyenneté et l'immigration, 1996*. Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999a.
- . « Retrait du parrainage ». *Note de service sur les opérations* n° IP 99-03, 8 mars 1999b.
- . « Danseurs exotiques - VEC E99 ». Disponible sur le Web <<http://www.cic.gc.ca/manuals/french/om-web/1998/ip/ip98-07.html>>, 1998.
- . « Danseurs exotiques - VEC E99 ». Disponible sur le Web <<http://www.cic.gc.ca/manuals/french/om-web/1997/ip/ip97-05.html>>, 1997a.
- . « Cession d'engagement — Provinces intéressées à intenter des poursuites judiciaires contre des répondants en rupture d'engagement ». *Note de service sur les opérations* n° 03428, 14 octobre, 1997b.

- . « A Profile of Immigrants from the Philippines in Canada ». Disponible sur le site Web de CIC <<http://cicnet.ci.gc.ca/english/pub/profiles/philippines-e.html>> 1996.
- . Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, et ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. *Des solides assises pour le 21^e siècle : nouvelles orientations pour la politique et la législation relatives aux immigrants et aux réfugiés*, 1998.
- Canada, Condition féminine Canada. *Rapport du gouvernement du Canada à la Rapporteuse spéciale chargée de la question de la violence à l'endroit des femmes de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies*, décembre 1998.
- . « Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes ». Rapport des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, octobre 1997a.
- . « La République des Philippines sera l'hôte de la réunion ministérielle de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) sur les femmes en 1998 ». Communiqué, le 22 novembre 1997b.
- . « Draft Report of the Consultation on Violence Against Live-In Caregivers ». Mai 1994.
- Canada, ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. *Au-delà des chiffres : l'immigration de demain au Canada*. Groupe consultatif sur la révision de la législation sur l'immigration auprès du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1997.
- Castro, Thelma. « A Close Look at the Impacts of the Different Forms of Violence Against Filipino Women ». *Kilusan ng Manggagawang Pilipino*, 12 mars 1999.
- Centre for Women's Resources. « Bakit Kailangang Labanan ng Kababaihan ang VFA »? *Usaping Lila*, octobre - décembre 1998.
- . « Kalagin ang Ating Tanikala », 1994.
- Conférence internationale du Travail, actes de la 87^e session, Genève, Suisse, juin 1999.
- CPC (Centre for Philippine Concerns) Australie. Présentation à la Filipino Migrant Consultation, Manille, Philippines, décembre 1994.
- de Guzman, Joy. « Commodification of Labor ». Filipino-Canadian Women's Consultation Forum. Workshop on Labour and Migration. Vancouver, Canada, du 11 au 14 mars 1999.
- de Stoop, Chris. *They are so sweet, sir. The Cruel World of Traffickers in Filipinas and Other Women*. Limitless Asia, 1994.

- Draper, Robert. « Death Takes a Honeymoon ». *GQ*, juin, p. 228-281, 1998.
- Egan, Timothy. « Case of Mail-Order Bride Killed in Seattle Stirs Debate about Matchmaking Services ». *Vancouver Sun*, 28 mai 1996.
- Fernandez, Mary Rose. « Commodified Women ». *Peace Review*. 9(3) Septembre : p. 411-417, 1997.
- GAATW (Global Alliance Against Traffic in Women) Canada et le PWC (Philippine Women Centre of B.C.). *Echoes: Cries for Freedom, Justice and Equality: Filipino Women Speak*. Document de recherche, Vancouver (C.-B.), 1999.
- GAATW (Global Alliance Against Traffic in Women), Foundation Against Trafficking in Women and the International Human Rights Law Group. « Human Rights Standards for the Treatment of Trafficked Persons », janvier 1999.
- GABRIELA Philippines. « GABRIELA Warns of Drastic Increase in Rape Cases ». Communiqué, 31 janvier 2000.
- . « Reclaiming a History of Militance ». Déclaration de GABRIELA, 8 mars 1999a.
- . « Sex Trafficking of Filipinas Unabated ». *The Philippine Times*, mars 1999b.
- . *Report to the UN Special Rapporteur on Violence Against Women*, août 1999c.
- . « On the Intensifying Sex Trade in the Philippines ». Déclaration à la presse, 24 février 1998a.
- . « Fleshing Out the Flesh Trade: Data on Prostitution of Women in the Philippines ». Données de GABRIELA sur la prostitution des femmes aux Philippines, mars 1998b.
- . *Women's Update*. 8(2), avril-juin 1998c.
- . « Jobs, Lands, Homes for Women, Not VFA ». Communiqué, 23 juillet, 1998d.
- . « Some Basic Data on Philippine Women ». Manille, Philippines, 1998e.
- Gallardo, Froilan. « Cebuanas for Sale ». *Philippine Daily Inquirer*, 9 mars 2000.
- Go, Lisa. « A History Built Upon Slavery: Social and Cultural Factors Complicate the Woman in Question in the Philippines ». *Solidaridad II*, janvier-mars : p. 14-17, 1988.
- Goldscheider, Eric. « Prostitutes Work — But Do They Consent »? *Boston Globe*, 2 janvier 2000.

- Herrera, Christine. « Standing Ovation at UN for 2 Pinoys ». *Philippine Daily Inquirer*, 9 mars 2000.
- Hiebert, David. « The Colour of Work: Labour Market Segregation in Montreal, Toronto, Vancouver, 1991 ». Recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles, document de travail, 1997.
- IBON Facts & Figures. « Filipino Migrant Workers: The Price of Labour Export ». 18(9), 15 mai : 3, 1995.
- Johnson, Peter. « Let's Privatize Immigration ». *Globe and Mail*, 16 mars 2000.
- Lacuarta, Gerald G. et Christine Herrera. « Trafficking of Young Pinays to Korea Hit ». *Philippine Daily Inquirer*, 27 novembre 1999.
- Laguindam, Imelda. « Challenges to Our Compatriots in Canada ». MIGRANTE International. Vancouver, Canada, mars 1999.
- Lamberti, Rob. « Raids Free 'Sex Slaves': Prostitution Ring Hit in Massive Sweep ». *Toronto Sun*, 3 décembre 1998a.
- . « Teen Sex Slave: My Life of Shame ». *Toronto Sun*, 6 décembre 1998b.
- Laquian, Eleanor, Aprodicio Laquian et Terry McGee. *The Silent Debate: Asian Immigration and Racism in Canada*, Institute of Asian Research, Université de la Colombie-Britannique, 1997.
- Lara, Tanya T. « A Politically Correct Fashion Show ». *Philippine Star*, 2 mars 2000.
- Largoza-Maza, Liza. « Philippines Report ». Avec le concours de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes des Nations Unies, Colombo, Sri Lanka, 21 et 22 août 1999.
- Lee, Elisa. « Ordering Women ». *Third Force*, juillet-août, p. 20-27, 1995.
- Lee, Jo-Anne. *Immigrant Settlement & Multiculturalism Programs for Immigrant, Refugee & Visible Minority Women: A Study of Outcomes, Best Practices & Issues*. Rapport présenté au ministre chargé du Multiculturalisme et de l'Immigration de la Colombie-Britannique, juin 1997.
- Macklin, Audrey. « On the Inside Looking In: Domestic Workers in Canada ». *Dans Maid in the Market: Women's Paid Domestic Labour*. Wenona Giles et Sedaf Arat-Koc (dir.). Halifax : Fernwood Publishing, 1994.
- Manalo, Comfesor. « Charges Set on Moonie Wedding ». *Manila Courier*, 9 février 1996.

- Manglalan, Ruth H. « The Friendship that Never Was ». *GABRIELA WOMEN'S UPDATE*. janvier-mars, p. 18-21, 1999.
- Martinez, Johanna. « Assimilation or Alienation: Discrimination Against Immigrants in Quebec's Education Policy ». Document de recherche, Université McGill, 1999.
- McAllister Groves, Julian. « Romancing Resistance and Resisting Romance ». *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 28, n° 3, juin : p. 235-266, 1999.
- McKay, Deirdre. « Filipina identities: geographies of social integration/social exclusion in the Canadian metropolis ». Document de travail.
- Miedema, Baukie et Sandra Wacholz. *Une toile complexe : l'accès au système de justice pour les femmes immigrantes victimes de violence au Nouveau-Brunswick*. Document de recherche. Condition féminine Canada, Fonds de recherche en matière de politiques, mars, p. 10-11, 1998.
- MIGRANTE International Alliance of Filipino Migrant Workers and Their Families. *The Philippine government's financial exactions to Overseas Filipino Workers*. Manille, Philippines, 1998.
- Mirkinson, Judith. « Red Light, Green Light: The Global Trafficking of Women ». *Breakthrough*, printemps, 1994.
- Mission, Gina. s.d. « The Breadwinners: Female Migrant Workers ». Disponible sur Internet <www.geocities.com/wellesley/3321/win15a.htm>.
- Monte, Janice Lee. *Across Borders: Sex Trafficking of Women*. Asia Pacific Mission for Filipino Migrants, p. 11-12, mars 1998.
- OIT (Organisation internationale du travail). « Essor de l'industrie du sexe en Asie du Sud-Est ». Communiqué, 19 août 1998a.
- . « Sex as a Sector: Economic Incentives and Hardships Fuel Growth ». Communiqué n° 26, septembre-octobre 1998b.
- . « Le rapport du BIT sur l'industrie du sexe reçoit le prix de la meilleure publication à la Foire du livre de Francfort ». Communiqué, 10 octobre 1998c.
- . *The Sex Sector: The Economic and Social Bases of Prostitution in Southeast Asia*. n° 26, septembre-octobre 1998d.
- . « Migrants Facing Risks of Abuse and Exploitation ». Communiqué n° 20, juin 1997.
- . « Female Asian Migrants: A Growing But Increasingly Vulnerable Workforce ». Communiqué, 5 février 1996.

- Philippines, Bagong Alyansang Makabayan. « Calls for Estrada's Resignation Ring on Women's Day ». Communiqué, 15 mars 2000.
- Piper, Nicola. « International Marriage in Japan: 'Race' and 'Gender' Perspectives ». *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, vol. 4, n° 3, p. 321-339, novembre 1997.
- Pratt, Geraldine. « Is This Canada? Domestic Workers Experience in Vancouver, B.C ». UBC Centre for Research in Women's Studies and Gender Relations, avec le concours du Philippine Women Centre. Document de travail hors série sur les études féminines et les relations entre les deux sexes, vol. 6, n° 1, 1997.
- PWC (Philippine Women Centre) of B.C. *Filipino-Canadian National Women's Consultative Forum Declaration and Conference Proceedings*. Vancouver, Canada, 1999.
- . *Centre Update*, vol. 8, n° 1, été, 1998.
- . *Trapped: Holding on to the Knife's Edge: Economic Violence Against Filipino Migrant/Immigrant Women*. Vancouver (C.-B.), 1997.
- . *Housing Needs Assessment of Filipina Domestic Workers*. Vancouver (C.-B.), 1996.
- Reilly, Mary. « Plight of the Filipinas Focus of National Forum ». *Catholic New Times*, 31 janvier 1999.
- Reuters. « Dutch Give Green Light to Red-Light District ». *Vancouver Sun*, 27 octobre 1999.
- Robinson, Kathryn. « Of Mail-Order Brides and 'Boys' Own' Tales: Representations of Asian-Australian Marriages ». *Feminist Review*, vol. 52, p. 53-68, printemps 1996.
- Rosca, Ninotchka. « Genesis of the Philippine Sex Trade ». Rapport inédit, 2000.
- . « Creating the Modern-day slave ». Notes tirées d'une conversation, Vancouver, Colombie-Britannique, 7 décembre 1999a.
- . « Sex Trafficking in Women: Globalizing the Flesh Trade ». Women's National Consultative Forum, Vancouver, Canada, du 11 au 14 mars 1999b.
- Rufu, Aries and Richel Langit. « Pinay in S. Korea a 'Moonie' Victim »? *Philippine Daily Inquirer*, 6 février 1996.
- Sheehy, Elizabeth E. « Legal Responses to Violence Against Women ». *Cahiers de la femme*, vol. 19, nos 1 et 2, printemps-été : p. 62-73, 1999.

- Stancu, Henry. « 39 Held After Probe into Thai Sex Ring: Raids, Charges End Year-Long Investigation ». *Toronto Star*, 3 décembre 1998.
- Stasiulis, Daiva. « Negotiating the Citizenship Divide: Foreign Domestic Worker Policy & Legal Strategies ». National Forum on Equality Rights hosted by West Coast Leaf. Vancouver, Canada, du 4 au 7 novembre 1999.
- Svensson, Lisa Valencia. « Interview with Ninotchka Rosca ». *Kinesis*, novembre 1996.
- Szyskowski, MaryAnn. *Mail Order Brides, A Research Paper*, Bagong Pinay, 1998.
- Tanner, Adrienne. « Stop Trafficking Women in Sex Trade: Group ». *Province*, 19 février 1999.
- Timson, Lia. « Filipino Export Labour — Modern Day Slaves ». SNOOP, n° 4, printemps. Disponible sur Internet <<http://138.25.138.94/signposts/articles/Philippines/Population/324.html>>, 1995.
- Trickey, Mike. « Russian Marriage Market Helps Women Wanting Out ». *Vancouver Sun*, 4 juillet 1995.
- Tujan, Antonio Jr. « The Crisis of Philippine Labour Migration ». *Ibon Databank: Special Release*, Manille, Philippines, mai, p. 4, 1995.
- Tyner, James A. « Asian Labour Recruitment and the World Wide Web ». *Professional Geographer*, vol 50, n° 3, p. 331-344, 1998.
- . « Constructing Images, Constructing Policy: The Case of Filipina Migrant Performing Artists ». *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, vol. 4, n° 1, mars, p. 19-37, 1997.
- Urrutia, Monica. « The Roots of Filipino Women's Oppression ». *Centre Update*, vol. 8, n° 2, hiver, p. 6-7 et 10, 1998.
- Walker, William. « Canada a Centre for Child Sex, Report Says Increase in Homeless Children May Contribute to More Bought and Sold for Sex ». *Toronto Star*, 25 janvier 2000.
- Woelz-Stirling, A., Margaret Kelaher et Lenore Manderson. « Power and the Politics of Abuse: Rethinking Violence in Filipina-Australian Marriages ». *Health Care for Women International*, vol. 19, p. 289-301, 1998.
- Women's International Network News. « Philippines: Mail-Order Bride Business Outlawed ». *Reports from Asia*, hiver, vol. 1, 1991.

NOTES

¹ Les zones franches industrielles sont des zones où les activités des sociétés multinationales sont régies par des lois particulières. Ce contexte réglementaire particulier comprend des dérogations aux lois sur les salaires et sur la lutte contre la pollution, des dispositions interdisant les grèves et les activités syndicales, et la liberté de rapatrier 100 p. 100 des bénéfices. L'une des zones franches industrielles des Philippines, CALABARZON, couvre cinq provinces. On appelle aussi ces zones des corridors industriels régionaux.

² Pour protéger l'identité des femmes, nous avons modifié leurs noms et retiré de ces témoignages tous les renseignements signalétiques.

Projets financés en vertu du fonds de recherche en matière politiques
de Condition féminine Canada

Appel de propositions:

Le trafic des femmes : la dimension canadienne *

Le Canada et le mariage Philippines par correspondance : La nouvelle frontière

Philippine Women Centre of B.C.

Profil exhaustif de la traite des femmes à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada

Global Alliance Against Traffic in Women

*Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union
soviétique : Le dossier canadien*

Lynn McDonald, Brooke Moore et Natalya Timoshkina

*Le trafic des femmes au Canada : Une analyse critique du cadre juridique de l'embauche
d'aides familiales immigrantes résidentes et de la pratique des promesses par
correspondance*

Louise Langevin et Marie-Claire Belleau

* Certains de ces documents sont encore en voie d'élaboration : leurs titres ne sont donc pas
nécessairement définitifs.